

SEA-DOO®



BATEAUX SPORT GUIDE du CONDUCTEUR

Incluant CONSEILS de SÉCURITÉ,
FONCTIONNEMENT et ENTRETIEN du VÉHICULE

SPORTSTER^{MC} LE DI



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.
Toujours laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

219 700 408

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur*, dans la *Vidéocassette de sécurité* et sur les *avertissements* apposés sur le véhicule pourrait causer des blessures ou même le décès. Le conducteur est responsable de faire part des mesures préventives au(x) passager(s).

Ce *Guide du conducteur* et la *Vidéocassette de sécurité* devraient demeurer dans le bateau lors d'une revente.



Gelcote[†] est une marque de commerce de Gelcote International
Knight's Spray-Nine[†] est une marque de commerce de Korkay System Ltd

Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Produits Récréatifs inc. et/ou de ses sociétés affiliées:

SEA-DOO[®]

BOMBARDIER* LUBE

Graisse synthétique Sea-Doo[®]

Rotax^{MC}

4-TEC^{MC}

Sportster^{MC}

Montez à bord de votre nouveau bateau sport Sea-Doo

Félicitations! Vous voilà maintenant propriétaire d'un bateau sport. Que vous soyez un marin d'expérience ou un nouveau venu dans le domaine, on vous suggère de prendre le temps de visionner la *Vidéocassette de sécurité* offerte avec le bateau, de lire ce *Guide du conducteur* et les étiquettes «Avertissement» et «Attention» apposées sur le véhicule, ainsi que de vous familiariser avec leur contenu. Le guide renferme des informations pertinentes qui vous permettront d'acquérir les connaissances nécessaires pour profiter au maximum de votre bateau.

On recommande fortement à l'utilisateur de toute embarcation de s'inscrire à un cours de sécurité nautique. Vérifiez si la Garde côtière locale ou l'Escadrille canadienne de plaisance de votre région offrent un tel cours. Quant aux marins plus sérieux, ils pourront se procurer l'ouvrage *Chapman Piloting* écrit par Elbert S. Maloney et vendu dans la plupart des librairies.

En initiant votre famille ou vos amis à ce sport, assurez-vous qu'ils comprennent parfaitement les commandes et le fonctionnement du bateau sport, ainsi que l'importance d'être responsable et de faire preuve de politesse.

Tout utilisateur est responsable d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire votre bateau avec prudence.

Nous vous encourageons à faire effectuer annuellement une vérification de sécurité de votre bateau. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour plus de renseignements.

Enfin, nous vous conseillons fortement de rendre régulièrement visite à votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire faire un entretien de routine ou de sécurité, ou bien pour vous procurer tout accessoire de navigation dont vous pourriez avoir besoin.

Amusez-vous bien et... bon voyage!

Gardez ce guide à bord du bateau. Ce guide devrait demeurer dans le bateau lors d'une revente.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
Indications de danger	7
Recommandations.....	8
CONSEILS DE SÉCURITÉ	
SÉCURITÉ.....	10
Liste de points à vérifier	10
Équipement de sécurité	13
Le monoxyde de carbone et la navigation	18
Interrupteur d'arrêt et cordon de sécurité	22
Pratiques de navigation sécuritaire.....	23
Sécurité des passagers	23
Règles de navigation	24
Inspections volontaires.....	26
Cours de sécurité nautique.....	26
Sports nautiques.....	27
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE	
EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT.....	32
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	33
NUMÉROS D'IDENTIFICATION	36
Coque	36
Moteur.....	36
EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS	37
Poste de pilotage.....	37
Vue d'ensemble.....	38
FONCTIONS DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS	40
1) Cordon de sécurité/borne du DESS (interrupteur coupe-circuit du moteur)	40
2) Volant	42
3) Leviers d'accélérateur/sélecteur	42
4) Bouton de démarrage/arrêt.....	43
5) Interrupteur des feux de navigation	44
6) Interrupteur de la pompe de cale	45
7) Interrupteur du ventilateur de cale	45
8) Indicateur de niveau d'essence et voyant de bas niveau d'huile à injection.....	46
9) Tachymètre	46
10) Indicateur de vitesse.....	46
11) Bouchons de vidange de la cale.....	47

12) Poignées de maintien	47
13) Poignée de maintien arrière	48
14) Plate-forme d'embarquement	48
15) Sièges	48
16) Siège de proue	48
17) Siège de l'observateur	48
18) Porte-gobelets	48
19) Compartiment de rangement avant	49
20) Compartiment de rangement du pont	50
21) Compartiment de rangement arrière	50
22) Admission d'eau de la turbine	51
23) Feu de proue	52
24) Prise de feu de poupe amovible	52
25) Taquets d'amarre	53
26) Pont	53
27) Bouchon du réservoir d'essence	53
28) Orifice de vidange du pont	53
29) Bouchon du réservoir d'huile à injection	54
30) Raccords de rinçage	54
31) Conduits de ventilation	54
32) Oeillets de proue et de poupe	54
33) Tuyère de turbine	55
34) Déflecteur de marche arrière	55
35) Clapet de cale	55
36) Aération du réservoir d'essence	55
37) Fixation de remorquage pour sports nautiques	56
38) Orifice de purge du système de refroidissement	57
39) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie	57
40) Glacière	58

CARBURANT ET LUBRIFICATION **59**

Pour faire le plein	59
Type de carburant recommandé	59
Type d'huile recommandée	60
Système d'injection d'huile	60

PÉRIODE DE RODAGE **61**

Moteur	61
Révision-10 heures	61

VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION **63**

Coque	64
Admission d'eau de la turbine	64
Cale	64
Batterie	64
Réservoirs d'essence et d'huile	64
Compartiment moteur	64

Extincteur	64
Direction	64
Système d'accélérateur.....	65
Système de changement de vitesse	65
Cordon de sécurité et bouton de démarrage/arrêt du moteur.....	65
Couvercles des compartiments de rangement	65
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	66
Chargement/déchargement.....	66
Remorquage	66
Principes de fonctionnement.....	66
Embarquement à partir d'un quai	68
Embarquement dans l'eau.....	68
Démarrage.....	69
Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite.....	70
Façon d'aborder une vague	70
Arrêt ou accostage au quai	70
Accostage sur une plage	71
ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.....	72
Entretien général	72
Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée	72
OPÉRATIONS SPÉCIALES.....	75
Surchauffe du moteur.....	75
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	75
Chavirement du bateau	76
Bateau submergé/moteur noyé d'eau	76
Remorquage du bateau dans l'eau	76
Batterie faible	77
<i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i>	
ENTRETIEN	80
Entretien des composants antipollution	80
Information sur les émissions d'échappement	80
Lubrification	81
Inspection périodique	83
Câble d'accélérateur	83
Filtres à essence et à huile	83
Alignement de la direction et de la tuyère de turbine.....	83
Déflexeur de marche arrière.....	84
Orifice de vidange du pont	84
Fusibles	84
Ventilateur de cale	86
Remplacement des ampoules des feux de navigation.....	87
Inspection générale et nettoyage	88

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	89
Remisage	89
Préparation présaisonnière.....	92
Préparation présaisonnière.....	93
DIAGNOSTIC DES PANNES.....	94
TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE.....	97
FICHE TECHNIQUE.....	100
GUIDE SI*	102
<i>RENSEIGNEMENTS SUR LA GARANTIE</i>	
GARANTIE LIMITÉE BRP DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2005 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA.....	104
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2005.....	108
SITES WEB.....	112
LISTE DES DISTRIBUTEURS	114
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES CE	115
Homologation et certification	116
Guide du conducteur confirmation de réception	117
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....	118
CHANGEMENT D'ADRESSE.....	119

AVANT-PROPOS

Ce *Guide du conducteur* a été préparé dans le but de présenter au propriétaire, au conducteur et au passager les diverses commandes du bateau, ainsi que les instructions d'entretien et de conduite sécuritaire. Ce guide, indispensable pour assurer une utilisation adéquate du produit, doit être conservé en tout temps dans un sac étanche à bord du bateau. Prenez soin de bien lire et comprendre le contenu de ce document.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Indications de danger

À la lecture de ce *Guide du conducteur*, prenez note des avertissements qui soulignent les précautions à prendre pour éviter les conditions et les pratiques non sécuritaires.

Dans ce guide, les symboles suivants soulignent certains renseignements particuliers.



Ce symbole d'alerte est reconnu partout dans le monde. Dans ce guide, il souligne l'importance des renseignements qui suivent. Soyez certain de comprendre les conséquences d'une situation dangereuse et les façons de l'éviter. Ne pas suivre les avertissements expose à des dommages matériels, des blessures ou même au décès.

On voit souvent une indication de danger comme un avertissement au sens général. Dans ce guide, il y a divers types d'avertissements selon les conséquences possibles d'un danger (blessure mineure, blessure grave, décès).

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, PEUT se traduire par des blessures graves ou même par un décès, ou par d'importants dommages matériels.

ATTENTION: Avertit d'une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, peut se traduire par des blessures mineures ou des dommages matériels. Peut aussi mettre en garde contre des pratiques dangereuses.

REMARQUE: Apporte une information nécessaire pour effectuer correctement une opération ayant trait à la conduite ou à l'entretien du véhicule.

Malgré que la seule lecture de ce document ne peut éliminer tous les risques, une bonne compréhension de l'information qui y est contenue favorisera l'utilisation adéquate du bateau.

Les avertissements de ce guide ne peuvent pas couvrir toutes les situations imaginables. Faites preuve de jugement! Si vous décidez d'utiliser une procédure, une méthode, un outil ou une pièce qui n'est pas spécifiquement recommandé, assurez-vous que cela ne présente pas de danger pour vous ou pour les autres et que le bateau ne sera pas endommagé.

Recommandations

Dans une recommandation, on insiste sur des situations qui peuvent nuire au fonctionnement et à l'entretien de l'équipement.

Une recommandation portant la mention «IMPORTANT» présente une procédure destinée à prévenir les dommages à l'équipement et aux composants connexes.

Les informations et descriptions des composants et des systèmes contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Produits Récréatifs (BRP) s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, BRP se réserve le droit de supprimer en tout temps les caractéristiques, designs, modèles ou pièces d'équipement sans encourir d'obligation.

Les illustrations de ce document indiquent la structure typique des différents assemblages. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte des pièces ni leurs détails de fabrication. Ces illustrations montrent des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction similaire.

Il est entendu que ce document est une traduction. Dans le cas d'un différend, la version anglaise prévaut.

Les caractéristiques sont données en unités métriques SI suivies de l'équivalent SAE É.-U. entre parenthèses. Quand une grande précision n'est pas essentielle, certaines conversions ont été arrondies pour simplifier.

Pour plus de renseignements sur l'entretien et la réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

SÉCURITÉ

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité et de celle de vos passagers et des autres plaisanciers. Avant de mettre l'embarcation à l'eau, il faut bien lire et comprendre ce *Guide du conducteur*, les avertissements et étiquettes apposés sur le bateau et tout autre renseignement fourni avec l'embarcation ou par votre concessionnaire. Regardez aussi la *Vidéocassette de sécurité*. Respectez tous les avertissements, précautions et consignes d'utilisation.

BRP recommande fortement que vous suiviez un cours de sécurité nautique. Respectez les règles de sécurité, faites preuve de respect, de courtoisie et de bon sens quand vous conduisez votre embarcation. Sinon, vous, vos passagers, les personnes à qui vous prêtez votre bateau ou les autres plaisanciers pourraient subir de graves blessures ou même le décès.

Liste de points à vérifier

Avant de partir en randonnée, que ce soit pour une heure ou quelques jours, consultez la liste de vérification ci-après.

Fonctionnement: rappel

– Le rendement de ce bateau peut dépasser significativement celui d'autres embarcations que vous avez pu conduire avant. Apprenez à bien connaître les commandes et le fonctionnement du bateau avant de partir en randonnée ou de prendre des passagers. Si vous n'en avez pas eu l'occasion, exercez-vous à naviguer seul dans un endroit où il y a peu de circulation. Observez comment l'embarcation réagit aux diverses commandes. Il faut maîtriser toutes les commandes avant d'accélérer au-delà de la vitesse de ralenti. Ne tenez pas pour acquis que tous les bateaux se conduisent de la même façon; chaque modèle diffère des autres, souvent de beaucoup.

- N'oubliez jamais que si l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le volant et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation.
- Comme tous les bateaux, votre embarcation n'a pas de freins. La distance d'arrêt varie selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sûr où il n'y a pas de circulation pour avoir une idée de la distance nécessaire pour arrêter dans diverses conditions. Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet; vous avez besoin de l'accélérateur pour diriger le bateau. N'utilisez pas la marche arrière de l'embarcation pour arrêter.
- Ne démarrez pas et n'utilisez pas le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme de bronzage ou la plate-forme d'embarquement (tout passager doit être bien assis sur un siège) ou si quelqu'un se trouve dans l'eau, près de l'embarcation.
- Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. Toujours accélérer progressivement et décélérer avec maîtrise.
- Pour une agréable randonnée en toute sécurité, respectez les consignes des étiquettes d'avertissement.
- Le bateau se comporte différemment et requiert de plus grandes aptitudes lorsqu'on circule avec un ou des passagers, qu'on remorque d'autres embarcations ou qu'on tire un skieur ou un planchiste.

- Certains bateaux peuvent être équipés d'oeillets de remorquage ou d'un poteau de fixation de câble de ski ou de planche nautique. N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie du bateau pour tirer une paravoile ou une autre embarcation, car on pourrait se blesser ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.
- Circulez prudemment et à très basse vitesse en eau peu profonde. D'autres plaisanciers, vos passagers ou vous-même pourriez subir des blessures si le bateau touchait le fond et s'arrêtait brusquement. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.
- Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner le bateau dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO dans le bateau, à proximité du bateau ou dans un endroit clos. Lorsqu'amarré ou lors de la descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations.
- Informez tous les occupants sur les risques et les symptômes lors d'une accumulation ou d'un empoisonnement au monoxyde de carbone (CO). Montrez-leur tout particulièrement l'endroit où se trouvent les orifices d'échappement du moteur et de la génératrice (si le véhicule en est muni). Vérifiez régulièrement le système d'échappement, la génératrice et les orifices de sortie afin de détecter tout composant brisé ou toute obstruction.
- Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre bateau ne peut donc pas être complètement étanche. Les manoeuvres (comme les virages en «8») qui submergent la carrosserie peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections OPÉRATIONS SPÉCIALES et GARANTIE LIMITÉE de ce guide.
- Ne faites pas de vagues là où on l'interdit. Respectez les droits des autres usagers du plan d'eau et l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre bateau peut causer aux autres embarcations. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.
- Entre le coucher et le lever du soleil, allumez les feux de navigation et conduisez plus lentement. Ne pas conduire l'embarcation si la visibilité est réduite.
- N'ajoutez pas d'accessoires ou d'équipement qui pourraient réduire votre visibilité ou vous gêner quand vous conduisez.
- Le capitaine doit prendre lui-même les commandes lors d'une tempête.

Avant de lever l'ancre...

- Faites toujours les vérifications mentionnées dans ce *Guide du conducteur*.
- Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. Voir la plaque de capacité et les données techniques. La surcharge nuit à la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance de l'embarcation. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manoeuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.

- Inspectez régulièrement le bateau, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.
- Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.
- Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.
- Soyez attentif aux conditions météorologiques et aux changements de conditions. Écoutez la météo locale avant de partir.
- Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.
- Avant de partir, enregistrer un plan de navigation auprès d'une personne responsable sur la terre ferme.
- Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Vérifiez le niveau d'essence avant de partir et pendant la randonnée. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour retourner et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques, et d'autres retards possibles.

Conducteur et passagers...

- Ne conduisez jamais une embarcation sous l'influence de la drogue ou de l'alcool; il s'agit d'une infraction à une loi fédérale. Ne permettez qu'à des gens compétents de conduire votre bateau. N'oubliez pas que le soleil, le vent, l'alcool, les drogues, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.
- Au moins un passager doit savoir conduire le bateau en cas d'incapacité du conducteur.
- Il n'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, le temps de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.
- Utilisez toujours le cordon de sécurité lorsque vous conduisez le bateau. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.
- Assurez-vous que toute personne à bord sait nager et remonter sur le bateau à partir de l'eau. Si une personne ne sait pas nager, assurez-vous qu'elle porte un VFI (vêtement de flottaison individuel) en tout temps et prenez des précautions supplémentaires lors de l'embarquement.

À propos du plein d'essence...

- N'oubliez pas que les vapeurs d'essence sont inflammables et explosives dans certaines conditions. Soyez très prudent lorsque vous faites le plein; suivez la procédure indiquée dans ce *Guide du conducteur* et à la marina. Avant de faire le plein, arrêtez le moteur et faites descendre tout le monde. À chaque plein, assurez-vous qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence dans le compartiment moteur et vérifiez si les conduits d'essence fuient ou sont détériorés.

- Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.
- Connaissez la contenance du réservoir d'essence. Évitez de faire le plein une fois la nuit tombée, sauf dans un endroit bien éclairé. On ne peut pas voir les déversements d'essence dans le noir. Ne transportez pas d'essence de réserve ou des liquides inflammables dans un compartiment de rangement ou dans le compartiment moteur.

Équipement de sécurité

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité si les conditions de navigation exigent qu'on en porte.

Le vent, l'eau et la vitesse peuvent faire pleurer les yeux, ce qui embrouille la vision.

Comme propriétaire du bateau, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements provinciaux et fédéraux et contactez la ligne de renseignements nautiques 1 800 267-6687 pour des renseignements sur l'équipement de sécurité obligatoire. (Aux États-Unis, contactez la Garde côtière américaine au 1 800 368-5647.)

Équipement de sécurité obligatoire

L'équipement de sécurité exigé par les règlements fédéraux est de rigueur. Il est important que les VFI soient à la taille de ceux qui les portent. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par Transports Canada. Équipement minimum requis:

- vêtements de flottaison individuels
- extincteur
- équipement de détresse (visuel)

- feux de navigation
- cloche ou sifflet.

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

Vêtements de flottaison individuels (VFI)

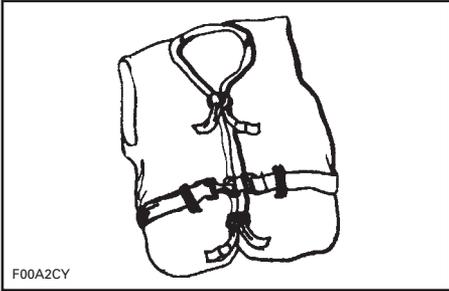
Les règlements fédéraux exigent la présence d'au moins un VFI approuvé par Transports Canada dans l'embarcation récréative. Les enfants de moins de 13 ans doivent porter un VFI en tout temps quand le bateau se déplace, sauf quand l'enfant est plus bas que le pont ou qu'il est dans une cabine fermée. Vous ne pouvez vous servir de l'embarcation tant que tous les VFI ne sont pas en état de fonctionner et faciles d'accès; ils doivent comporter l'autocollant d'approbation de Transports Canada, et être de la taille appropriée pour les passagers (poids et tour de taille indiqués sur le VFI).

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. Le niveau de flottabilité du VFI doit permettre de supporter son poids dans l'eau et il doit être à sa taille. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, en conformité avec les règlements locaux, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

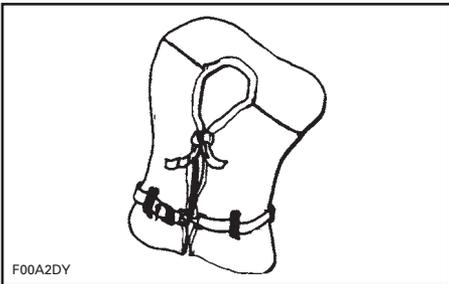
Cinq types de VFI ont été approuvés par la Garde côtière américaine.

Le type I offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



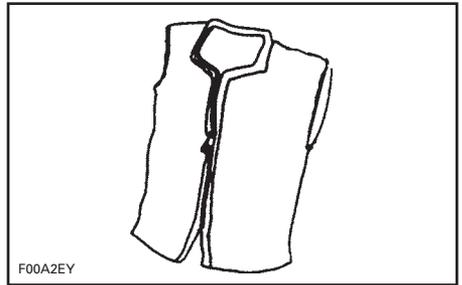
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le type II retourne celui qui le porte comme le type I mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



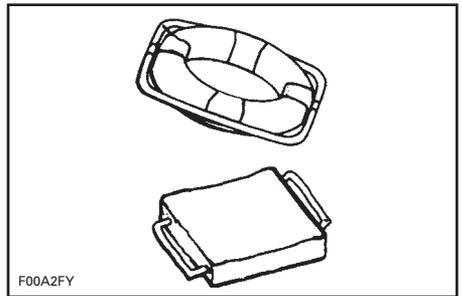
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le type III permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale, mais il ne le retourne pas de lui-même. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



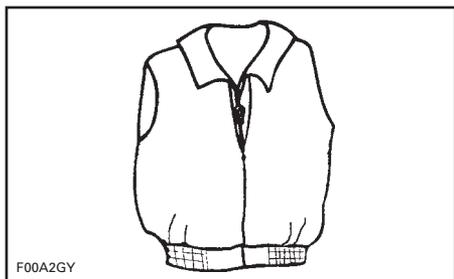
TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

En plus des deux types de VFI mentionnés, il faut avoir un dispositif de flottaison de type IV. Le plus courant est le coussin ou la bouée. Elle est conçue pour être lancée à la personne qui est à l'eau, pour qu'elle la tienne jusqu'à ce qu'elle soit récupérée. Ce type de VFI doit toujours être en état et facile d'accès. Il peut cependant être difficile de s'y agripper si les secours mettent du temps à arriver ou en cas d'hypothermie.



TYPE IV — QU'ON LANCE

Le VFI de type V doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

À retenir

L'utilité d'un VFI est de contribuer à vous sauver la vie. Pour qu'il puisse vous supporter dans l'eau, il faut qu'il soit de la bonne taille, du bon niveau de flottabilité et en bon état.

- Essayez le VFI et faites les réglages nécessaires pour qu'il soit confortable hors de l'eau et dans l'eau. Si vous êtes le seul à le porter, marquez-le pour le différencier des autres.
- Essayez le VFI dans l'eau pour être sûr qu'il fonctionne. Vous vous familiariserez avec son fonctionnement et cela vous mettra en confiance.
- Montrez aux enfants comment utiliser un VFI et faites-leur essayer dans l'eau. Cela leur montrera à quoi sert un VFI et comment il fonctionne; ils s'y sentiront plus à l'aise s'ils tombent à l'eau.
- Quand le VFI est mouillé, le laisser sécher avant de le ranger. Ne pas le faire sécher devant un radiateur ou une chaufferette. Ranger dans un endroit bien aéré.
- Conserver les VFI loin d'objets coupants pouvant déchirer le tissu ou les coussins de flottaison.

- Pour leur sécurité et pour celle des autres, ceux qui ne savent pas ou peu nager et les petits enfants devraient porter en tout temps un VFI, que le bateau soit immobile ou qu'il avance.
- S'assurer régulièrement que le VFI n'est pas déchiré, que les coussins ne sont pas percés et que les coutures ne sont pas défaits.
- Pour les VFI qui contiennent du kapok: si les enveloppes de vinyle qui contiennent le kapok sont percées, les fibres se satureront d'eau, ce qui leur fait perdre leur flottabilité. Quand le kapok est durci ou trempé, il faut le remplacer, sinon le VFI pourrait ne pas fonctionner quand on en aura besoin.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4.4°C (40°F)), on devrait préférer les VFI qui recouvrent le corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie:

1. Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une embarcation à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.

2. Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
3. S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres en attendant les secours. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
4. Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Extincteurs

Comme propriétaire du bateau, vous devez posséder un extincteur approuvé par Transports Canada ou la Garde côtière américaine aux États-Unis.

Les embarcations à moteur de classe 1 (de 4.8 m à moins de 7.9 m (de 16 à 26 pieds)) doivent avoir à bord un extincteur portatif de classe B-I, à moins qu'elles soient équipées d'un système d'extinction fixe dans le compartiment moteur.

Mettre les extincteurs portatifs dans des endroits faciles d'accès, loin du compartiment moteur. Toutes les personnes à bord doivent connaître leur emplacement et la façon de les utiliser.

REMARQUE: Ne pas essayer un extincteur en projetant un peu de mousse. L'extincteur pourrait ne plus fonctionner lorsque vous en aurez vraiment besoin!

Équipement de détresse (visuel)

L'équipement de détresse approuvé par la Garde côtière américaine et, au Canada, par Transports Canada est obligatoire sur toutes les embarcations récréatives utilisées dans les eaux côtières et sur les embarcations utilisées en haute mer. Les eaux côtières comprennent les mers territoriales et les eaux directement reliées aux Grands Lacs, ainsi que les eaux territoriales dont la largeur est de plus de 3.2 km (2 milles). L'équipement de détresse peut être pyrotechnique ou non. La réglementation défend en tout temps l'utilisation de signaux de détresse visuels sur l'eau, sauf quand une assistance est nécessaire pour éviter que les personnes à bord ne soient exposées à des dangers immédiats ou potentiels.

L'équipement doit être approuvé par Transports Canada, être en état de marche et être rangé dans un endroit facile d'accès. Noter que les pièces pyrotechniques ne sont valides que pendant une période de 4 ans, à compter de la date de fabrication indiquée sur chaque pièce.

Quand il y a des enfants à bord, il est particulièrement important de bien choisir et d'arrimer l'équipement de détresse.

AVERTISSEMENT

Feu! En cas de feu, n'ouvrez pas le compartiment moteur. Arrêtez le moteur. Déchargez d'un coup tout le contenu d'un extincteur portatif au CO₂ à la base du feu.

UTILISATION DE JOUR SEULEMENT

- Trois signaux fumigènes orange (un à main et deux flottants) ou un drapeau orange avec carré et cercle noirs.

UTILISATION DE NUIT SEULEMENT

- Une lampe de poche S-O-S.

UTILISATION DE JOUR ET DE NUIT

- Trois fusées éclairantes à main, à étoiles multiples ou à parachute.

Équipement de détresse (sonore)

REMARQUE: Aucun équipement de détresse sonore ne convient à toutes les situations. Conservez-en divers types à bord.

Les embarcations de moins de 7.9 m (26 pi) doivent être équipées d'un sifflet ou d'un klaxon électrique, ou qui s'active avec la bouche ou la main, pouvant émettre un son de deux secondes audible à au moins 800 m (0.5 mi).

Voici les signaux standards émis avec un sifflet:

- un coup prolongé (signal d'avertissement)
- un coup bref (passez à bâbord)
- deux coups brefs (passez à tribord)
- trois coups brefs (moteur en marche arrière)
- cinq coups ou plus (signal de danger).

Feux de navigation

Les feux de navigation informent les autres embarcations de votre présence et de votre trajet. Si vous naviguez entre le coucher et le lever du soleil, allumez les bons feux de navigation.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour une randonnée agréable en toute sécurité, nous vous recommandons de vous procurer certains articles supplémentaires, dont voici une liste non exhaustive.

ÉQUIPEMENT DE BASE

- lampe de poche
- lignes d'attrape
- boussole
- rame ou pagaie
- signaux de détresse
- trousse de premiers soins
- défenses de quai
- radio VHF
- EPRIB (radiobalise de localisation)
- gaffe
- vêtements de rechange chauds
- cartes
- écran solaire
- câble de remorque
- une ancre et un câble de rechange
- dispositif pour évacuer l'eau (pompe ou écope)
- réserve d'urgence d'eau potable et de nourriture.

OUTILS

- clé à bougies
- marteau
- tournevis
- couteau de poche
- pinces
- ruban électrique
- clé à molette
- huile de lubrification
- ruban de toile.

Consultez votre concessionnaire pour des outils additionnels.

PIÈCES DE RECHANGE

- ampoules
- fusibles
- bouchon de vidange
- bougies
- fils de rechange.

Consultez votre concessionnaire pour des pièces additionnelles.

Le monoxyde de carbone et la navigation

Brûler des substances qui contiennent du carbone libère du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore qui a le même poids que l'air. C'est pourquoi il peut se répandre à votre insu dans un endroit fermé. Tout appareil servant à brûler des matières à base de carbone sont une source potentielle d'émission de CO. Les moteurs à combustion interne sont une source courante de CO.

Le CO réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène. Quand les tissus manquent d'oxygène, ils meurent. Une exposition prolongée au CO peut causer des dommages cérébraux ou la mort. En grande concentration, il peut causer la mort en quelques minutes. Les effets du CO en moindre concentration sont cumulatifs et peuvent être tout aussi mortels sur de longues périodes.

Voici certains symptômes de l'empoisonnement au CO: les yeux qui piquent ou qui pleurent, le visage rougi, les tempes qui battent, incapacité à penser de façon cohérente, les oreilles qui bourdonnent, un serrement de la poitrine, maux de tête, nausée, vertige, fatigue, vomissements, perte de conscience, convulsions. Si un de ces symptômes apparaît, soigner immédiatement. Une réaction rapide peut faire la différence entre la vie et la mort.

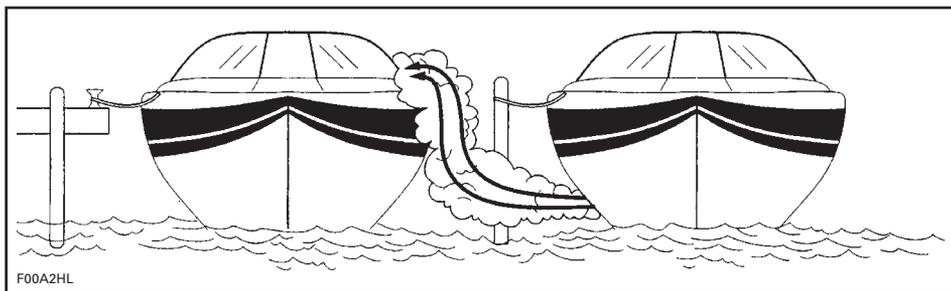
- Évacuer l'endroit et amener la victime à l'air frais.
- Donner de l'oxygène et, si possible, demander une aide médicale.
- Ouvrir tous les abris de toile pour ventiler.
- Rechercher la source de CO et corriger la situation immédiatement.
- Soyez spécialement conscient des sources de CO qui peuvent être à proximité de l'embarcation.

Accumulation de monoxyde de carbone

Voici des exemples de situations où le CO peut s'accumuler dans ou autour de l'embarcation quand elle est à quai, ancrée ou en route. Pour prévenir les blessures ou la mort, familiarisez-vous avec ces exemples et les précautions conseillées.

AVERTISSEMENT

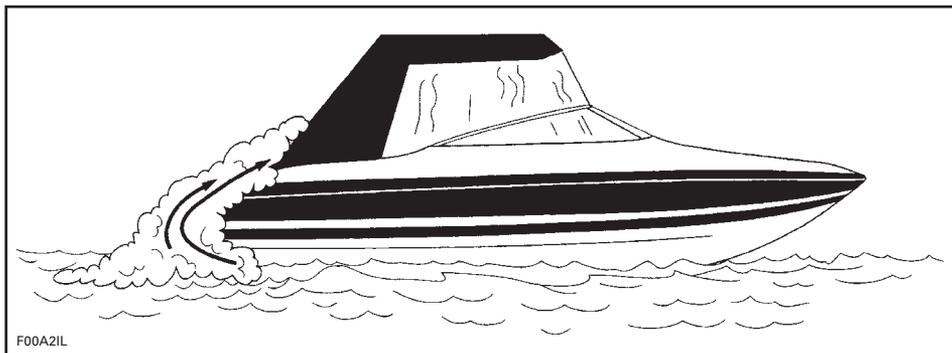
Gaz d'échappement! Les gaz d'échappement d'une génératrice ou de votre ou d'une autre embarcation à quai ou ancrée peuvent émettre du CO toxique qui peut s'accumuler en quantité excessive dans l'embarcation et autour de cette dernière. Attention aux gaz d'échappement de génératrice et du moteur de votre embarcation ou d'une autre à proximité. Lorsque l'embarcation est amarrée ou ancrée ou lors de la descente en eaux vives, arrêtez le moteur et la génératrice ou assurez autrement une ventilation adéquate pour éviter que le monoxyde de carbone ne s'accumule dans l'embarcation ou autour de celle-ci, des nageurs et des passagers.



EMBARCATION À PROXIMITÉ

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans les abris de toile, dans le cockpit, autour du tableau, etc.). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le moteur tourne. Ne laisser personne pratiquer le surf (en étant retenu à la plate-forme d'embarquement ou en se laissant tirer dans le sillage) ou se faire remorquer derrière votre embarcation à moins d'utiliser un câble de longueur adéquate.

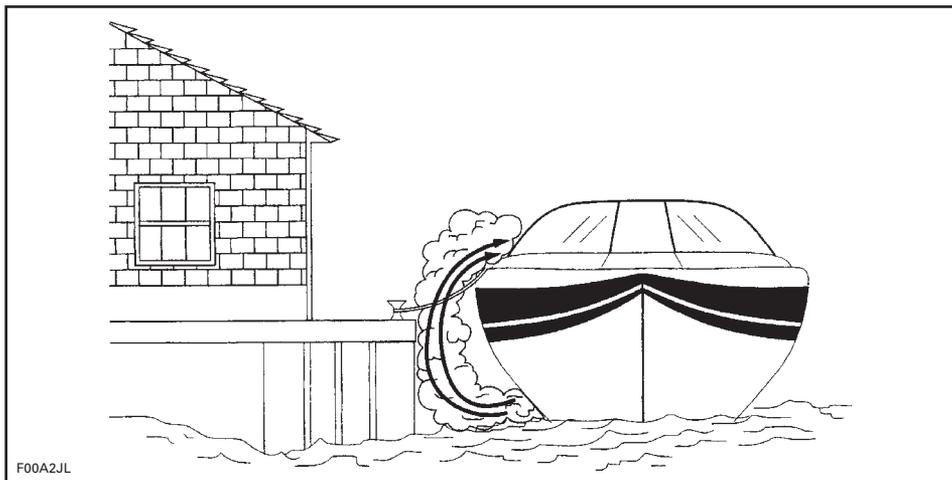


F00A2IL

EN ROUTE (REFOULEMENT)

En route, la concentration de CO peut augmenter par effet de refoulement. Le refoulement peut être causé par la direction du vent apparent, la vitesse ou une proue trop haute. Pour éviter cette situation et assurer un bon déplacement d'air sur tout le bateau, ouvrir les abris de toile lorsque possible.

Les remises à bateaux, les barrages, les autres embarcations à proximité, les espaces clos et les conditions du vent contribuent à l'accumulation du CO. Le conducteur doit tenir compte que le fonctionnement de l'embarcation, l'amarrage et l'ancrage à proximité d'autres embarcations l'expose aux dangers du CO. De plus, le conducteur doit être conscient que les gaz d'échappement de son embarcation affectent les autres. Laisser le moteur tourner lorsque l'embarcation est amarrée peut causer l'accumulation de CO dans votre embarcation et dans celles environnantes.



F00A2JL

ESPACE CLOS

Assurer une bonne ventilation. Si le pare-brise ou la cabine est muni d'évents, les ouvrir avant de se mettre en route pour augmenter la circulation d'air et réduire les risques d'accumulation de CO.

 **AVERTISSEMENT**

Refoulement! Dans certaines conditions, les courants d'air peuvent transporter du CO dans le bateau. Sans ventilation adéquate, le CO peut s'accumuler en quantité nocive. Assurer une ventilation adéquate, redistribuer le poids ou ramener l'embarcation de sorte que la proue soit moins haute.

 **AVERTISSEMENT**

Gaz d'échappement! Le CO peut s'accumuler en quantité nocive dans le cockpit quand votre embarcation navigue à basse vitesse ou est immobilisée. Le vent de dos peut augmenter l'accumulation. Assurer une ventilation adéquate ou augmenter un peu la vitesse si possible. L'accumulation peut aussi être augmentée si on installe l'abri pendant que le bateau est en route.

Même avec une embarcation de la meilleure conception et de la meilleure réalisation, dans certaines conditions le CO peut s'accumuler dans les endroits clos ou restreints. Observer régulièrement les passagers pour voir s'ils présentent des symptômes d'empoisonnement au CO.

NE PAS utiliser votre bateau sans avoir effectué les vérifications suivantes:

Chaque journée sur l'eau

✓	VÉRIFICATION
	ASSUREZ-VOUS QUE VOS PASSAGERS, TOUT COMME VOUS, SAVENT OÙ SE SITUENT LES SORTIES D'ÉCHAPPEMENT SUR LE BATEAU.
	DITES À TOUS VOS PASSAGERS QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE L'EMPOISONNEMENT AU CO ET À QUELS ENDROITS LE CO PEUT S'ACCUMULER.
	AU QUAI OU ANCRÉ AVEC UN AUTRE BATEAU, GARDEZ À L'ESPRIT LES ÉMANATIONS PROVENANT DE L'AUTRE EMBARCATION.
	ASSUREZ-VOUS QUE L'EAU S'ÉCOULE DE LA SORTIE D'ÉCHAPPEMENT LORSQUE LE OU LES MOTEURS FONCTIONNENT.
	PORTEZ ATTENTION À TOUT CHANGEMENT SONORE AU NIVEAU DE L'ÉCHAPPEMENT, UN CHANGEMENT POURRAIT INDIQUER UNE DÉFAILLANCE D'UN COMPOSANT DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT.
	VÉRIFIEZ LE FONCTIONNEMENT DU DÉTECTEUR CO EN APPUYANT LE BOUTON D'ESSAI.

Détecteur de CO

Il est fortement recommandé d'avoir des détecteurs de CO à bord des embarcations qui ont des abris de toile ou des cabines. Vous pouvez vous les procurer chez votre concessionnaire. Ils doivent être installés et calibrés par des professionnels.

REMARQUE: Un détecteur de CO ne détecte pas les émanations d'essence. Un détecteur d'émanations d'essence ne détecte pas l'accumulation de CO.

Interrupteur d'arrêt et cordon de sécurité

Lorsqu'attaché au conducteur, ce dispositif de sécurité coupe le moteur si le conducteur tombe du poste de commande.

Le système DESS comporte une borne, un capuchon, un cordon et une attache. L'attache doit être bien fixée au VFI du conducteur ou à ses vêtements au niveau du bras ou de la jambe. La fixer à un endroit où elle ne peut s'em mêler et sur quelque chose qui suit le conducteur quand il quitte le poste de commande. Si le moteur s'éteint parce que le cordon a été débranché, il faut rebrancher le cordon pour pouvoir redémarrer.



TIPIQUE — INTERRUPTEUR D'ARRÊT ET CORDON DE SÉCURITÉ

1. Attache
2. Cordon

⚠ AVERTISSEMENT

On recommande de toujours installer le cordon de sécurité lorsqu'on utilise l'embarcation. S'assurer que rien n'empêche le bon fonctionnement de l'interrupteur d'arrêt. Ne pas modifier ou retirer l'interrupteur ni le modifier. Une bonne utilisation de l'interrupteur permet d'éviter que le bateau se mette en route sans son conducteur, ce qui pourrait causer de graves blessures ou le décès.

Pratiques de navigation sécuritaire

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité, de celle de vos passagers et de celle des autres plaisanciers.

Drogues et alcool

Ne consommez pas d'alcool ou de drogues quand vous conduisez un bateau. Naviguer requiert autant d'attention que conduire une voiture; il faut être attentif et sobre. Conduire un bateau sous l'effet des drogues est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogues ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers et les autres plaisanciers en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire un bateau sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Utilisation sécuritaire

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un bon entretien, faire la vérification quotidienne tel qu'indiqué dans ce *Guide du conducteur* avant d'utiliser l'embarcation. L'utilisation sécuritaire implique que ni vous, ni vos passagers, ne faites une mauvaise utilisation de l'embarcation. Il s'agit de faire preuve de jugement en tout temps. Cela inclut, sans restriction:

- Respecter la capacité de charge indiquée sur la plaque de capacité. Répartir la charge sur tout le bateau, de la poupe à la proue, de bâbord à tribord.

- Ne pas dépasser la limite de vitesse. Ne pas naviguer à une vitesse excessive ou inadéquate par rapport aux conditions.
- Ne pas se servir du bateau si les conditions météorologiques ou de la mer excèdent les capacités ou l'expérience du conducteur, ou les limites du bateau ou des passagers.
- S'assurer qu'au moins un passager connaît le fonctionnement du bateau et les aspects sécuritaires en cas d'urgence.
- S'assurer que les passagers et le matériel n'entravent pas la vue ou les mouvements du conducteur.
- Ne pas dépasser la puissance maximale du moteur indiquée sur la plaque de certification du bateau.
- Respecter les instructions des étiquettes d'avertissement et de sécurité qui sont dans le bateau et dans l'environnement immédiat.

Sécurité des passagers

Avant de partir, montrer aux passagers où trouver l'équipement d'urgence et l'équipement de sécurité et comment s'en servir. Tous les occupants devraient porter des souliers antidérapants. Quand le bateau se déplace, les passagers doivent être assis à l'intérieur des lisses de pont. Ne pas laisser les passagers mettre les mains ou les pieds à l'eau. Se servir des poignées et autres dispositifs de sécurité pour éviter de tomber. Ceux qui ne savent pas ou peu nager et les enfants doivent porter un VFI en tout temps. Les règlements fédéraux exigent que les enfants de moins de 13 ans portent un VFI quand le bateau se déplace, à moins qu'ils ne soient dans une cabine fermée ou plus bas que le pont.

Premiers soins

Comme conducteur, vous devriez connaître les techniques de secourisme de base; cela pourrait être utile si les secours sont loin. Il se peut que vous n'ayez pas à faire face à des problèmes plus graves que des coupures mineures ou des blessures causées par des hameçons; il serait malgré tout utile de savoir comment affronter des problèmes plus graves comme l'hémorragie, l'hypothermie et les brûlures. De la documentation et des cours de premiers soins sont donnés par la Croix-Rouge.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire un bateau. Les différentes provinces ont des règlements quant à l'âge et aux exigences de compétence des conducteurs. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire un bateau.

Règles de navigation

Comme navigateur responsable, vous devez suivre les mêmes règles que sur la route. La conduite d'un bateau est semblable à la conduite d'une voiture. Être un navigateur responsable implique de se conformer à des règles prévues pour prévenir les accidents. Tout comme vous comptez sur le fait que les autres savent ce qu'ils font, les autres comptent sur le fait que vous savez ce que vous faites.

Conduire une embarcation est comparable à conduire sur une route qui n'aurait pas été marquée. Pour éviter les collisions, tous doivent se conformer à des règles préétablies. Ce n'est pas seulement une question de bon sens, c'est la loi!

Vérifiez quels règlements fédéraux et provinciaux s'appliquent au plan d'eau où vous avez l'intention de naviguer. Informez-vous des règles locales. Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation utilisées (comme les bouées et la signalisation).

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, les marées, les rapides, les obstacles inapparents, les sillages, les vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer quand la météo est défavorable.

Gardez ces règles à l'esprit

Connaissez le code de la route

De manière générale, gardez la droite et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les plaisanciers et les objets.

CROISEMENT

Cédez le passage à l'embarcation qui est devant vous, à votre droite. Ne jamais couper la voie devant une embarcation.

Feu ROUGE (céder le passage).

Feu VERT (vous avez la priorité).

FACE À FACE

Gardez la droite.

DÉPASSEMENT

Donnez la priorité aux autres et restez à l'écart.

Aides à la navigation

Les aides à la navigation, comme la signalisation et les bouées, permettent d'identifier les eaux sécuritaires. Les bouées indiquent s'il faut passer à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée, ou quel couloir prendre. Elles indiquent aussi si vous entrez dans une zone réglementée comme une zone ou il est interdit de laisser un gros sillage ou de faire de la vitesse. Elles signalent les dangers ou donnent des renseignements utiles à la navigation. La signalisation peut être sur la rive ou sur l'eau. Elle indique les limites de vitesse, l'interdiction aux embarcations à moteur, les lieux de mouillage (où on peut jeter l'ancre), et d'autres renseignements utiles. (C'est la forme des différents types de signalisation qui donne les indications.)

Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation (comme les bouées et la signalisation) utilisées là où vous avez l'intention de naviguer.

Pour éviter l'abordage

- Pour s'éloigner d'un obstacle, il ne faut pas relâcher l'accélérateur; vous en avez besoin pour diriger l'embarcation.
- Surveillez toujours la présence des plaisanciers, des embarcations et des objets environnants, surtout dans les virages. Soyez attentif aux conditions qui peuvent vous empêcher de bien voir les autres plaisanciers.
- Respectez les droits des plaisanciers ou autres, et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les gens et les objets.
- Ne pas sauter les sillons et les vagues; ne pas naviguer sur la ligne de ressac; ne pas tenter d'arrosier les autres avec votre bateau. Vous pourriez surestimer vos capacités ou celles de votre bateau et frapper une embarcation ou des personnes.

- Ce bateau peut faire des virages plus serrés que d'autres. Cependant, à moins d'un danger, ne pas faire de virages serrés à haute vitesse. Il est difficile pour les autres plaisanciers de vous éviter ou de déterminer votre direction quand vous faites ce type de manoeuvre. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés du bateau.
- Comme toute embarcation, ce bateau n'a pas de freins. La distance de freinage dépend de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sécuritaire et peu fréquenté pour vous donner une idée des distances de freinage dans diverses conditions.
- Il peut être nécessaire de maintenir ou d'augmenter sa vitesse pour éviter une collision.

Navigation sécuritaire

- Gardez toujours à l'esprit que moins il y a d'accélération, plus l'embarcation est difficile à diriger et qu'on ne peut plus la diriger quand le moteur est éteint. Il faut de l'accélération pour diriger.
- Même si votre bateau peut atteindre une vitesse élevée, il est recommandé de naviguer à grande vitesse que dans les endroits permis et lorsque les conditions sont idéales. Conduire à grande vitesse exige de meilleures habiletés et augmente les risques de blessures.
- En eau peu profonde, faites preuve de prudence et avancez lentement. Entrer en collision avec le fond ou arrêter brusquement peut causer des blessures. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.

- Ne pas se servir de la marche arrière pour arrêter. Vous ou vos passagers pourriez être projetés vers l'avant ou éjectés brusquement de l'embarcation.

Recommandations au conducteur et aux passagers

- Ne pas démarrer ou conduire le bateau s'il y a quelqu'un sur la plate-forme de bronzage ou d'embarquement, ou dans l'eau à proximité du bateau. L'eau et les débris projetés par la turbine peuvent causer de graves blessures.
- Avant de démarrer le bateau et de naviguer, le conducteur et les passagers doivent être bien assis. Indiquer aux passagers d'utiliser les poignées et les ceintures.
- Avec un bateau, accélérer progressivement quand on transporte un passager. Une accélération brusque peut faire perdre l'équilibre ou la prise du passager, qui pourrait se frapper sur le bateau ou être éjecté. Informez vos passagers que vous vous préparez à accélérer et assurez-vous qu'ils peuvent anticiper l'accélération.

Manoeuvrabilité et remorquage

- Ne pas surcharger le bateau ou prendre plus de passagers que permis. La surcharge compromet la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance.
- Ne pas ajouter d'accessoires ou d'équipement qui peuvent nuire à la maîtrise du bateau.
- Quand on transporte un passager, qu'on remorque un skieur ou un planchiste, le bateau se comporte différemment, ce qui exige de meilleures aptitudes de la part du conducteur.
- Voir à la sécurité des passagers et des personnes qu'on remorque, et respecter leurs limites.

- Quand on remorque un skieur ou autre, un passager doit surveiller la personne remorquée; ne pas aller plus vite que nécessaire et suivre les recommandations de celui qui surveille. Sauf en cas de nécessité absolue, ne pas prendre de virages brusques ou serrés. Conserver une distance sécuritaire avec les quais, les nageurs, les embarcations, etc.
- Se servir d'une corde de remorquage assez longue et du bon diamètre et s'assurer qu'elle est bien fixée au bateau. Certains bateaux sont, ou peuvent être, équipés d'un poteau de fixation conçu pour le remorquage. Attention, celui-ci pourrait causer des blessures si quelqu'un tombe dessus.

Souvenez-vous

- Tout le monde gagne à se servir de sa tête!

Inspections volontaires

Les fonctionnaires chargés de la navigation dans plusieurs provinces ou les auxiliaires de la garde côtière font des inspections gratuites de votre bateau. Ils en profitent pour vérifier la conformité avec les normes de sécurité et les règles touchant l'équipement de sécurité requis. Vous pouvez vous soumettre volontairement à cette inspection; on vous accordera du temps pour faire les modifications nécessaires sans risque de poursuite. Vérifiez auprès de l'agence concernée dans votre province ou communiquez avec la garde côtière pour plus de renseignements.

Cours de sécurité nautique

La Garde côtière canadienne et des fournisseurs de cours agréés offrent plusieurs cours de sécurité nautique chaque année. Pour connaître l'horaire des cours, communiquer avec la ligne de renseignements nautiques au 1 800 267-6687 au Canada (ou avec la BOAT/U.S. Foundation au 1 800 336-BOAT (2628) aux États-Unis). Une preuve de compétence est exigée dans presque toutes les provinces.

Sports nautiques

AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Votre bateau n'est pas conçu pour tirer un parachute, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisé à ces fins. Utilisez le bateau seulement pour des sports nautiques appropriés et observez ces conseils de sécurité.

AVERTISSEMENT

Le «**surf à la traîne**» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

Faire du ski et de la planche nautique, ou utiliser des accessoires de sport nautique tiré par un bateau sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre bateau, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque. Il doit y avoir un surveillant à bord pour observer celui qui est à l'eau; cela permet au conducteur de se concentrer sur la conduite du bateau.

Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles:

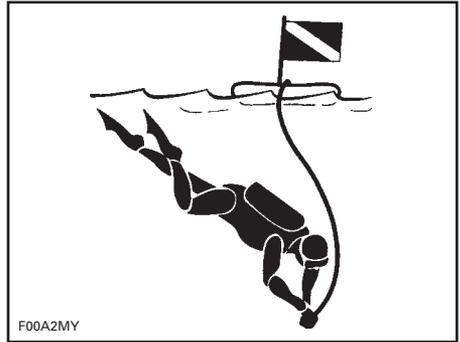
1. Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.
2. Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler. Un gilet de sauvetage de type IV est un VFI approuvé et approprié.
3. Un surveillant à bord doit observer la personne qui se fait remorquer et informer le conducteur des signaux qu'elle envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite du bateau.
4. Ne laissez personne pratiquer le «**surf à la traîne**» derrière votre embarcation. Évitez de tirer tout individu pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.
5. Respectez les autres plaisanciers.
6. S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
7. Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre le moteur avant d'être trop près de la personne.
8. Éteindre le moteur et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.

9. Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres bateaux, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.
10. Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAINNADE

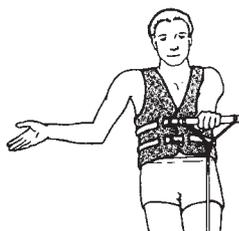
11. Ne faites pas de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces, sans compter qu'elle présente des risques.
12. Ne pas conduire le bateau directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h (25 MPH), un bateau rattrape une personne tombée à l'eau 60 m (200 pi) plus loin en 5 secondes.
13. Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité du bateau, éteindre le moteur et retirer la clé de contact.
14. Se tenir à au moins 45 m (150 pi) d'une bouée de plongée.



BOUÉE DE PLONGÉE

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Ne laisser personne s'approcher des turbines ou des grilles d'admission, même si le moteur est éteint. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



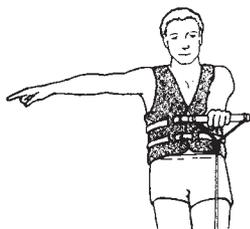
PLUS VITE -
Paume vers le haut.



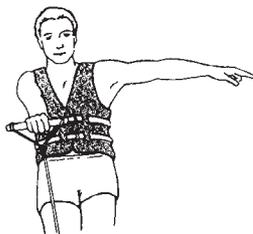
MOINS VITE -
Paume vers le bas.



BONNE VITESSE -
Bras levé - index et pouce
se touchent.



TOURNER À DROITE -
Bras droit allongé.



TOURNER À GAUCHE -
Bras gauche allongé.



RETOURNER AU QUAÏ -
Bras pointé vers l'eau en
faisant des cercles.



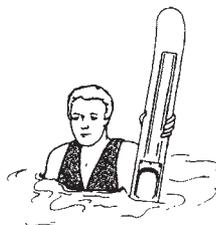
COUPER LE MOTEUR -
Main en travers
de la gorge.



ARRÊTER -
Bras levé, paume
vers l'avant.



TOUT VA BIEN -
APRÈS UNE CHUTE -
Mains jointes
au-dessus de
la tête.



VEZ ME CHERCHER
OU ATTENTION
SKIEUR À L'EAU -
Un ski debout sortant
de l'eau.

F00A2NL

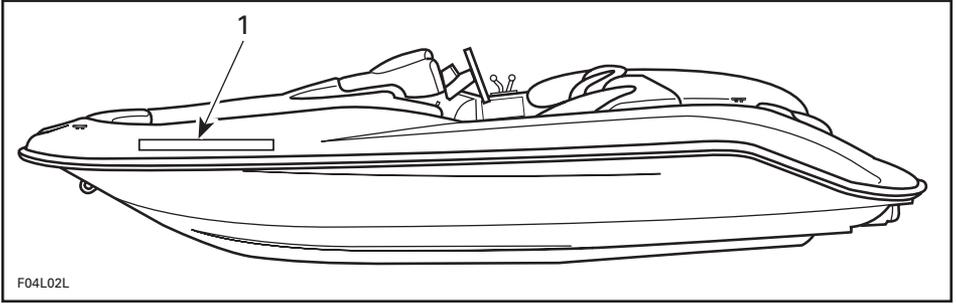
SKI NAUTIQUE — SIGNAUX

Pour plus de renseignements sur le ski nautique, consulter le site Web de Ski nautique Canada au www.waterski.ca.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

En vertu des lois fédérales, tous les bateaux doivent être enregistrés et numérotés. Il devrait y avoir un numéro d'enregistrement à l'endroit indiqué ci-dessous de chaque côté du bateau.



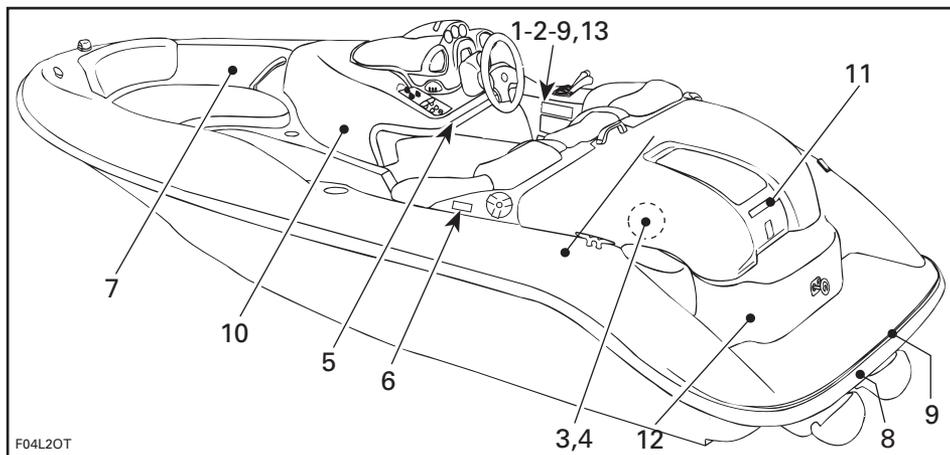
TYPIQUE

1. Emplacement du numéro d'enregistrement

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

On a apposé les étiquettes suivantes sur votre bateau. Si elles ont disparu ou sont endommagées, il est possible de les remplacer sans frais. Pour ce faire, communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser le bateau.



Étiquette 1

⚠ AVERTISSEMENT

Lire les étiquettes d'avertissement et le Guide du conducteur avant d'utiliser le véhicule. Des blessures graves ou même le décès peuvent survenir si ces avertissements sont ignorés ou si on utilise ce bateau sport de façon inappropriée.

La puissance de ce bateau sport peut surpasser de loin celle d'autres embarcations du genre.

- Vérifier le fonctionnement et la position de la direction et des leviers d'accélérateur et de changement de vitesse avant de démarrer le ou les moteurs.
- La maîtrise directionnelle diminue quand on réduit la vitesse et devient nulle si on arrête le moteur.
- Éviter d'éclabousser les gens ou de sauter les vagues.
- Les occupants doivent toujours porter un VFI approuvé et un vêtement protecteur recommandé.
- Ne pas utiliser l'embarcation si les passagers ne sont pas bien assis, s'ils ne se tiennent pas aux poignées de maintien ou si la vue est obstruée. Quand le bateau est en marche, ne permettre aux passagers de s'asseoir que sur l'un des sièges identifiés dans le Guide du conducteur.
- Bien fixer le cordon de sécurité à son VFI.
- Se tenir à bonne distance des autres plaisanciers. Suivre tous les règlements en vigueur.

F13L1UL

Étiquette 2

FABRIQUÉ AUX ÉTATS-UNIS BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA

CAPACITÉS MAXIMALES

4 PERSONNES OU 325 kg/715 lb
PASSAGERS, MATÉRIEL DE 325 kg/715 lb

CE BATEAU EST CONFORME AUX NORMES DE SÉCURITÉ DES ÉTATS-UNIS
ET DU CANADA EN VIGUEUR À LA DATE D'HOMOLOGATION

C CATÉGORIE DE LA CONCEPTION DU BATEAU: **C**

F04LAHY

Étiquette 3

**PUISSANCE MAXIMALE
PERMISE DU MOTEUR
DE L'EMBARCATION:**

100 KW

F04LCMY

TYPIQUE — VOIR L'ÉTIQUETTE SUR LE BATEAU

Étiquette 4

⚠ AVERTISSEMENT

- Enlever la batterie du bateau avant de la charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.

F13L1MY

Étiquette 5

⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs d'essence peuvent exploser, causant des blessures ou le décès. Avant de démarrer le moteur, actionner le ventilateur 5 minutes et vérifier si la cale du compartiment-moteur présente des vapeurs d'essence.

F13L1SY

Étiquette 6

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou le décès en cas d'incendie ou d'explosion

- Arrêter le moteur et maintenir le bateau au niveau avant de faire le plein.
- Ouvrir lentement le bouchon du réservoir d'essence pour libérer la pression.
- Éviter de trop remplir.
- Vérifier régulièrement si le système d'alimentation présente des fuites.
- Utiliser une essence ordinaire sans plomb et vérifier le niveau d'huile.

F13L1NY

Étiquette 7

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves ou mortelles, ne pas s'asseoir sur le siège lorsqu'on circule à plus de 8 km/h (5 MPH).

F00L3BY

Étiquette 8

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou le décès:

- Arrêter le ou les moteurs avant d'utiliser la plate-forme d'embarquement.
- Ne pas se tenir près des tuyères ou des grilles d'admission. Tenir aussi les vêtements et les cheveux à l'écart pour éviter tout coincement qui pourrait causer la noyade ou l'empoisonnement au monoxyde de carbone.

F13L1OY

Étiquette 9

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur renferment du monoxyde de carbone pouvant s'accumuler dans et autour du bateau (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Ce gaz peut être nocif ou fatal s'il est inhalé. Assurer une ventilation adéquate dès qu'un moteur tourne.

F13L1QL

Étiquette 10



Étiquette 11

Renseignements sur le dispositif antipollution	
Ce véhicule est certifié pour fonctionner à l'essence sans plomb et il répond aux normes 2005 de l'EPA des États-Unis et RÉGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES pour les moteurs marins à étincelles (SI).	
Famille de moteur:	XB CXM .XXX CR
Limite des émissions de la famille:	XX gm/kW-hr HC + NO _x
Cylindrée:	XXX cc
Système de contrôle des Émissions:	XXX
Spécifications d'entretien	
Puissance:	XXXX tr/min ± XXX
Type de bougie:	XXX
Ecartement des électrodes:	XXX po/XXX mm

F00L29Y

TYPIQUE

Étiquette 12

Ce produit peut être protégé aux États-Unis par un ou plusieurs des brevets et/ou demandes de brevet énumérés ci-après, ainsi que par leurs équivalents ailleurs qu'aux États-Unis: 6,672,240; 6,601,528; 6,568,376; 6,544,086; 6,482,055; 6,428,371; 6,418,890; 6,415,759; 6,405,669; 6,390,869; 6,336,833; 6,332,422; 6,283,099; 5,690,520; 5,369,360; D490,766; D489,311; D485,798; D485,526; D483,315; D482,649; D469,053; D468,254; D467,860; D467,859; D465,446; D465,194; D464,601; D459,693; D409,555; D400,844.

SEA-DOO, ISLANDIA, UTOPIA, SPEEDSTER, SPORTSTER, ROTAX, 4-TEC et les représentations graphiques qui y sont associées sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. BOMBARDIER, CHALLENGER sont des marques de commerce de Bombardier inc. et sont utilisées sous licence.

ORBITAL et le logo ORBITAL sont des marques de commerce déposées de Orbital Engine Company (Australia) Pty. Limited et sont utilisées sous licence.

© & © 2000-2004 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

F00L3CL

Étiquette 13

⚠ AVERTISSEMENT
Les vapeurs d'essence peuvent exploser, causant des blessures ou le décès. Avant de démarrer le moteur, actionner le ventilateur 5 minutes et vérifier si la cale du compartiment-moteur présente des vapeurs d'essence.

F13L1SY

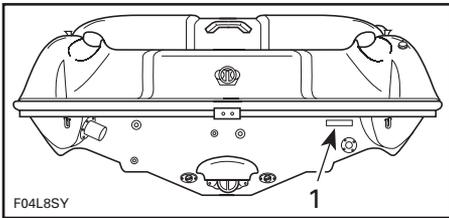
TYPIQUE

NUMÉROS D'IDENTIFICATION

Les principaux composants du bateau (coque et moteur) sont identifiés par des numéros de série différents. Il peut parfois s'avérer nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour être en mesure d'effectuer une réclamation de garantie ou pour retracer le bateau en cas de vol.

Coque

Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve du côté droit du tableau.



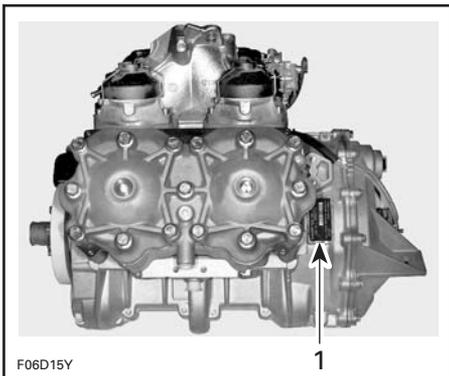
TYPIQUE

1. Numéro d'identification de la coque (N.I.C.)

Moteur

Moteur 947 DI

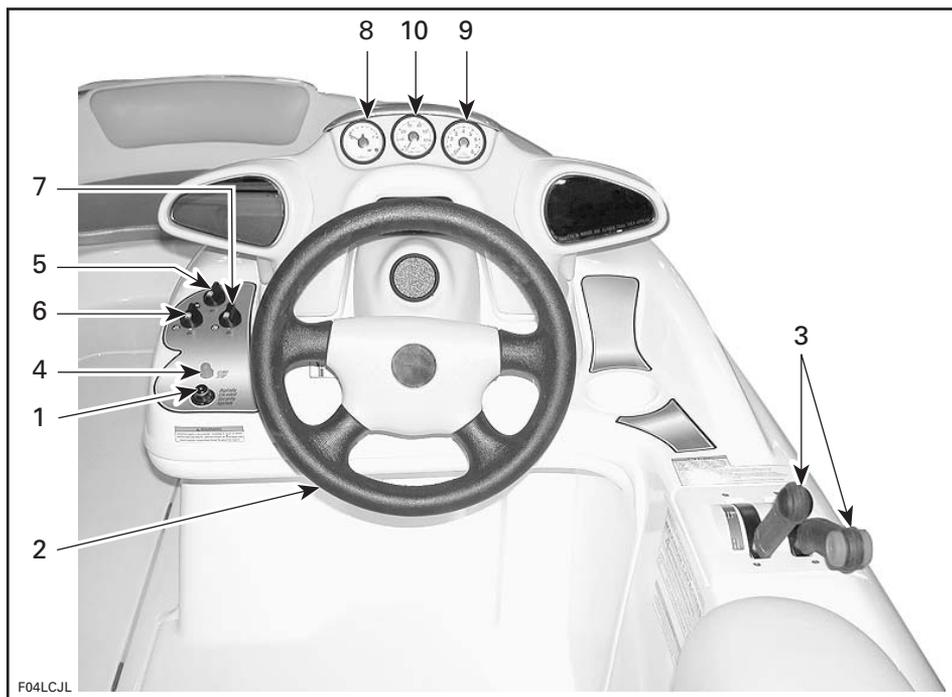
Le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) se trouve sur le carter supérieur du côté MAGNÉTO.



1. Numéro d'identification du moteur (N.I.M.)

EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

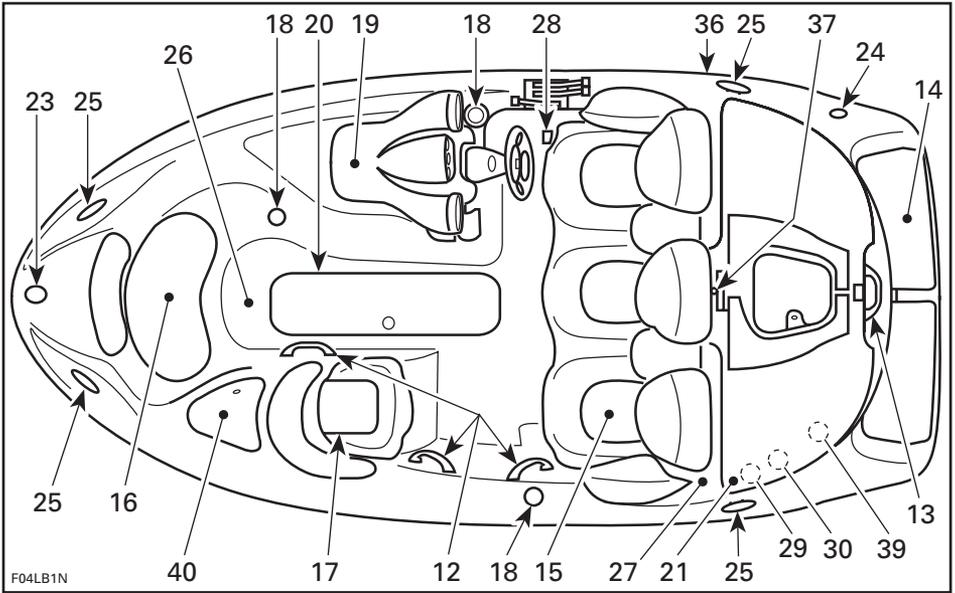
Poste de pilotage



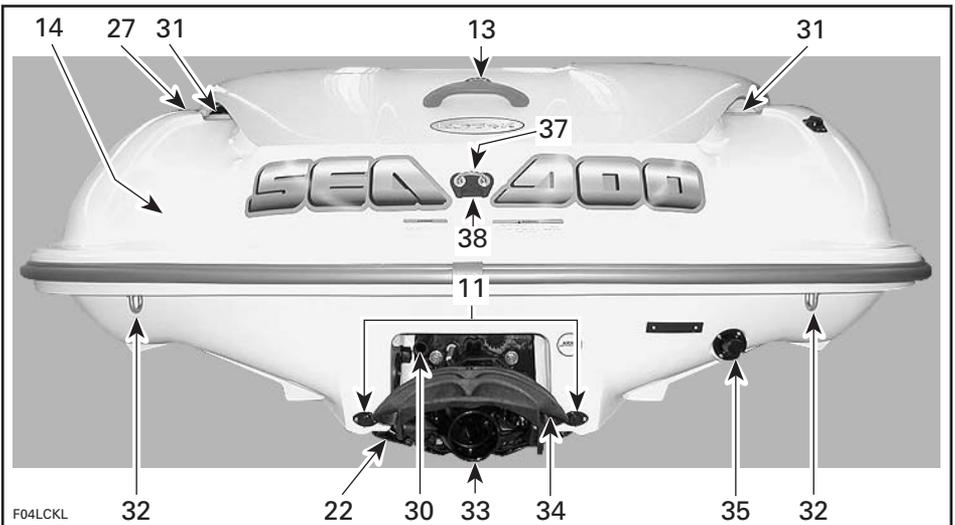
F04LCJL

VUE DU POSTE DE PILOTAGE

Vue d'ensemble



TIPIQUE



TIPIQUE

1. Cordon de sécurité borne DESS
2. Volant
3. Leviers d'accélérateur/sélecteur
4. Bouton de démarrage/arrêt
5. Interrupteur des feux de navigation
6. Interrupteur de la pompe de cale
7. Interrupteur du ventilateur de cale
8. Indicateur de niveau d'essence et voyant de bas niveau d'huile à injection
9. Tachymètre
10. Indicateur de vitesse
11. Bouchons de vidange de la cale
12. Poignées de maintien
13. Poignée de maintien arrière
14. Plate-forme d'embarquement
15. Sièges
16. Siège de proue
17. Siège de l'observateur
18. Porte-gobelets
19. Compartiment de rangement avant
20. Compartiment de rangement du pont
21. Compartiment de rangement arrière
22. Admission d'eau de la turbine
23. Feu de proue
24. Prise de feu de poupe amovible
25. Taquets d'amarre
26. Pont
27. Bouchon du réservoir d'essence
28. Orifice de vidange du pont
29. Bouchon du réservoir d'huile à injection
30. Raccords de rinçage
31. Conduits de ventilation
32. Oeillets de proue et de poupe
33. Tuyère de turbine
34. Déflecteur de marche arrière
35. Clapet de cale
36. Aération du réservoir d'essence
37. Dispositifs de fixation pour sports nautiques
38. Orifice de purge du système de refroidissement
39. Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie
40. Glacière

FONCTIONS DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

1) Cordon de sécurité/borne du DESS (interrupteur coupe- circuit du moteur)

WARNING

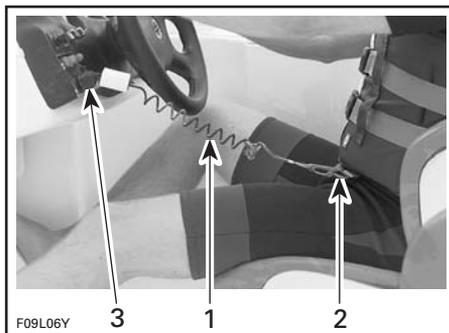
On recommande de toujours utiliser le cordon de sécurité avec le bateau pour éviter que celui-ci ne se mette en route sans son conducteur et afin de réduire les risques de blessures ou de décès. Débrancher le cordon de sécurité pour aider à prévenir tout démarrage accidentel.

Pour être complètement opérationnel, le cordon de sécurité devrait être bien branché à la borne du système de sécurité à encodage numérique (DESS^{MC}).

Le moteur cesse de fonctionner lorsqu'on enlève le capuchon du cordon de sécurité de la borne du DESS. Fixer le cordon au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur, puis fixer le capuchon à la borne du DESS pour permettre le démarrage du moteur.

AVERTISSEMENT

Remplacer le cordon de sécurité si le capuchon est lâche ou se détache continuellement de la borne.



TYPIQUE

1. Cordon de sécurité
2. Le fixer au V.F.I.
3. Le brancher à la borne

AVERTISSEMENT

La direction est réduite lorsque l'accélérateur est relâché et nulle lorsque le moteur est arrêté. Toujours débrancher le cordon de sécurité lorsque le bateau n'est pas utilisé.

ATTENTION: Ne pas lubrifier la borne du DESS ou le capuchon du cordon de sécurité.

AVERTISSEMENT

Bien que l'on puisse arrêter le moteur en se servant du bouton de démarrage/d'arrêt, on recommande de prendre l'habitude de débrancher le cordon de sécurité lorsqu'on est arrêté.

Système de contrôle

Pour aider le conducteur lorsqu'il utilise le bateau, un système contrôle certaines pièces du bateau et envoie, grâce à un avertisseur, des signaux sonores qui l'avertissent d'une situation bien précise. Le tableau suivant indique les signaux codés qui concernent seulement le cordon de sécurité. Pour connaître les autres codes, voir la section DIAGNOSTIC DES PANNES.

NOMBRE DE BIPS	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
2 courts bips (au moment de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité)	<ul style="list-style-type: none">Le cordon de sécurité fonctionne bien (bon contact et capuchon adéquat).	<ul style="list-style-type: none">Le moteur peut être démarré normalement.
1 long bip (au moment de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système ou en appuyant sur le bouton de démarrage/arrêt dans certains cas)	<ul style="list-style-type: none">Le levier sélecteur n'est pas au point mort.Mauvaise connexion entre le capuchon et la borne du système de sécurité.Cordon de sécurité inadéquat.Capuchon du cordon de sécurité sale.Défectuosité du MEM ou du faisceau de fils.	<ul style="list-style-type: none">Mettre le levier sélecteur au point mort.Enlever puis remettre le cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité. Deux courts «bips» se feront entendre, ce qui signifie que le système est prêt pour le démarrage du moteur.Utiliser le cordon de sécurité programmé pour le bateau. Si celui-ci ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.Nettoyer.Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Système de sécurité à encodage numérique (DESS^{MC})

Le capuchon du système de sécurité à encodage numérique présente un circuit électronique qui renferme un numéro de série unique.

Ce cordon ne peut être utilisé sur un bateau autre, de même qu'on ne peut utiliser le cordon d'une autre bateau sur le sien.

Cependant, le système de sécurité à encodage numérique est d'une grande flexibilité. Il est possible d'acheter un cordon de sécurité supplémentaire et de le programmer pour son bateau. Pour faire programmer un cordon de sécurité supplémentaire, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Lorsqu'on arrête le moteur à l'aide du bouton de démarrage/arrêt pendant que le cordon de sécurité est encore branché à la borne, on peut redémarrer pendant les 10 minutes suivantes (environ) en appuyant sur le bouton de démarrage/arrêt. Après cet intervalle, débrancher et rebrancher le capuchon du cordon de sécurité. Deux courts «bips» se feront entendre, ce qui signifie que le système est prêt pour le démarrage du moteur.

Ne pas lubrifier la borne du DESS du cordon de sécurité. Garder le cordon en bon état. Vérifier et essayer régulièrement le système. Si le moteur ne s'arrête pas lorsqu'on enlève le cordon de la borne ou si le cordon est usé ou endommagé, consulter le concessionnaire qui le réparera ou le remplacera.

2) Volant

Le volant commande la direction du bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau se dirige vers la droite et lorsqu'on le tourne dans le sens contraire, le bateau se dirige vers la gauche pourvu que le moteur tourne.

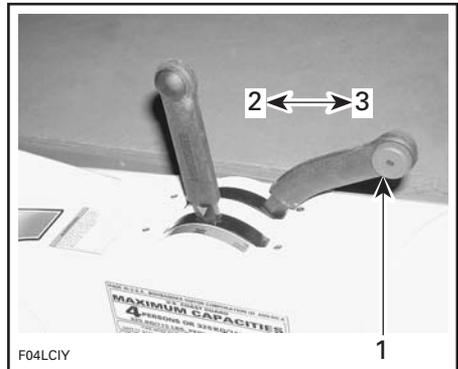
Direction assistée à basse vitesse

Chaque fois que le levier d'accélérateur se trouve **au ralenti** et que le volant approche la fin de sa course, le régime du moteur s'élève légèrement afin d'augmenter la poussée de la turbine, ce qui assiste la direction à basse vitesse et facilite l'accostage et le départ du quai. Voir la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION pour plus de détails.

3) Leviers d'accélérateur/sélecteur

Levier d'accélérateur

Le bateau accélère lorsqu'on pousse le levier vers l'avant. Lorsqu'on ramène complètement le levier vers l'arrière, le moteur revient au ralenti et le bateau s'arrête graduellement en raison de la résistance de l'eau.



1. Levier d'accélérateur
2. Augmente la vitesse
3. Réduit le ralenti

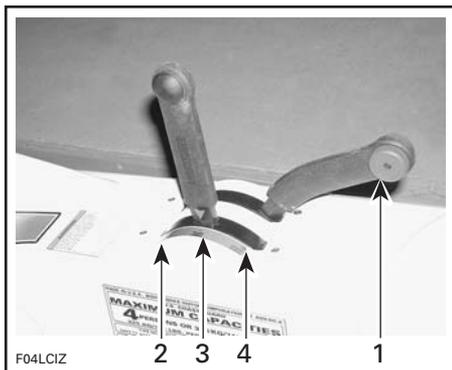
Levier sélecteur

Ce levier a trois positions:

- marche avant
- point mort
- marche arrière.

Pour être en mesure de changer de vitesse, le levier d'accélérateur doit être au ralenti, soit complètement ramené vers l'arrière. Pour démarrer le moteur, mettre le levier sélecteur au point mort.

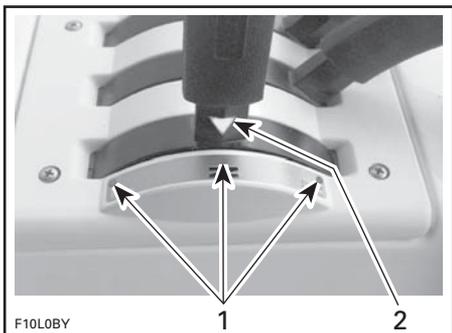
REMARQUE: Si le levier sélecteur n'est pas au point mort et qu'on tente de démarrer le moteur (avec le cordon de sécurité sur la borne et en appuyant sur le bouton de démarrage/arrêt), 4 courts «bips» se feront entendre. Un seul court «bip» confirmera, pendant qu'on bouge le levier, qu'on a atteint la position «point mort».



1. Le levier d'accélérateur doit être ramené complètement vers l'arrière (ralenti) pour changer de vitesse
2. Marche avant
3. Point mort
4. Marche arrière

ATTENTION: Ne pas forcer le levier. S'assurer que le levier d'accélérateur est au ralenti.

REMARQUE: Pour faciliter l'utilisation du levier sélecteur, aligner la flèche de ce dernier avec le point approprié (la marche avant, le point mort ou la marche arrière).



TYPIQUE

1. Points de sélection
2. Flèche sur le levier sélecteur

⚠ AVERTISSEMENT

On ne doit utiliser le levier sélecteur que lorsque le moteur tourne au ralenti et que le bateau est complètement arrêté.

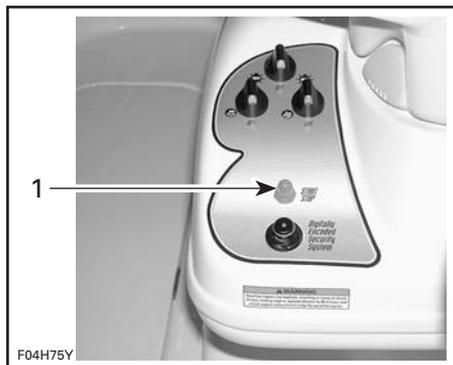
⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni aucune personne, notamment un enfant, derrière le bateau.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime en marche arrière.

4) Bouton de démarrage/arrêt

Ce bouton-poussoir a deux fonctions: démarrer et arrêter le moteur.



TYPIQUE — BOUTON DE DÉMARRAGE/ARRÊT

1. Bouton de démarrage/arrêt

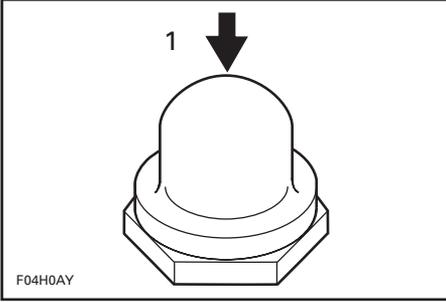
Démarrage

⚠ AVERTISSEMENT

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Le CO peut être nocif ou mortel si on le respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le moteur tourne.

Le levier sélecteur doit être à la position «point mort» et le cordon de sécurité sur la borne du DESS afin de permettre au moteur de démarrer.

Pour démarrer le moteur, il suffit d'appuyer sur le bouton et de le relâcher dès qu'il est en marche.



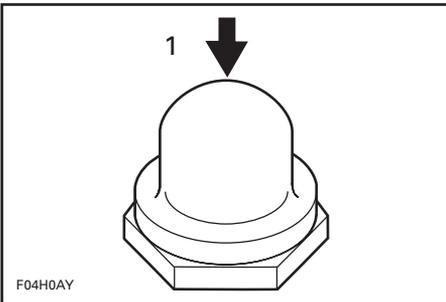
1. Démarrage lorsque le moteur n'est PAS en marche

Arrêt

⚠ AVERTISSEMENT

Bien qu'il soit possible d'arrêter le moteur avec le bouton d'arrêt, il est fortement recommandé de tirer plutôt sur le cordon de sécurité. Adopter cette bonne habitude dès le début.

Lorsqu'on enfonce le bouton pendant que le moteur tourne, ce dernier cesse de fonctionner.



1. ARRÊT lorsque le moteur EST en marche

⚠ AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté.

5) Interrupteur des feux de navigation

Cet interrupteur rotatif a trois positions: «NAV», «OFF» et «ANC».

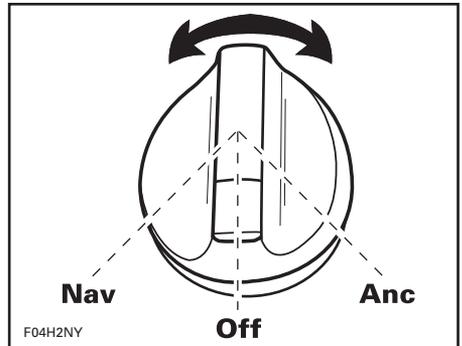
«ANC»: Allume le feu de mouillage lorsque le bateau est ancré. Seul le feu de poupe est allumé.

«OFF»: Éteint tous les feux.

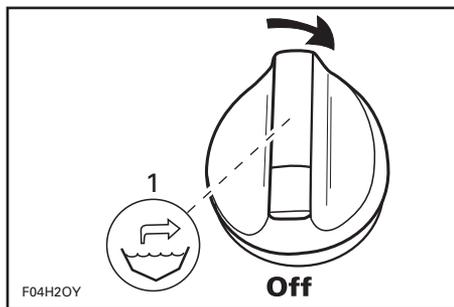
«NAV»: Allume les feux de proue et de poupe, en plus d'éclairer le ou les indicateurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser les feux de navigation entre le coucher et le lever du soleil ou lorsque la visibilité est réduite. S'assurer que le feu de poupe est installé. Se référer au passage FEU DE POUPE AMOVI-BLE pour en connaître l'emplacement et les instructions d'installation.



6) Interrupteur de la pompe de cale



1. Cale

Cet interrupteur rotatif a deux positions: «OFF» et «ON».

Tourner cet interrupteur à la position «ON» afin d'activer manuellement la pompe de cale (après un nettoyage, un remisage, etc.).

Tourner l'interrupteur à «OFF» une fois l'opération terminée.

ATTENTION: Ne pas utiliser la pompe trop longtemps si la cale est sèche; la batterie s'épuisera et la pompe sera endommagée.

On peut faire fonctionner la pompe de cale sans que le cordon de sécurité soit branché à son interrupteur.

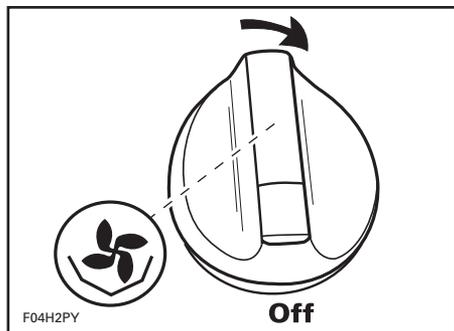
ATTENTION: Toujours arrêter la pompe lorsque la cale est sèche ou avant d'accélérer. La pompe de cale passera alors en mode automatique.

Pompe de cale automatique

La pompe de cale automatique évacue l'eau se trouvant dans la cale. Une sonde de niveau d'eau détecte l'eau, ce qui fait mettre en marche la pompe. Lorsque l'eau est complètement évacuée, la pompe s'éteint automatiquement. Ce mode automatique fonctionne en tout temps, que le cordon de sécurité se trouve ou non sur la borne du système de sécurité et que le moteur tourne ou non.

ATTENTION: Si l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF» lorsque l'embarcation est amarrée, la pompe de cale automatique se mettra en marche, même si le niveau de l'eau augmente dans la cale.

7) Interrupteur du ventilateur de cale



Cet interrupteur rotatif a deux positions («OFF» et «ON»). Lorsqu'on l'actionne, le ventilateur permet d'aérer le compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours faire fonctionner le ventilateur pendant au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace en rien l'odorat pour détecter les émissions de vapeur d'essence.

Si on utilise le ventilateur de cale pendant une période prolongée sans que le moteur tourne, la batterie risque de se décharger.

Arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.

8) Indicateur de niveau d'essence et voyant de bas niveau d'huile à injection

Indicateur de niveau d'essence

Cet indicateur sur le tableau de bord indique la quantité d'essence dans le réservoir lorsque le moteur fonctionne.

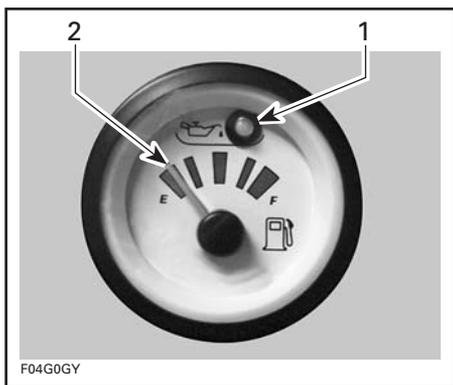
L'indicateur s'allume dès que les feux de navigation s'allument.

On peut également vérifier le niveau d'essence sans que le moteur fonctionne. S'assurer que le cordon de sécurité n'est pas sur son interrupteur et appuyer sur un bouton de démarrage/arrêt; l'indicateur sera alors activé pour environ 30 secondes.

Voyant de bas niveau d'huile à injection

Le voyant s'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas dans le réservoir d'huile. Remplir le réservoir le plus tôt possible. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo si le voyant demeure allumé.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur jusqu'à ce qu'il manque d'huile, sinon il sera sérieusement endommagé.



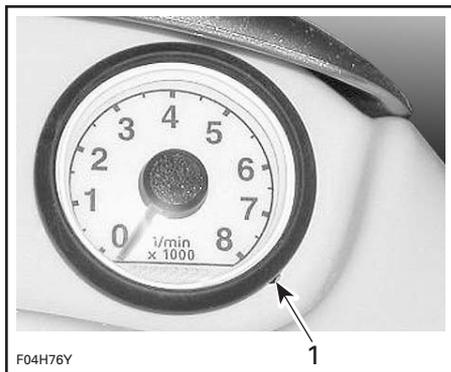
TYPIQUE

1. Voyant de bas niveau d'huile à injection
2. Niveau d'essence

9) Tachymètre

Le tachymètre indique la vitesse de rotation du moteur en tours par minute (tr/mn). Multiplier la lecture par 1000 afin de connaître le régime réel.

Le tachymètre s'allume dès que les feux de navigation s'allument.



TYPIQUE

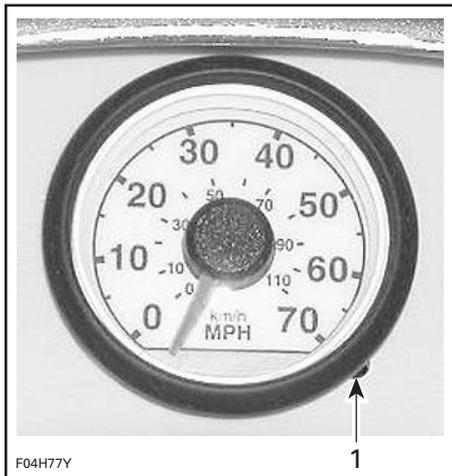
1. Tachymètre

10) Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse du bateau en milles par heure (MPH) et en kilomètres par heure (km/h).

L'indicateur de vitesse s'allume dès que les feux de navigation sont allumés.

La sonde de vitesse installée sur le sabot gauche du bateau envoie un signal à l'indicateur.



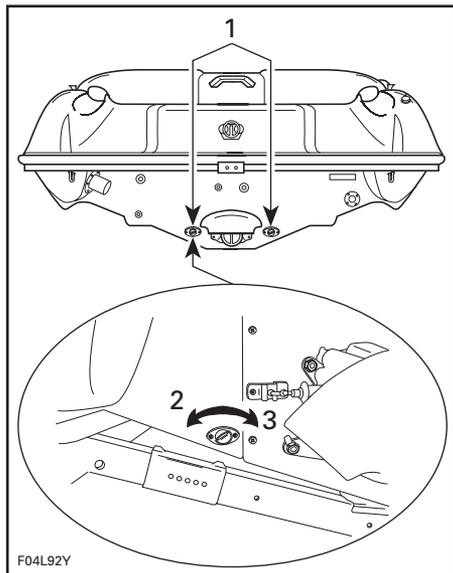
TYPIQUE

1. Indicateur de vitesse

11) Bouchons de vidange de la cale

Pour vider toute quantité d'eau accumulée dans la cale, il suffit de dévisser ces bouchons.

Le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) afin que la cale puisse se vider.



TYPIQUE

1. Emplacement des bouchons de vidange
2. Desserrer
3. Serrer

12) Poignées de maintien

Les poignées de maintien offrent une bonne prise aux passagers.

Malgré la présence de poignées de maintien, ne jamais s'adonner à des manoeuvres risquant d'éjecter le conducteur ou les passagers ou de les propulser hors de leur siège.

ATTENTION: Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

Pour savoir où sont les poignées de maintien, se reporter au début de cette section et se référer aux illustrations propres à l'emplacement des composants.

13) Poignée de maintien arrière

Cette poignée de maintien offre une bonne prise pour monter à bord du bateau.

ATTENTION: Ne jamais se servir de la poignée de maintien pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

14) Plate-forme d'embarquement

Cette surface antidérapante facilite l'embarquement à l'arrière du bateau.

AVERTISSEMENT

Éviter les blessures graves ou mortelles. Arrêter le moteur avant d'utiliser la plate-forme d'embarquement. Tenir les gens, les vêtements et les cheveux à l'écart du jet ou de la grille d'admission pour éviter tout enchevêtrement, la noyade ou un empoisonnement au monoxyde de carbone.

15) Sièges

Tous les passagers devraient être assis pendant une randonnée.

AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir sur le rebord ni se tenir debout lorsque le bateau est en marche. Se servir des poignées de maintien et des sièges en eau agitée.

16) Siège de proue

Ce siège situé à l'avant de l'embarcation sert de marche d'embarquement ou permet de profiter du soleil lorsque l'embarcation est au repos.

Utiliser les poignées de maintien au besoin.

AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou mortelles, ne pas s'asseoir sur le siège de proue lorsqu'on circule à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 MPH).

17) Siège de l'observateur

Situé à bâbord et orienté vers l'arrière, ce siège est à l'intention de l'observateur lorsqu'on tire un skieur ou tout autre accessoire de sport nautique.

Utiliser les poignées de maintien au besoin.

AVERTISSEMENT

Il faut toujours un observateur lorsqu'on tire un skieur ou tout autre accessoire de sport nautique; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

18) Porte-gobelets

Ceux-ci sont très pratiques pour y mettre des boissons non alcoolisées.

AVERTISSEMENT

Ne consommer aucune boisson alcoolisée à bord du bateau. Ne conserver aucune bouteille, canette, etc. dans les porte-gobelets lorsque le bateau circule à grande vitesse ou en eau agitée.

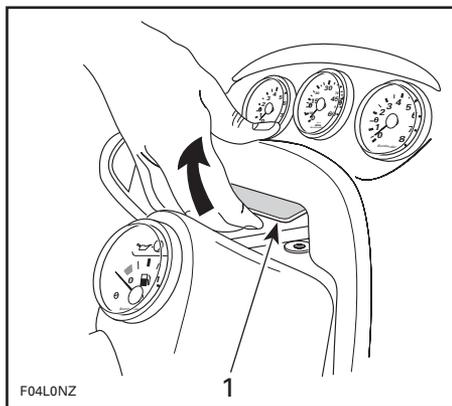
19) Compartiment de rangement avant

Ce compartiment étanche est muni d'une serrure et comporte un panier amovible destiné à transporter des effets personnels. Le panier est l'endroit idéal pour ranger les bougies, la trousse de premiers soins, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

Tirer le levier de verrouillage vers le haut pour déverrouiller le couvercle du compartiment de rangement. Soulever le couvercle jusqu'à la limite du dispositif de retenue. Le couvercle demeurera dans cette position en eau calme.



TYPIQUE

1. Tirer sur le levier de verrouillage

Le panier présente un logement permettant d'entreposer un extincteur approuvé.

L'extincteur (vendu séparément) devrait toujours être bien fixé dans son logement.

Le *Guide du conducteur* devrait être conservé dans un sac étanche et se trouver en tout temps dans le bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas retirer le panier pour se procurer davantage d'espace de rangement. Des composants peuvent s'entremêler et entraîner de sérieux problèmes de fonctionnement.

Abaisser le couvercle pour relâcher le mécanisme, et le descendre ensuite lentement. Enfoncer solidement le couvercle pour le verrouiller dès qu'il parvient au verrou.

Vérifier régulièrement la solidité de la goupille de verrouillage du couvercle de rangement. La serrer au besoin, et s'assurer que le verrouillage est efficace.

⚠ AVERTISSEMENT

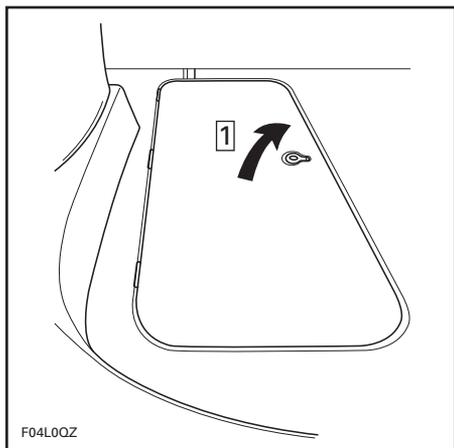
Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.



TYPIQUE — GLACIÈRE DU SIÈGE DE L'OBSERVATEUR

20) Compartiment de rangement du pont

Le compartiment de rangement du pont est l'endroit idéal pour remiser les skis nautiques, les avirons, l'ancre et sa corde, etc.



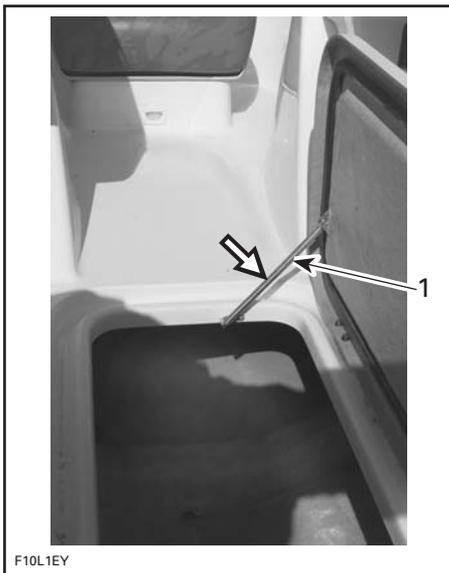
TYPIQUE

Étape 1 : Tirer le verrou et soulever le couvercle

Soulever la bague de verrouillage et ouvrir doucement le couvercle jusqu'à ce qu'il soit arrêté par le ressort de retenue.

Une fois complètement ouvert, le couvercle reste dans cette position lorsque le bateau se trouve en eau calme.

Pour fermer ce dernier, presser doucement sur le côté du ressort afin de le déclencher, puis abaisser le couvercle.



TYPIQUE

1. Presser doucement ici pour déclencher le ressort

⚠ AVERTISSEMENT

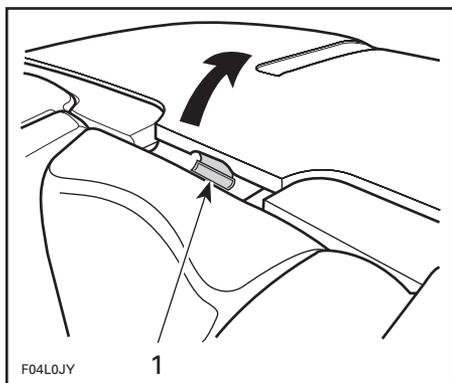
Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

21) Compartiment de rangement arrière

Ce compartiment est très pratique, particulièrement pour remiser de gros objets personnels. C'est l'endroit idéal pour ranger des vêtements de flottaison individuels (VFI) supplémentaires, des serviettes, de la nourriture, etc.

Tirer sur le levier de verrouillage et ouvrir doucement le couvercle du compartiment moteur jusqu'à ce qu'il soit arrêté.

L'amortisseur terminera le processus d'ouverture et empêchera le couvercle de se refermer.



TYPIQUE

1. Tirer sur le levier de verrouillage

Panier de rangement

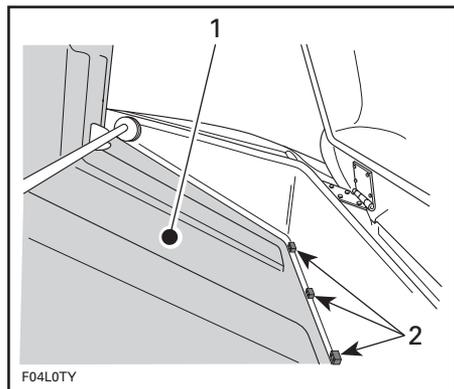
ATTENTION: Pour éviter d'endommager le panier de rangement, son contenu ne doit pas excéder le POIDS LIMITE recommandé de 22.5 k (50 lb).

On peut enlever le plateau de rangement pour accéder au compartiment moteur. Prendre la poignée et soulever le plateau vers l'arrière jusqu'à ce que les points d'ancrage se libèrent.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le plateau de rangement est soulevé ou enlevé, ne jamais toucher aux pièces électriques en démarrant le moteur ou pendant que ce dernier tourne. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

Lorsqu'on remet le plateau de rangement à sa place, bien l'installer sous ses points d'ancrage; ensuite, l'abaisser doucement et pousser vers le bas afin de le verrouiller.



TYPIQUE

1. Plateau du compartiment de rangement arrière
2. Plateau sous ses points d'ancrage

Fermer énergiquement le couvercle du compartiment de rangement pour le verrouiller.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner l'embarcation lorsque le couvercle du compartiment de rangement arrière est ouvert.

22) Admission d'eau de la turbine

L'eau est aspirée dans cette ouverture par l'hélice; la grille minimise l'introduction de corps étrangers dans le système de propulsion.

⚠ AVERTISSEMENT

Se tenir éloigné de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les longs cheveux, vêtements amples ou sangles des VFI peuvent s'enchevêtrer dans les parties mobiles et provoquer de sérieuses blessures ou la noyade.

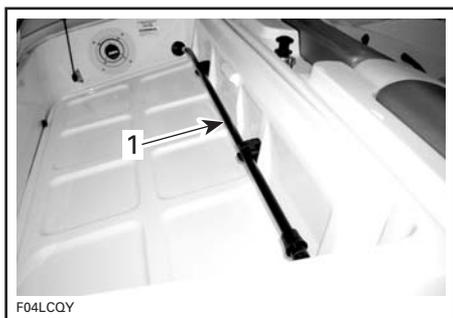
23) Feu de proue

Il s'agit d'un feu obligatoire rouge et vert. Consulter le paragraphe INTERRUPTEUR DES FEUX plus haut dans la présente section.

24) Prise de feu de poupe amovible

Ce feu de poupe blanc est obligatoire. Il est recommandé de le conserver dans le compartiment de rangement arrière lorsqu'on ne l'utilise pas.

Pour enlever le feu de poupe du couvercle du compartiment, le tirer hors du couvercle. Pour le remettre de nouveau, il suffit de l'enfoncer dans son logement.



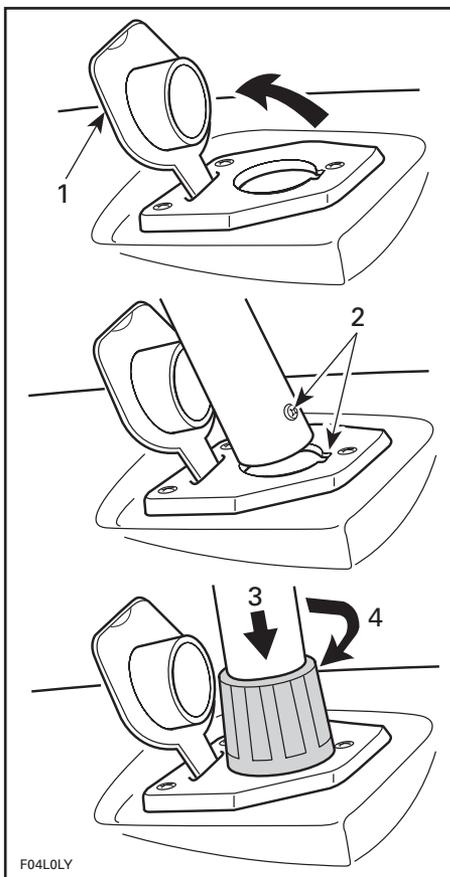
TYPIQUE

1. Remiser le feu de poupe ici

Installation

- Soulever le capuchon du logement.
- Insérer le feu de poupe dans l'orifice de fixation du logement. Bien aligner la tête de vis du feu de poupe avec l'encoche du logement.
- Enfoncer fermement le feu de poupe dans l'orifice afin de verrouiller les raccords.
- Pousser la bague de retenue vers le bas, puis la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille. Il peut être nécessaire de tourner légèrement la bague afin de pouvoir l'insérer dans l'orifice.

- Vérifier si le feu fonctionne. Consulter le paragraphe INTERRUPTEUR DES FEUX plus haut dans la présente section.



TYPIQUE

1. Soulever
2. Aligner la vis avec l'encoche
3. Pousser vers la base
4. Tourner la bague afin de la verrouiller

ATTENTION: Voir à ce qu'il y ait de la graisse diélectrique dans l'orifice de fixation du feu afin d'éviter toute corrosion.

25) Taquets d'amarre

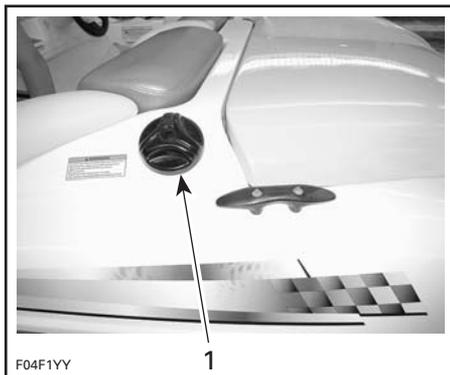
Dès que le bateau est au quai, il est recommandé d'utiliser les taquets d'amarre avant et arrière afin de bien le fixer. L'usage de défenses gonflées à l'air mais résistantes est également recommandé dans le but de protéger le bateau.

ATTENTION: Ne jamais utiliser les taquets d'amarre pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

26) Pont

Surface plane du bateau; elle devrait toujours être propre et dégagée.

27) Bouchon du réservoir d'essence



1. Bouchon du réservoir d'essence

Dévisser le bouchon pour remplir le réservoir d'essence. Serrer au maximum une fois le plein terminé.

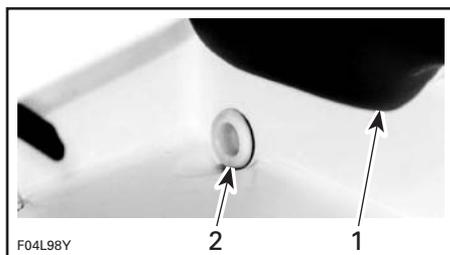
AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant risque de s'enflammer et d'exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir d'essence peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Voir à ce que le bateau soit de niveau lorsqu'on fait le plein d'essence. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau. Vérifier régulièrement le système d'alimentation.

28) Orifice de vidange du pont

Cet orifice permet à l'eau de s'écouler du bateau au moment d'une pluie, d'un nettoyage, d'une éclaboussure, etc.

Maintenir l'orifice propre pour éviter qu'il ne devienne obstrué.

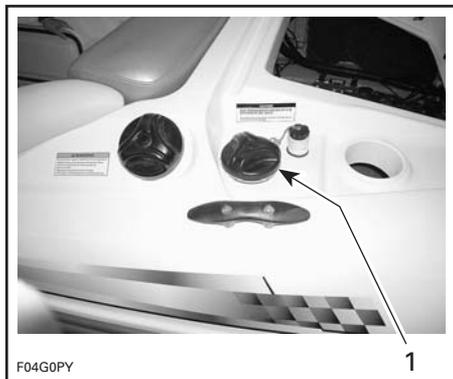


TYPIQUE

1. Siège du conducteur
2. Orifice de vidange du pont

29) Bouchon du réservoir d'huile à injection

Le bouchon est situé à gauche, sous le couvercle du compartiment moteur.



1. Bouchon du réservoir d'huile à injection

Dévisser le bouchon puis le visser solidement. Refermer le couvercle. Consulter la section CARBURANT ET LUBRIFICATION pour connaître les caractéristiques techniques de l'huile à injection.

⚠ AVERTISSEMENT

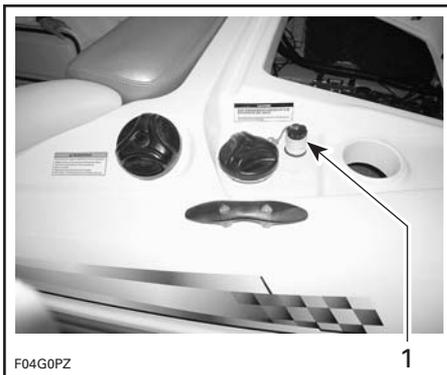
Ajouter de l'huile jusqu'au repère. Ne pas trop remplir. Remettre le bouchon et le resserrer à fond.

30) Raccords de rinçage

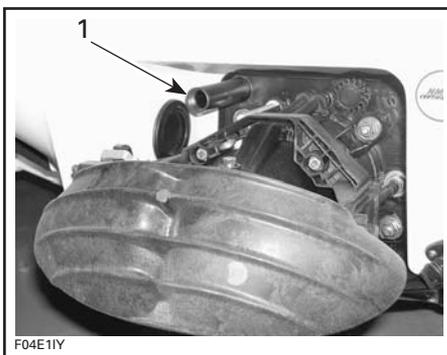
Consulter la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION afin de savoir comment utiliser ces raccords.

REMARQUE: Le moteur est muni d'un raccord de rinçage; ce raccord est fixé au support de turbine.

À des fins de commodité, un raccord de rinçage supplémentaire est situé sous le couvercle du compartiment moteur, du côté gauche du compartiment de rangement.



1. Raccord de rinçage et son bouchon



1. Raccord de rinçage au niveau de la pompe

On peut utiliser les raccords de rinçage qui, selon le cas, s'avèrent des plus commodes.

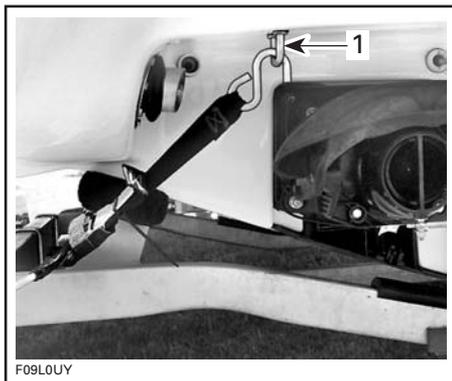
Voir la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

31) Conduits de ventilation

Situés sous le couvercle du compartiment moteur, ces conduits permettent à l'air de circuler de manière à alimenter le moteur et à aérer le compartiment moteur. Ils ne doivent jamais être obstrués.

32) Oeillets de proue et de poupe

On peut utiliser ces oeillets pour amarrer le bateau, le remorquer ou l'attacher lors du transport.



TYPIQUE

1. Oeillet de proue

33) Tuyère de turbine

La tuyère permet de diriger le bateau lorsque le moteur est en marche en tournant de gauche à droite selon le sens d'orientation du volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser la tuyère comme point d'appui pour monter à bord du bateau.

Voir *Propulsion* sous la rubrique *Principes de fonctionnement*.

34) Déflecteur de marche arrière

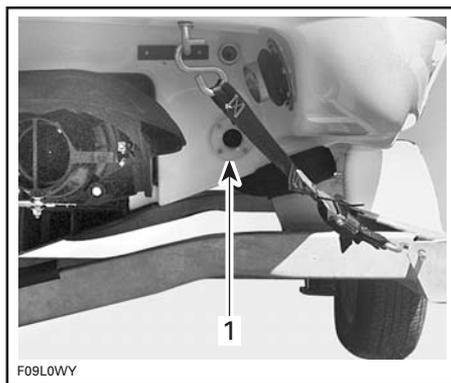
Lorsqu'on sélectionne le point mort ou la marche arrière à l'aide du levier sélecteur, le déflecteur se déplace vers le haut ou le bas selon la position désirée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le déflecteur comme point d'appui pour monter à bord du bateau. On devrait utiliser le levier sélecteur uniquement lorsque le moteur tourne au ralenti et que le bateau est complètement arrêtée.

35) Clapet de cale

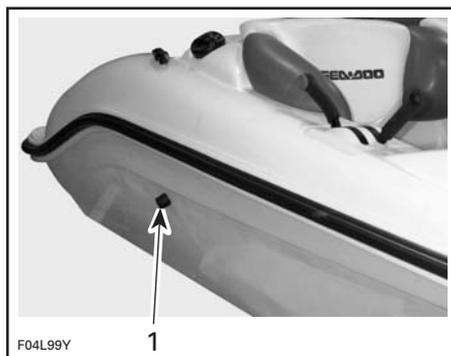
Ce clapet permet à l'eau provenant du pont d'être évacuée hors du bateau. Maintenir le clapet propre pour éviter qu'il ne devienne obstrué.



TYPIQUE

1. Clapet de cale

36) Aération du réservoir d'essence



1. Aérateur du réservoir d'essence

L'aération permet aux émanations d'essence et à la pression de s'échapper du réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais approcher une allumette ni une flamme de l'aération. Suivre les instructions du passage **POUR FAIRE LE PLEIN** à la section **CARBURANT ET LUBRIFICATION**.

37) Fixation de remorquage pour sports nautiques

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans les abris de toile, dans le cockpit, autour du tableau, etc.). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le moteur tourne. Ne laissez personne pratiquer le surf (en étant retenu à la plate-forme d'embarquement ou en se laissant tirer dans le sillage) ou se faire remorquer derrière votre embarcation à moins d'utiliser un câble de longueur adéquate.

Poteau de fixation de câble de ski nautique

Ce bateau est muni d'un poteau de fixation de câble de ski nautique. Utiliser ce poteau ou le crochet de remorquage pour tirer un adepte du ski nautique ou d'autres accessoires de sport nautique.

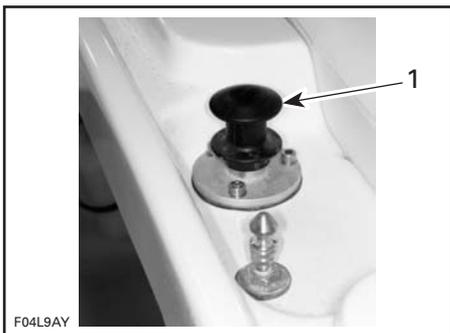
Tirer le poteau vers le haut afin d'y fixer le câble de ski nautique ou d'autres accessoires de sport nautique.



TYPIQUE

1. Tirer le poteau de fixation vers le haut afin d'y fixer un câble de ski nautique

Abaisser le poteau une fois l'utilisation terminée.



TYPIQUE

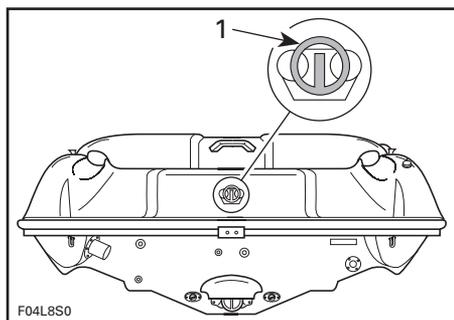
1. Position du poteau de fixation lorsqu'il n'est pas utilisé

AVERTISSEMENT

Il faut toujours un observateur lorsqu'on remorque un accessoire de sport nautique, un skieur ou un planchiste; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

ATTENTION: Ne jamais se servir du poteau de fixation du câble de ski nautique pour remorquer tout autre embarcation.

Ski nautique



TYPIQUE

1. Crochet pour ski nautique

Ce crochet qu'on a installé sur le bateau sera très pratique.

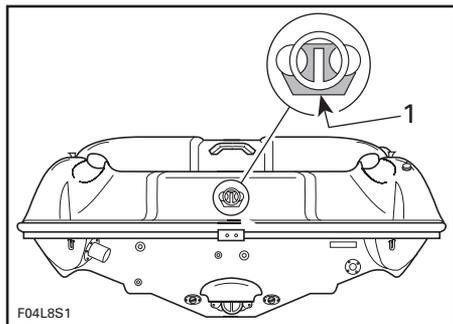
⚠ AVERTISSEMENT

Remorquer un skieur, un planchiste ou un adepte d'un autre sport nautique rend la manoeuvre de l'embarcation différente et exige de plus grandes aptitudes. A moins que ce ne soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré et brusque. Demeurer à distance des quais, baigneurs, embarcations ou objets. Il faut être conscient que des blessures sérieuses peuvent survenir si le câble n'est pas tendu durant un virage serré ou lorsqu'on décrit des cercles. Le câble pourrait s'enrouler autour du cou ou des membres d'une personne tombée à l'eau.

Lire parfaitement la section sur la sécurité des sports nautiques. Ces activités sont des plus divertissantes, mais elles présentent un certain risque.

38) Orifice de purge du système de refroidissement

Lorsque le moteur fonctionne, l'eau doit s'écouler par cet orifice afin de permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau du moteur.



TYPIQUE

1. Orifice de purge

Démarrer le moteur et vérifier que l'eau s'écoule par cet orifice.

ATTENTION: Si l'eau ne s'écoule pas par cet orifice quelques secondes après le démarrage du moteur, arrêter le moteur immédiatement et se référer aux passages concernant le rinçage du système de refroidissement dans la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION, ou consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

39) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

Cet interrupteur est dans le compartiment moteur. Il sert à couper complètement le circuit du système électrique.

Lorsqu'il est à «OFF», TOUS les accessoires électriques et électroniques sont éteints, à l'exception de la pompe de cale. Au besoin, la pompe de cale se mettra en marche automatiquement même si l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF».

Pour utiliser ces accessoires et réussir à démarrer le moteur, mettre l'interrupteur à «ON».

ATTENTION: Arrêter le moteur avant de mettre l'interrupteur à «OFF».



**TYPIQUE — INTERRUPTEUR COUPE
CIRCUIT PRINCIPAL DE
LA BATTERIE**

1. *Emplacement du coupe-circuit principal de la batterie*

On recommande de mettre l'interrupteur à «OFF» chaque fois qu'on fait une opération d'entretien dans le compartiment moteur, particulièrement dans le système électrique, en vue d'un transport ou d'un remisage à court terme.

ATTENTION: Lorsqu'on met l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF» alors que le bateau est amarré, la pompe de cale se mettra en marche si le niveau de l'eau augmente dans la cale.

Fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles. Voir la section ENTRETIEN pour plus de détails.

40) Glacière

Sur le bateau, la glacière se trouve à bâbord, derrière le siège de l'observateur.

CARBURANT ET LUBRIFICATION

ATTENTION: Suivre à la lettre les instructions de la présente section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Pour faire le plein

AVERTISSEMENT

Toujours suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

Arrêter le moteur.

Ne laisser personne demeurer à bord du bateau.

Bien amarrer le bateau au quai au quai de ravitaillement.

Voir à ce qu'il y ait un extincteur à portée de la main.

Faire fonctionner le ventilateur de la cale pendant au moins 5 minutes.

Arrêter le ventilateur de cale, la pompe de cale et tout autre dispositif susceptible de provoquer une étincelle.

S'assurer que le couvercle du compartiment moteur est fermé afin d'empêcher les vapeurs d'y pénétrer.

Ne pas fumer à proximité du bateau et se tenir loin de toute flamme.

Insérer le bec dans le goulot de remplissage.

Faire le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir d'essence et d'empêcher le reflux de carburant.

Remplir le réservoir jusqu'à la base du goulot de remplissage, **sans le faire déborder.**

Serrer le bouchon du réservoir au maximum et essuyer tout déversement accidentel.

Avant de démarrer le moteur, s'assurer qu'il n'y a aucune vapeur d'essence dans le compartiment moteur en utilisant le ventilateur au besoin.

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant risque de s'enflammer et d'exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir d'essence peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Voir à ce que le bateau soit de niveau lorsqu'on fait le plein d'essence. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau. Vérifier périodiquement le système d'alimentation.

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane à la pompe est de 87 (Ron + Mon/2).

Ailleurs qu'en Amérique du Nord, utiliser un carburant avec un indice d'octane de **90 RON.**

Ne pas mélanger l'huile et l'essence. Toujours vérifier le niveau d'huile à injection en faisant le plein d'essence.

ATTENTION: L'utilisation d'un carburant autre que de l'essence ordinaire sans plomb peut réduire la performance du bateau ainsi qu'endommager le système d'alimentation et les composants du moteur. Ne jamais utiliser d'autres carburants. Ne jamais utiliser de carburant contenant de l'alcool, du méthanol ni d'autres produits semblables, y compris le naphthé.

Type d'huile recommandée

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile avant d'utiliser le bateau. Ajouter de l'huile jusqu'au repère. Ne pas trop remplir. Réinstaller le bouchon et le resserrer complètement. Toujours d'assurer que le réservoir d'huile à injection contient suffisamment d'huile. Vérifier le niveau d'huile et en ajouter lors de chaque plein d'essence. Le moteur subira de graves dommages s'il manque d'huile. Si on laisse le réservoir d'huile se vider presque complètement, l'air pourrait s'infiltrer dans le système, de sorte qu'on devra le purger. On devra alors consulter immédiatement un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire inspecter le système d'injection d'huile.

N'utiliser que de l'huile à injection pour moteurs à deux-temps vendue par les concessionnaires autorisés de bateaux sport Sea-Doo.

MODÈLE	TYPE D'HUILE
SPORTSTER LE DI ①	• Huile à injection synthétique Formula XP-S (ou l'équivalent)

① L'huile Formula XP-S est spécialement conçue et testée en vue de l'utilisation dans nos moteurs 947 DI. L'utilisation de toute autre marque d'huile de qualité inférieure pour moteurs à deux-temps peut entraîner l'annulation de la garantie limitée. N'utiliser que de l'huile Formula XP-S (ou l'équivalent).

L'huile à injection synthétique Formula XP-S procure une lubrification supérieure, réduit l'usure des composants du moteur et contrôle les dépôts, ce qui permet de maintenir les performances et les propriétés antifricition à leur maximum. Cette huile à injection synthétique est conforme aux dernières normes ASTM et JASO; elle assure en effet une biodégradabilité supérieure et une faible émission de fumée d'échappement.

Ne jamais utiliser d'huile à moteur à base de pétrole ou d'huile synthétique pour moteurs à quatre temps, et ne jamais mélanger celles-ci avec l'huile pour moteurs hors-bord. Ne pas utiliser les huiles pour moteurs hors-bord NMMA TC-W, TC-W2, TC-W3 ni aucune autre huile sans cendre pour moteurs à deux temps qui n'ont aucune teneur en cendre. Éviter de mélanger les huiles API TC de différentes marques, car les réactions chimiques risquent d'endommager sérieusement le moteur.

Système d'injection d'huile

Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile à injection dans le réservoir. Pour vérifier le niveau d'huile, ouvrir le couvercle du compartiment moteur puis soulever et tenir le plateau. Vérifier le niveau d'huile à travers le réservoir translucide.

On recommande de verser l'huile dans le réservoir à l'aide d'un entonnoir. Cesser de remplir le réservoir lorsque le niveau d'huile est à environ 13 mm (1/2 po) du haut du réservoir. Ne pas trop remplir. Essayer l'huile répandue.

REMARQUE: Toujours avoir 1 litre d'huile à injection à sa disposition.

PÉRIODE DE RODAGE

ATTENTION: Suivre à la lettre les instructions de la présente section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Moteur

Le moteur Rotax® doit subir un rodage avant qu'on ne l'utilise à plein régime. De fait, nous recommandons une période d'environ 10 heures de fonctionnement.

Au cours de cette période, **ne pas dépasser les 3/4 du régime maximal.** Toutefois, de courtes accélérations et variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Des accélérations maximales soutenues, des vitesses de croisière prolongées et une surcharge du moteur sont très nuisibles au cours du rodage.

Révision-10 heures

Il est fortement recommandé de faire vérifier le bateau par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo après les 10 premières heures de fonctionnement. Profitez de l'occasion pour discuter avec le concessionnaire de toutes les interrogations qui ont surgi pendant l'utilisation du bateau.

Après les 10 premières heures de fonctionnement, l'inspection est aux frais du propriétaire.

LISTE DE VÉRIFICATION DE LA RÉVISION DE 10 HEURES	
Mise sous pression des conduits et inspection des attaches du système d'alimentation	✓
Réglage du câble d'accélérateur (s'il y a lieu)	
Inspection des conduits du système d'injection d'huile et du filtre à huile	
Inspection et réglage de la pompe à injection d'huile (s'il y a lieu)	
Inspection des supports de moteur et des tampons d'ancrage	
Inspection des dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs	
Serrage des colliers de fixation des boyaux du système d'échappement	
Vérification de la direction et de la direction assistée à basse vitesse	
Réglage du câble de direction (s'il y a lieu)	
Réglage du câble de levier sélecteur (s'il y a lieu)	
Maintien du levier d'accélérateur à la position sélectionnée et réglage de la tension du levier (au besoin)	
Vérification de l'état des boyaux et des attaches	
Vérification du fonctionnement de la pompe et du ventilateur de cale	
Vérification du système de sécurité à encodage numérique et du fonctionnement des boutons de démarrage/arrêt	
Vérification de l'avertisseur sonore	
Inspection des raccords électriques (démarreur, batterie, etc.)	
Inspection et vérification de l'état des feux de navigation	
Vidange de l'huile du réservoir d'arbre d'hélice	
Application du couple de serrage aux écrous de retenue de la turbine	
Vérification de l'état de l'hélice, jeu entre l'hélice et l'anneau d'usure	
Lubrification du volant moteur (côté PDM)	
Vérification de l'état de la coque et de la grille d'admission d'eau	
Vérification de la solidité des attaches	
Vérification et nettoyage du boyau de vidange de l'échappement	

On recommande de faire signer le tableau d'inspection par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Date de la révision de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo

Code du concessionnaire

VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Il est primordial d'effectuer la vérification de préutilisation avant de conduire le bateau. Avant de démarrer, toujours s'assurer que les commandes principales, les dispositifs de sécurité et les composants mécaniques fonctionnent bien. À défaut de se conformer aux opérations décrites ci-dessous, de graves blessures ou le décès pourraient survenir. Apporter tout le matériel de sécurité prescrit par les règlements locaux.

Certains points suivants n'ont peut-être pas encore été abordés dans le présent guide. Or, ils seront couverts plus en détail dans la section ENTRETIEN ou OPÉRATIONS SPÉCIALES. Consulter ces sections pour en savoir davantage.

AVERTISSEMENT

On devrait toujours arrêter le moteur et débrancher le cordon de sécurité de la borne avant d'effectuer les opérations décrites ci-dessous. Démarrer l'embarcation seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

RÉSUMÉ

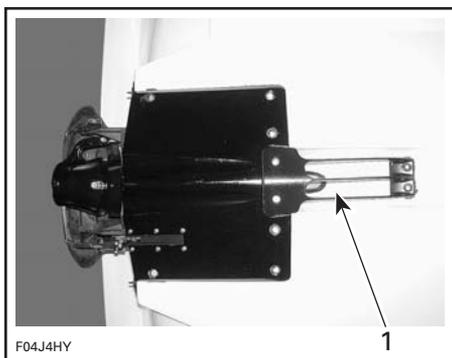
PIÈCE	OPÉRATION	✓
Coque	Vérifier si elle est endommagée.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Cale	Vider. S'assurer que les bouchons sont en place.	
Batterie	Vérifier la solidité des câbles et des courroies de retenue. Vérifier la charge.	
Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie	S'assurer qu'il est à «ON».	
Feux de navigation	Vérifier le fonctionnement.	
Réservoirs d'essence et d'huile	Remplir.	
Compartiment moteur	Vérifier les composants des systèmes d'alimentation et d'injection d'huile. Vérifier les niveaux d'essence et d'huile.	
Extincteur	Inspecter l'état et la fixation.	
Direction	Vérifier le fonctionnement.	
Systèmes d'accélérateur et de changement de vitesse	Vérifier le fonctionnement.	
Ventilateur et pompe de la cale	Vérifier le fonctionnement.	
Cordon de sécurité et boutons de démarrage/arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	
Équipement de navigation sécuritaire obligatoire	Vérifier le fonctionnement.	
Couvercles des compartiments de rangement	S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.	

Coque

S'assurer que la coque n'est ni fissurée ni endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, coquillages et autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou la turbine. Nettoyer au besoin. Si des débris résistent au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.



TYPIQUE

1. Vérifier cette région

Vérifier les rebords de l'hélice; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance sera grandement réduite.

Cale

S'il y a de l'eau dans la cale, mettre la pompe en marche afin de vider la cale.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre le bateau à l'eau.

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier si les câbles sont bien fixés à leur borne et si les brides ou les attaches de fixation de la batterie sont en bon état. Retirer la batterie du bateau avant de la charger. Ne pas survolter la batterie. Une batterie présentant une charge inadéquate pourrait exploser.

Réservoirs d'essence et d'huile

Maintenir le bateau à l'horizontale et remplir le réservoir d'essence.

Vérifier le niveau d'huile à injection et remplir le réservoir au besoin.

Vérifier les brides ou les attaches de fixation des réservoirs d'essence et d'huile.

Compartment moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur lorsqu'il y a fuite ou odeur d'essence. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Extincteur

S'assurer que l'extincteur est plein, en bon état et bien fixé.

Direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement. Lorsque le volant est centré, les tuyères de turbine devraient être bien droites. S'assurer que la tuyère pivote facilement lorsqu'on tourne le volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant de démarrer le moteur.

Système d'accélérateur

Vérifier une fois si le levier d'accélérateur se déplace librement.

Système de changement de vitesse

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque le levier sélecteur est en marche avant, le déflecteur doit être levé au maximum. Lorsque le levier est au point mort, le déflecteur doit être au centre. Lorsque le levier est en marche arrière, le déflecteur doit être abaissé complètement.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se verrouille.

Pour vérifier si le déflecteur de marche arrière se verrouille, mettre le levier sélecteur en position de marche avant.

Tirer le déflecteur vers l'arrière.

Le déflecteur est verrouillé s'il demeure levé.

ATTENTION: Si le déflecteur ne demeure pas levé lorsque le levier sélecteur est en position de marche avant, cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Cordon de sécurité et bouton de démarrage/arrêt du moteur

S'assurer que l'interrupteur fonctionne adéquatement.

AVERTISSEMENT

Si le moteur ne s'arrête pas lorsqu'on appuie sur le bouton de démarrage/arrêt ou qu'on débranche le cordon de sécurité, cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Avant de mettre le bateau en marche s'assurer que toutes les commandes ont été vérifiées et qu'elles fonctionnent bien.

Couvercles des compartiments de rangement

S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Toujours procéder aux VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION avant de se servir du bateau et apprendre à bien connaître chacune des commandes ainsi que leur fonction respective. Si le fonctionnement d'une commande ou une instruction n'est pas bien compris(e), communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Chargement/déchargement

ATTENTION: Avant de mettre le bateau à l'eau, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «ON» et que les bouchons de vidange de la cale sont visés au maximum.

Dès que le bateau est chargé sur la remorque, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF» et que les bouchons de vidange de la cale sont retirés pour en permettre la vidange.

Remorquage

Consulter les instructions du fabricant concernant les remorques ou les outils afin d'en connaître la capacité, les principes d'utilisation, l'entretien, les accessoires et la garantie.

S'informer des règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux sujets suivants:

- système de freinage
- poids du véhicule remorqué
- rétroviseurs.

REMARQUE: Un système de freinage optionnel pour la remorque est disponible. Communiquer avec Karavan Trailers (www.karavantrailers.com).

Prendre les précautions suivantes lors du remorquage du bateau.

Attacher le bateau aux deux oeillets de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'il soit retenu solidement sur la remorque.

- Enlever le feu de poupe (s'il est installé).
- S'assurer que le poteau de fixation du câble de ski nautique est abaissé.
- S'assurer que les couvercles de chaque compartiment de rangement sont bien verrouillés.
- Recouvrir le bateau d'une bâche Sea-Doo, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par la ou les ouvertures d'admission d'air.

Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

Principes de fonctionnement

Propulsion

Le moteur est directement relié à un arbre de transmission qui fait tourner une hélice. Cette hélice tourne à l'intérieur d'un carter. L'eau est aspirée d'en dessous du bateau et poussée par l'hélice à travers le venturi. Ce dernier met l'eau sous pression, en accélère la vitesse et produit une poussée pour déplacer le bateau. Lorsqu'on pousse le levier d'accélérateur vers l'avant, le moteur tourne plus rapidement et la vitesse du bateau augmente.

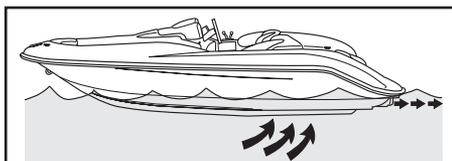
Pour obtenir la marche avant, pousser le levier sélecteur vers l'avant. Pour obtenir la marche arrière, ramener ce levier complètement vers l'arrière. Pour obtenir le point mort, il suffit de centrer le levier. Noter qu'il y a une poussée minimale dans la plupart des cas. Il est possible d'obtenir le point mort et la marche arrière grâce aux déflecteurs installés sur le venturi de chaque turbine. Ces déflecteurs commandent la direction du débit d'eau selon le sens de déplacement choisi.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le bateau est au point mort, l'hélice tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

Le levier sélecteur ne doit être utilisé que lorsque le moteur est au ralenti et le bateau est immobilisé.



F04L0YY

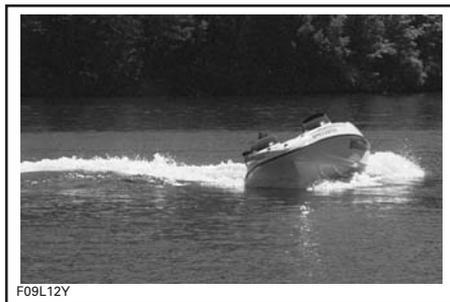
TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, il faut que le conducteur et les passagers soient assis dans le bateau, que le levier sélecteur soit au point mort et que les leviers d'accélérateur soient au ralenti.

Virages

En tournant le volant, on fait pivoter la tuyère de turbine, ce qui dirige le bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau tourne vers la droite, et vice versa.



F09L12Y

TYPIQUE

Au-delà de la vitesse de ralenti, on doit appuyer sur le levier d'accélérateur pour faire tourner le bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Avancer le levier et tourner le volant afin de changer la direction du bateau lorsqu'on circule à vitesse constante. L'efficacité de la direction varie selon le nombre de passagers, la charge du bateau et les conditions de navigation.

Il faut actionner le levier d'accélérateur pour faire tourner un bateau à jet. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

Utilisation de la marche arrière

Le bateau se comporte différemment en marche arrière, puisque la direction réagit contrairement à ce qu'elle fait en marche avant. Ainsi, lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, l'arrière du bateau tourne vers la gauche, et vice versa. Utiliser l'accélérateur avec modération. Un régime trop élevé provoquera une turbulence dans l'eau, ce qui réduira l'efficacité en marche arrière. Lors d'une première sortie, effectuer cette manœuvre prudemment à l'écart de tout objet susceptible de provoquer une collision.

Direction assistée à basse vitesse

Lorsque le levier d'accélérateur est à la position de **RALENTI** et que le volant approche de la fin de sa rotation, le moteur accélérera légèrement pour augmenter la poussée de la turbine. Les manoeuvres à basse vitesse et à l'approche ou au départ d'un quai se font ainsi plus facilement. Consulter la rubrique **ARRÊT/ACCOSTAGE** plus loin pour y puiser des conseils sur l'accostage.

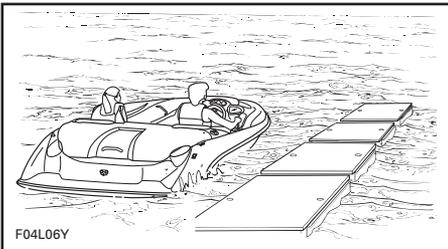
AVERTISSEMENT

Il est important de bien se familiariser avec la direction assistée à basse vitesse dès la première randonnée et avant de transporter des passagers.

Embarquement à partir d'un quai

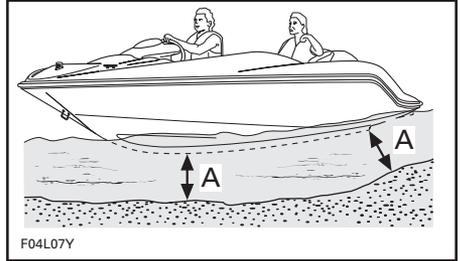
Toujours être prudent et s'assurer que le moteur est arrêté lorsqu'on prend place dans ce bateau, comme dans tout autre bateau.

Pour embarquer dans le bateau lorsque celui-ci est amarré à un quai, il suffit de placer lentement un pied sur le pont, puis de faire passer l'autre pied à l'intérieur. Pousser ensuite le bateau loin du quai.



TYPIQUE

ATTENTION: Même si le bateau ne requiert que 30 cm (1 pi) d'eau pour flotter, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque avant de démarrer le moteur. Si le niveau d'eau sous le bateau n'atteint pas 90 cm (3 pi) et que le moteur fonctionne, l'hélice tourne et des débris au fond de l'eau peuvent être aspirés, ce qui peut endommager le système de propulsion.



TYPIQUE

A. 90 cm (3 pi)

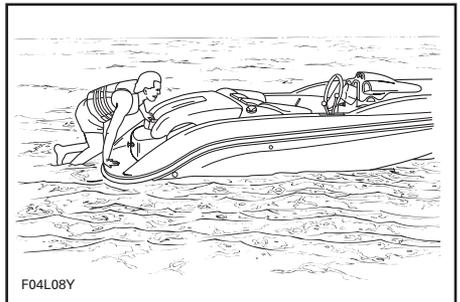
Embarquement dans l'eau

AVERTISSEMENT

Les personnes inexpérimentées devraient s'exercer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde.

Nager à l'arrière du bateau.

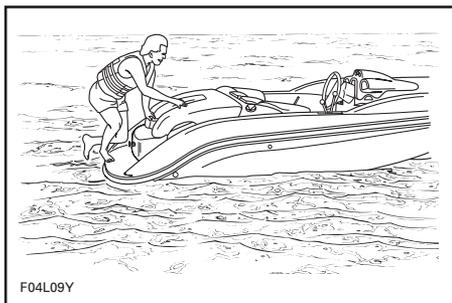
Saisir la poignée de maintien et se soulever de façon à pouvoir placer un genou sur la plate-forme d'embarquement.



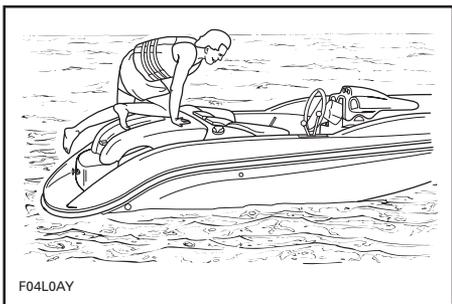
TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter les blessures graves ou mortelles. Arrêter le moteur avant d'utiliser la plate-forme d'embarquement. Tenir les gens, les vêtements et les cheveux à l'écart du jet ou de la grille d'admission pour éviter tout enchevêtrement, la noyade ou un empoisonnement au monoxyde de carbone.



TYPIQUE



TYPIQUE

Démarrage

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans les abris de toile, dans le cockpit, autour du tableau, etc.). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours actionner le ventilateur de cale au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur pour permettre au ventilateur d'aérer la cale.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

Fixer le cordon de sécurité à son vêtement de flottaison individuel et fixer le capuchon à l'interrupteur avant de démarrer le moteur.

REMARQUE: Si un code sonore autre que celui des deux courts «bips» se fait entendre, c'est qu'on doit corriger une situation anormale. Consulter la section **DIAGNOSTIC DES PANNES** pour connaître la signification des signaux codés.

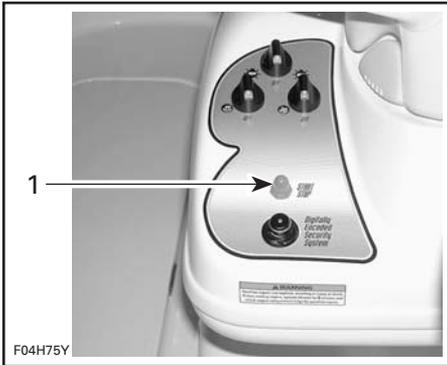
Tenir fermement le volant avec la main droite et placer les deux pieds sur le pont. Démarrer le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur et les passagers devraient toujours s'asseoir avant que le bateau soit démarré.

Tirer complètement le levier d'accélérateur au ralenti.

Appuyer sur le bouton de démarrage/arrêt.



1. Bouton de démarrage/arrêt

Relâcher le bouton de démarrage/arrêt dès que le moteur démarre.

REMARQUE: Ne pas pousser le levier d'accélérateur vers l'avant lorsqu'on démarre le moteur.

ATTENTION: Pour empêcher la surchauffe du démarreur, le temps de lancement ne devrait pas dépasser 5 à 10 secondes; de plus, on devrait assurer une période de repos de 30 secondes entre chaque lancement. Le démarreur pourrait ainsi se refroidir et son mécanisme se débrayer.

Consulter le tachymètre pour surveiller le fonctionnement du moteur.

Pour s'éloigner du bord

Placer le levier d'accélérateur au ralenti et placer le levier sélecteur à la position voulue.

Accélérer **lentement** pour se rendre en eau profonde. Ne pas accélérer à fond tant que le moteur n'est pas chaud.

AVERTISSEMENT

En eau peu profonde, les turbines pourraient aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite

Éviter d'utiliser le bateau dans de telles conditions. S'il faut s'en servir, faire preuve de prudence et circuler à vitesse minimale. Au besoin, allumer les feux de navigation.

Façon d'aborder une vague

Réduire la vitesse du bateau lorsqu'on aborde une vague. Toujours être prêt à diriger et à balancer le bateau au besoin.

Lorsque l'embarcation aborde les sillons d'un bateau, toujours maintenir une bonne distance avec ce dernier.

AVERTISSEMENT

Ralentir lorsque le bateau aborde une vague ou des sillons. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper. Ne pas se servir des sillons ni des vagues comme d'un tremplin ou exécuter des virages serrés qui pourraient avoir pour effet d'éjecter ou de blesser les passagers.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir le bateau. La distance d'arrêt varie selon la vitesse, la charge et les conditions de navigation (le vent, les courants, etc.).

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

Ralentir jusqu'au régime de ralenti et placer le levier sélecteur au point mort, en marche avant ou en marche arrière, au besoin, en approchant du quai. Couper ensuite le moteur juste avant de longer le quai.

⚠ AVERTISSEMENT

Les manoeuvres de direction sont limitées lorsque l'accélérateur est relâché, et impossibles quand le moteur est arrêté.

Direction assistée à basse vitesse

Réduire le RÉGIME du moteur **AU RALENTI** active la direction assistée à basse vitesse de la façon décrite précédemment. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique **Direction assistée à basse vitesse** dans la section **Virages** ci-dessus.

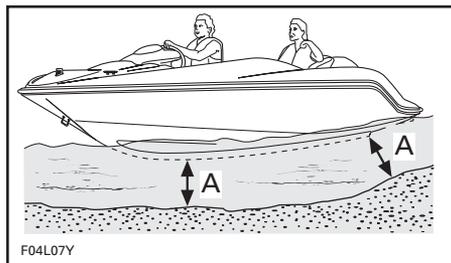
Avec de la pratique, on pourra faire appel à cette caractéristique pour faciliter les manoeuvres d'accostage.

Couper le moteur en arrivant près du quai.

Accostage sur une plage

ATTENTION: Il n'est pas recommandé de conduire le bateau jusqu'au rivage.

S'approcher lentement de la plage et arrêter le moteur en débranchant le cordon de sécurité dès qu'il n'y a que 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque; ensuite, débarquer du bateau et le tirer jusqu'à la plage. S'assurer que tous les accessoires sont éteints.



A. 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque

⚠ AVERTISSEMENT

En eau peu profonde, les turbines pourraient aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

Rincer, s'il y a lieu, le système de refroidissement avant de redémarrer, de façon à éliminer toute accumulation de sable ou de coquillages pouvant obstruer les passages d'eau. Voir le passage **Rinçage du système de refroidissement** de la section **ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION**.

Arrêt du moteur

Pour arrêter le moteur, tirer complètement le levier d'accélérateur vers l'arrière et retirer le cordon de sécurité ou appuyer sur le bouton de démarrage/arrêt.

Toujours enlever le cordon de sécurité de la borne du DESS.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever le cordon de sécurité de son interrupteur lorsqu'on ne conduit pas le bateau pour éviter que des enfants ne l'utilisent sans autorisation.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

AVERTISSEMENT

Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

Entretien général

Le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) afin que la cale puisse se vider.

Avec des chiffons propres et secs, essuyer l'eau dans le compartiment moteur (cale, moteur, etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque le bateau a été utilisé en eau salée.

Sortir le bateau de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée

Lorsque le bateau est utilisé en eau souillée, et particulièrement en eau salée, on doit lui apporter des soins supplémentaires pour le protéger, tout comme ses composants. Rincer la remorque, la coque et la cale à l'eau douce.

ATTENTION: Si le rinçage du bateau, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits après une utilisation en eau salée, le bateau et ses composants seront endommagés. Remiser le bateau à l'abri du soleil.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Il est essentiel de rincer le système de refroidissement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à enlever le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau, le moteur, le collecteur d'échappement, le tuyau d'échappement calibré et/ou les boyaux.

La lubrification et le rinçage du moteur doivent être effectués après chaque journée d'utilisation, ou chaque fois que le bateau est remis pour une période prolongée.

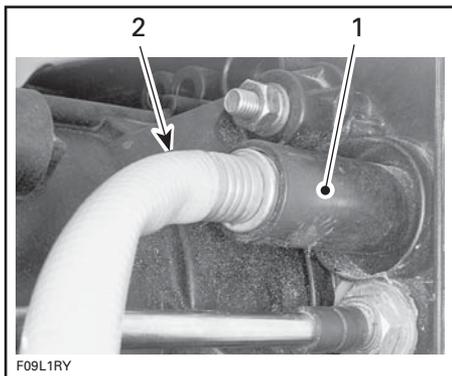
REMARQUE: Lorsqu'on utilise le raccord de rinçage supérieur, il faut installer un pince-boyau dans le compartiment moteur. Ceci empêchera l'eau de sortir par le raccord de rinçage sur le support de turbine.

Procéder comme suit:

AVERTISSEMENT

Effectuer l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

1. Nettoyer la turbine en vaporisant de l'eau dans l'admission et la sortie.
2. Brancher un tuyau d'arrosage directement au raccord de rinçage du support de turbine, comme le montre la photo suivante. **Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.**

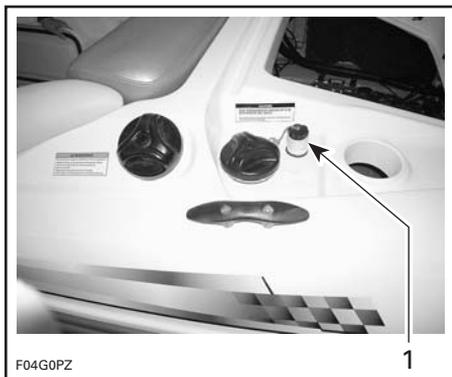


TYPIQUE

1. Raccord de rinçage du support de turbine
2. Tuyau d'arrosage branché

REMARQUE: On peut utiliser soit le raccord de rinçage sur le support de turbine, soit celui à l'intérieur du compartiment moteur.

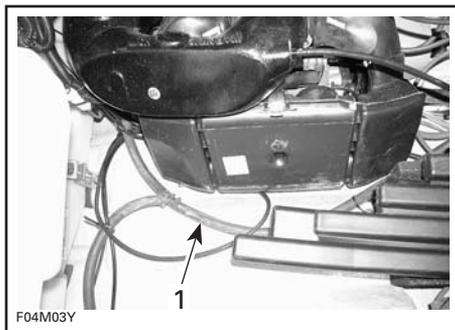
Utilisation du raccord de rinçage supérieur



TYPIQUE

1. Raccord de rinçage et son bouchon

Lorsqu'on utilise le raccord de rinçage supérieur, il faut empêcher l'eau de sortir par le raccord situé sur le support de turbine. Placer un pince-boyau (non inclus) (N/P 529 032 500) sur le boyau, entre le tableau et le raccord en forme de «T», conformément à l'illustration ci-dessous.



TYPIQUE

1. Pince-boyau sur le boyau entre le raccord en «T» et le raccord de rinçage du support de turbine

Poursuite du rinçage avec un ou l'autre des raccords de rinçage

3. Démarrer le moteur, puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

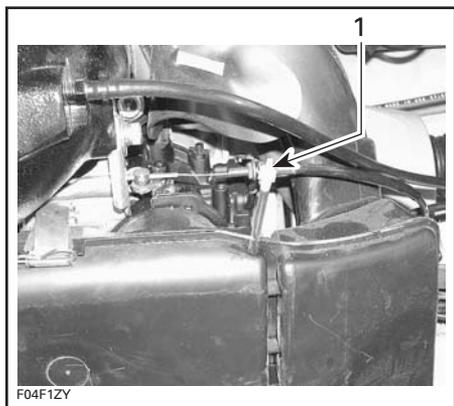
Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

ATTENTION: Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet sinon l'eau reviendra au moteur par le tuyau d'échappement, ce qui pourrait endommager les pièces internes. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

4. Laisser tourner le moteur environ 3 minutes à un ralenti accéléré d'environ 3500 tr/mn.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur plus de 5 minutes, car les anneaux d'étanchéité de l'arbre de transmission et de l'arbre d'hélice ne sont plus refroidis lorsque le bateau est hors de l'eau.

- Retirer le bouchon du silencieux d'admission d'air.



- Bouchon du silencieux d'admission d'air (vaporiser le lubrifiant BOMBARDIER LUBE ici)*
- Vaporiser le lubrifiant Bombardier Lube pendant environ une minute pendant que le moteur tourne au ralenti accéléré.
- Fermer le robinet d'eau puis arrêter le moteur.
- Enlever le pince-boyau.
- Réinstaller le bouchon du silencieux d'admission d'air.

ATTENTION: Toujours fermer le robinet avant d'arrêter le moteur.

- Débrancher le tuyau d'arrosage. S'assurer que la rondelle de caoutchouc demeure sur le raccord supérieur du bateau.
- Essuyer l'eau sur le moteur.
- Laisser tous les compartiments ouverts.

Traitement contre la corrosion

Pour empêcher la corrosion, vaporiser un produit anticorrosion (résistant à l'eau salée) comme le lubrifiant Bombardier Lube ou un produit équivalent sur les pièces métalliques du compartiment moteur.

REMARQUE: Vaporiser du lubrifiant Bombardier Lube sur le moteur lorsqu'on doit remiser le bateau durant quelques jours ou pour une période prolongée.

Appliquer de la graisse diélectrique (résistante à l'eau salée) sur les bornes de la batterie, de même que sur les raccords électriques des câbles.

ATTENTION: Ne jamais laisser de chiffons ou d'outils dans le compartiment moteur ou dans la cale.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Surchauffe du moteur

ATTENTION: Si l'avertisseur sonore se fait entendre continuellement, **arrêter le moteur immédiatement.**

Suivre les indications du paragraphe **Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice** de la présente section.

Rincer le système de refroidissement. Consulter la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

Si la surchauffe du moteur persiste, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

AVERTISSEMENT

Ne pas s'approcher de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les longs cheveux, vêtements amples ou sangles des VFI peuvent s'enchevêtrer dans les parties mobiles et provoquer de sérieuses blessures ou la noyade.

Les algues, coquillages et débris peuvent s'accumuler dans les composants suivants: grille d'admission, arbre de transmission et/ou hélice. Certains problèmes peuvent surgir lorsqu'une admission d'eau est obstruée. Par exemple:

1. **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement mais le bateau se déplace lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.

2. **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le moteur, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera les composants internes de ce dernier.

On peut nettoyer la partie obstruée de la façon suivante:

Nettoyage sur l'eau: Tirer sur le cordon de sécurité pour arrêter le moteur. Laisser le bateau s'immobiliser de lui-même. Laisser le temps aux algues ou aux autres débris de se détacher de la grille, puis démarrer le moteur. Il pourrait être nécessaire de répéter cette opération.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante:

- Le moteur étant en marche, placer le levier sélecteur en marche arrière et appuyer rapidement sur le levier d'accélérateur plusieurs fois.
- Tenter à nouveau d'accélérer.

La plupart du temps, les débris seront expulsés du système de propulsion.

Nettoyage hors de l'eau: Si le système est toujours obstrué, arrêter le moteur en enlevant le cordon de sécurité.

AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, toujours enlever le cordon de sécurité de la borne pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Depuis le dessous du bateau, nettoyer manuellement l'admission d'eau. Si le système demeure obstrué, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

ATTENTION: Éviter d'utiliser le bateau dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse du bateau. Les algues tendent à s'accumuler plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour la réparation.

Chavirement du bateau

Le bateau est conçu de façon qu'il soit difficile de le chavirer grâce à sa longueur et à sa largeur. Si le bateau chavire, ne jamais oublier qu'il flotte et qu'il est habituellement préférable de demeurer avec lui; de cette façon, il est plus facile pour les autres de repérer les occupants.

AVERTISSEMENT

Lorsque le bateau est chaviré, ne pas tenter de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers devraient toujours porter un vêtement de flottaison individuel approuvé.

Bateau submergé/moteur noyé d'eau

AVERTISSEMENT

NE PAS tenter de redémarrer le moteur. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo aussitôt que possible afin de faire vérifier le moteur.

ATTENTION: Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre le bateau à un entretien adéquat, le moteur **pourrait** subir de graves dommages.

Si le moteur ne peut être réparé en quelques heures, enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

AVERTISSEMENT

Ne jamais actionner le démarreur lorsque les bougies sont enlevées, à moins que les câbles de bougie ne soient branchés au dispositif de mise à la masse.

Enlever les bougies et les sécher à l'aide d'un chiffon propre et sec.

Couvrir l'orifice de chaque bougie d'un chiffon.

Faire tourner le moteur environ 10 secondes afin de permettre à l'eau de s'échapper de ces orifices.

Vaporiser du lubrifiant Bombardier Lube dans ces orifices.

Faire tourner le moteur de nouveau.

Réinstaller les bougies ou en installer des neuves.

Démarrer le moteur normalement.

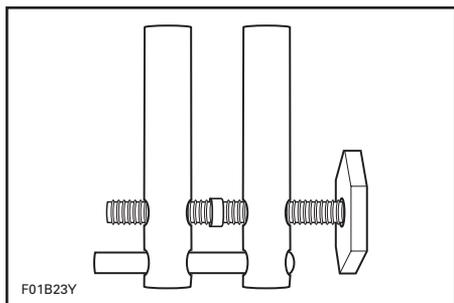
S'il ne démarre lors de la première tentative, refaire la procédure ci-dessus.

Remorquage du bateau dans l'eau

Si le bateau ne fonctionne plus, fixer un câble de remorquage à l'oeillet de la proue (avant). Il faut cependant prendre des précautions particulières.

La vitesse maximale recommandée pendant le remorquage est de 24 km/h (15 MPH).

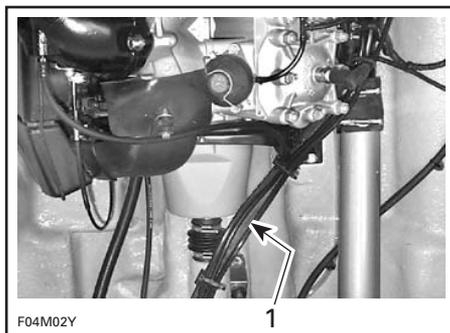
Au moment du remorquage du bateau dans l'eau, installer un pince-boyau (non inclus) (N/P 529 032 500) sur le boyau d'alimentation d'eau reliant le carter de turbine au moteur. Se référer à l'illustration suivante:



En bloquant ce boyau, on empêchera le système de refroidissement de se remplir, ce qui aurait pour effet d'injecter l'eau dans le système d'échappement et de le remplir. Lorsque le moteur ne tourne pas, il n'y a aucune pression sur le système d'échappement pour permettre à l'eau de s'échapper par la sortie d'échappement.

ATTENTION: Ne pas omettre d'installer le pince-boyau, sinon le moteur risque d'être endommagé. S'il faut remorquer un bateau sport Sea-Doo dans l'eau et qu'on n'a pas de pince-boyau à sa disposition, maintenir une vitesse beaucoup plus basse 24 km/h (15 MPH).

Bien installer le pince-boyau sur le boyau tel qu'illustré.



TYPIQUE

1. Installer le pince-boyau sur le boyau d'alimentation en eau (le gros) ici

ATTENTION: Après avoir remorqué le bateau, enlever le pince-boyau avant de redémarrer le moteur, sinon ce dernier sera endommagé.

Batterie faible

⚠ AVERTISSEMENT

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire charger ou remplacer la batterie. Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le bateau. L'électrolyte est une substance toxique qui peut occasionner de graves brûlures.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

ENTRETIEN

Entretien des composants antipollution

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

⚠ N'effectuez que les opérations d'entretien prescrites dans ce guide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour toute assistance ou information supplémentaire. Dans de nombreux cas, l'entretien ou la réparation du bateau requièrent des outils spécifiques et une formation.

⚠ Assurez-vous que le bateau et l'équipement sont toujours en parfait état. Respectez les programmes d'entretien recommandés. Il est conseillé de faire faire une inspection annuelle.

⚠ Assurez-vous que la cale ne contient pas d'huile, d'eau ni d'autre matière étrangère.

⚠ On recommande de ne pas tenter de soulever le bateau sans l'équipement spécial requis ou sans l'expérience nécessaire.

⚠ Les moteurs et les composants identifiés dans ce guide ne doivent pas être utilisés avec des produits autres que ceux pour lesquels ils ont été conçus. Conformez-vous rigoureusement aux opérations d'entretien et aux couples de serrage prescrits. Ne tentez jamais d'effectuer une réparation sans avoir les bons outils à votre disposition. Chaque bateau est conçu avec des pièces dimensionnées en unités des systèmes métrique et impérial. Quand vous remplacez des attaches, n'utilisez que celles recommandées par BRP. Au besoin, consultez votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour de plus amples renseignements.

⚠ Utilisez votre bateau avec prudence et amusez-vous! Souvenez-vous que vous avez l'obligation de venir en aide à un plaisancier en détresse.

Information sur les émissions d'échappement Responsabilité du fabricant

Les fabricants de bateaux doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année 1999 et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque bateau une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de tous les bateaux sport Sea-Doo fabriqués à partir de l'année 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Font exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de ses moteurs afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Réglementation de la EPA sur les émissions

Tous les nouveaux bateaux sport Sea-Doo 1999 et ceux fabriqués ultérieurement par BRP ont reçu la certification de la EPA. Ils sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouveaux bateaux. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de la EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour plus de renseignements, contacter les ressources suivantes:

PAR LA POSTE:

US EPA Office of Transportation and Air Quality (6403J)
Certification and Compliance Division/Engine Programs Group
1200 Pennsylvania Avenue NW
Washington, DC 20004

SITE INTERNET DE LA EPA:

<http://www.epa.gov/otaq>

⚠ AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans ce guide. Demander l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide. À moins d'indication contraire, il faut arrêter le moteur, débrancher le cordon de sécurité de sa borne et mettre l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF» avant de faire l'entretien. Ne jamais utiliser la turbine pour soulever le bateau. Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures.

Lubrification

IMPORTANT: NE PAS lubrifier la borne du cordon de sécurité puisqu'on empêchera ainsi un bon contact électrique.

Volant moteur

Utiliser de la graisse synthétique Sea-Doo et lubrifier en procédant comme suit:

Ouvrir le couvercle du compartiment de rangement arrière.

Enlever le panneau de rangement.

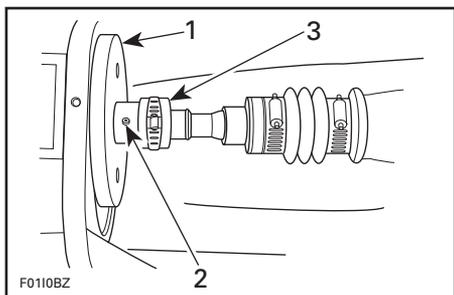
Desserrer les écrous à oreilles et les rondelles, puis retirer le protecteur de volant moteur (côté PDM).

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'enlever le protecteur de volant moteur (côté PDM), toujours enlever le capuchon du cordon de sécurité de la borne pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

À l'aide d'un pistolet-graisseur, lubrifier soigneusement le volant moteur (côté PDM) au raccord de graissage, jusqu'à ce que le soufflet d'arbre de transmission commence à se gonfler.

ATTENTION: Arrêter la lubrification dès que le soufflet commence à se gonfler afin de ne pas l'endommager ou le faire glisser.



1. Volant moteur (côté PDM)
2. Raccord de graissage
3. Soufflet d'arbre de transmission

Réinstaller et fixer le protecteur de volant moteur (côté PDM).

Protection contre la corrosion

Câble d'accélérateur

À l'aide de lubrifiant Bombardier Lube, lubrifier le câble d'accélérateur toutes les 25 heures; cependant, lubrifier ces derniers toutes les 10 heures dans le cas d'une utilisation en eau salée.

Raccords électriques

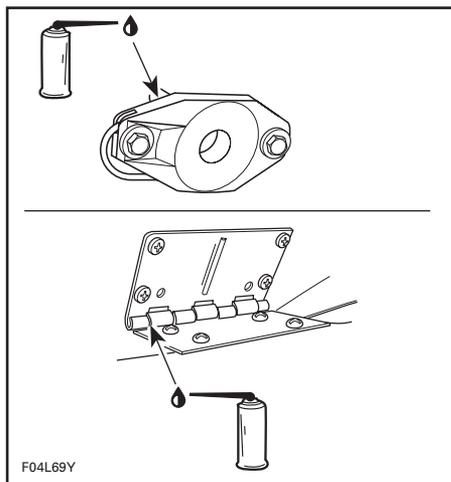
Au besoin, enduire de graisse diélectrique les bornes de batterie, les connecteurs de câbles à découvert ainsi que les connecteurs du feu de poupe situés sur le mât et sur le bateau.

Lubrification supplémentaire

Afin de prévenir la corrosion et d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes mobiles, utiliser du lubrifiant Bombardier Lube.

Lubrifier les pièces qui suivent toutes les 50 heures lorsque le bateau est utilisé en eau douce, et toutes les 10 heures lorsqu'il est utilisé en eau salée.

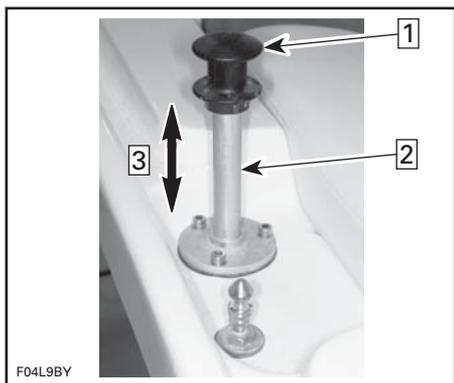
Mécanisme et charnières du couvercle du compartiment de rangement arrière



TYPIQUE

Poteau de fixation du câble de ski nautique

Lubrifier le poteau de fixation sur toute sa longueur. L'insérer et le retirer à plusieurs reprises afin de bien répartir le lubrifiant.



Étape **1** : Soulever le poteau de fixation pour le lubrifier

Étape **2** : Lubrifier ici

Étape **3** : Déplacer le poteau plusieurs fois de haut en bas pour bien répartir le lubrifiant

Déflexeur de marche arrière

Lubrifier les pivots et le mécanisme de bascule.

Cylindres du couvercle du compartiment de rangement arrière

Lubrifier la tige des cylindres.

Inspection périodique

Un entretien de routine est essentiel à tout produit mécanique. Une inspection périodique contribue grandement à prolonger sa durabilité.

Le Tableau d'inspection périodique à la fin du présent document résume les opérations d'entretien régulières devant être effectuées sur le bateau par le conducteur ou par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. La fréquence des opérations peut être modifiée en fonction des conditions d'utilisation.

Câble d'accélérateur

Déplacer le levier d'accélérateur de l'avant vers l'arrière afin de s'assurer qu'il fonctionne bien. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo s'il faut régler le levier.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas modifier le câble d'accélérateur ni sa position.

Filtres à essence et à huile

Ces filtres doivent être remplacés une fois l'an par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. La mise sous pression du système d'alimentation doit être effectuée au même moment.

ATTENTION: Un filtre à huile obstrué entraîne un manque d'huile et, par le fait même, de sérieux dommages au moteur.

Alignement de la direction et de la tuyère de turbine

Lorsque le volant est bien centré, la tuyère de turbine devrait se trouver dans la même direction pour permettre au bateau de se déplacer en ligne droite.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo si un réglage est nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le volant et la tuyère de turbine fonctionnent librement d'un côté comme de l'autre, et qu'ils n'exercent aucune tension sur le câble de direction.

Déflexeur de marche arrière

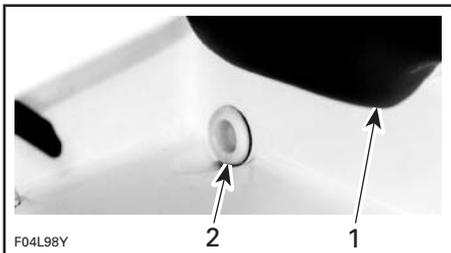
Lorsque le levier sélecteur est en marche avant, le déflexeur doit être orienté vers le haut et verrouillé à cette position. Lorsque le levier est au point mort, le déflexeur doit être au centre. Enfin, lorsque le levier est en marche arrière, le déflexeur doit être orientés vers le bas. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo si un réglage est nécessaire.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le levier et le déflexeur fonctionnent librement et qu'ils ne provoquent aucune tension sur le câble de marche arrière.

Orifice de vidange du pont

Retirer toute matière obstruant l'orifice de vidange.



1. Siège du conducteur
2. Orifice de vidange du pont

Fusibles

REMARQUE: Avant de vérifier le système électrique, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «ON». Si, après cela, le système électrique ne fonctionne toujours pas, vérifier les fusibles sur le module électronique sous le compartiment moteur.

Accessoires, système électrique du moteur et indicateurs

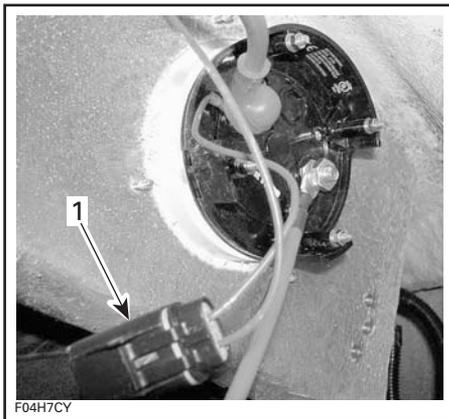
Lorsqu'un fusible est défectueux, le remplacer par un fusible de même puissance.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de fusible de valeur supérieure. Il pourrait en résulter de graves dommages. Si un fusible est grillé, la source de la défektivité devrait être déterminée puis corrigée avant le redémarrage. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour la réparation.

REMARQUE: La pompe de cale automatique fonctionne même lorsque l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF».

Si la pompe de cale ne fonctionne pas, vérifier le fusible fixé à l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie situé à gauche du compartiment moteur.



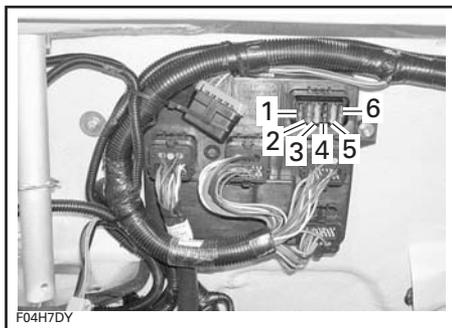
TYPIQUE

1. Fusible de la pompe de cale automatique

REMARQUE: Il y a des fusibles de rechange dans la boîte électrique à l'intérieur du compartiment moteur.

Si un accessoire, un moteur ou un indicateur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible.

Les fusibles des accessoires, du système électrique du moteur et des indicateurs se trouvent sur le module électronique.



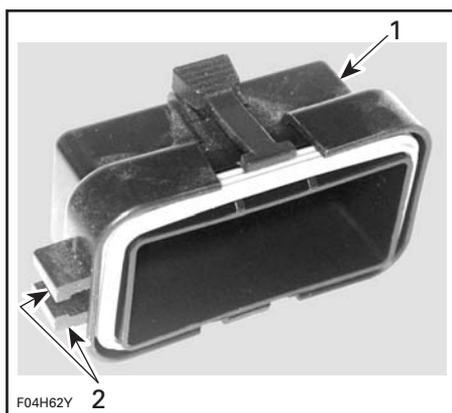
TYPIQUE

1. Pompe à essence
2. Accessoires (jauges)
3. Régulateur
4. Pompe de cale/ventilateur de cale/feux de navigation
5. Batterie
6. Injecteurs

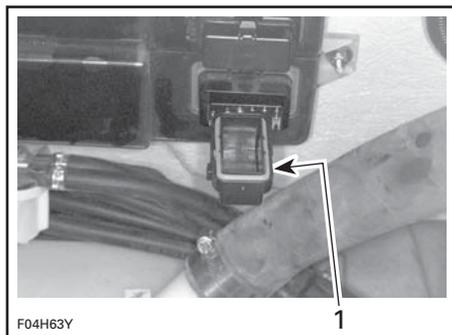
De l'information sur le module électronique indique la puissance, la position et la fonction des fusibles.

Comprimer les pattes de verrouillage du couvercle et retirer celui-ci pour avoir accès aux fusibles.

Utiliser les pattes du couvercle pour enlever les fusibles.



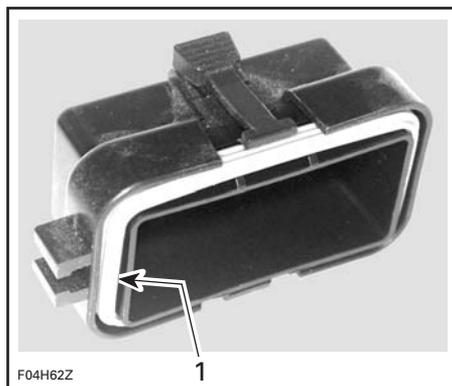
1. Couvercle du porte-fusibles
2. Utiliser ces pattes pour extraire les fusibles



TYPIQUE

1. Glisser les pattes du couvercle de chaque côté du fusible, et extraire le fusible

Une fois terminé, bien remplacer le joint du couvercle.



1. Placer convenablement le joint dans le couvercle

Placer correctement le couvercle sur le porte-fusibles, et pousser ensuite fermement jusqu'à ce qu'on entende le déclic de chacune des pattes de verrouillage.

Système de charge

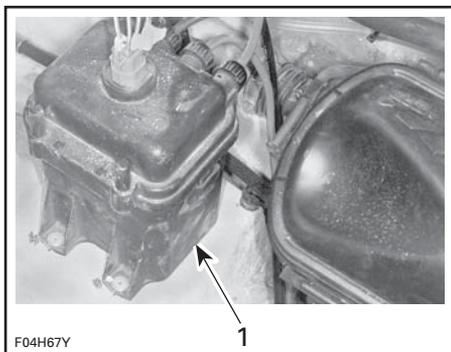
Si la batterie se décharge régulièrement, vérifier l'état de son fusible.

Les fusibles des systèmes de charge sont situés dans la petite boîte électrique à l'intérieur du compartiment moteur.

Sortir les pattes une à la fois tout en enlevant le couvercle.

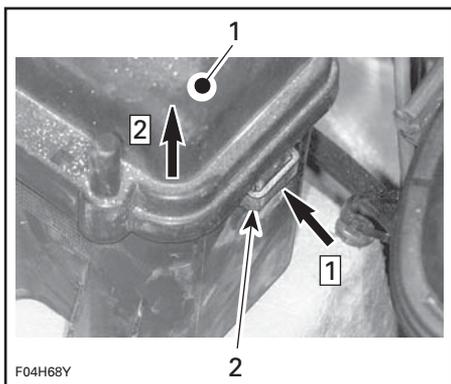
⚠ AVERTISSEMENT

Si de l'eau s'est infiltrée dans la boîte électrique, voir immédiatement un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo avant d'utiliser le bateau.



TYPIQUE

1. Boîte électrique

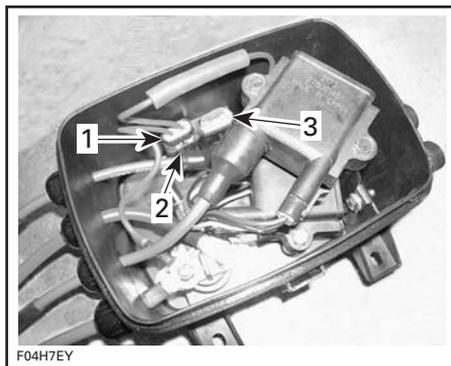


Étape **1** : Pousser la patte de verrouillage

Étape **2** : Soulever le couvercle

1. Couvercle de la boîte électrique
2. Patte de verrouillage

Soulever le couvercle pour atteindre le fusible.



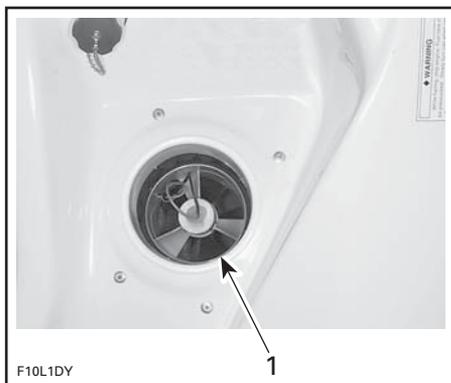
VUE INTÉRIEURE DE LA BOÎTE ÉLECTRIQUE

1. Emplacement du fusible du système de charge
2. Pattes de verrouillage
3. Fusibles de rechange pour le module électronique

Une fois terminé, bien refermer le couvercle de la boîte électrique pour que le joint soit bien en place.

Ventilateur de cale

Vérifier si le ventilateur de cale fonctionne bien. Il est situé dans le conduit de ventilation, à tribord, sous le couvercle du compartiment de rangement arrière.



TYPIQUE

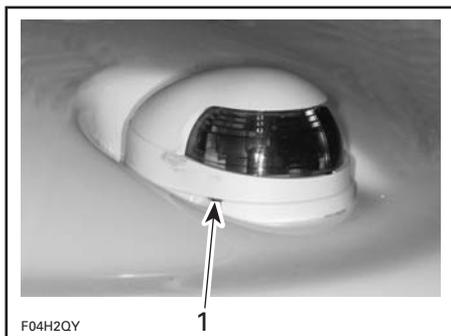
1. Conduit de ventilateur

AVERTISSEMENT

Si le ventilateur de cale fonctionne mal, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo avant de démarrer le bateau.

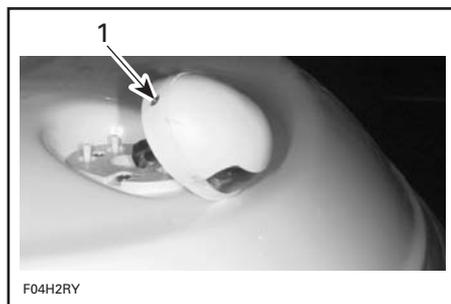
Remplacement des ampoules des feux de navigation

Feu de proue



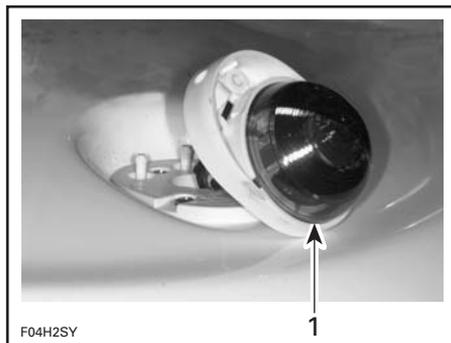
TYPIQUE

1. Sortir avec précaution à l'aide d'un tournevis



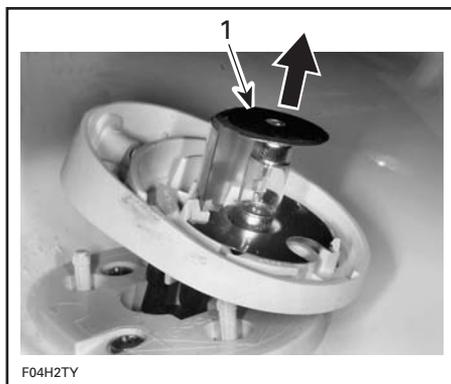
TYPIQUE

1. Enlever cette vis



TYPIQUE

1. Retirer le réflecteur



TYPIQUE

1. Soulever et enlever l'ampoule

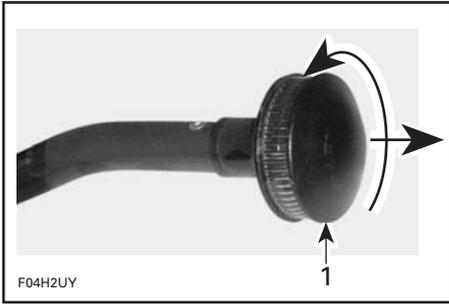
Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants:

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de l'ampoule.

Lors de l'installation de l'ampoule sous la plaque de la borne supérieure, il est possible que celle-ci ne se fixe pas solidement. Le couvercle appuiera la plaque de la borne contre l'ampoule une fois l'installation terminée.

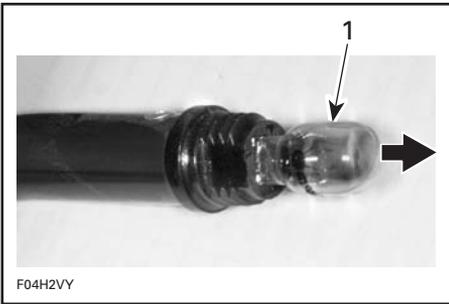
Feu de poupe

Tourner le réflecteur dans le sens anti-horaire, puis le retirer.



1. Dévisser puis tirer

Tirer sur l'ampoule afin de l'enlever.



1. Enlever l'ampoule

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

Pour remonter le tout, il suffit de suivre l'ordre inverse de la dépose.

Inspection générale et nettoyage

Inspection

S'assurer que le compartiment moteur n'est pas endommagé et que les systèmes d'alimentation et d'injection d'huile ne présentent aucune fuite. Vérifier également que la batterie ne présente aucune fuite d'électrolyte. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien fixés et qu'aucun boyau n'est fissuré, tordu ni endommagé.

AVERTISSEMENT

En cas de fuite ou d'odeur d'essence, ne jamais démarrer le moteur. Confier le bateau à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Vérifier les dispositifs de fixation des silencieux, de la batterie et du réservoir. Vérifier si les raccords électriques sont corrodés et s'ils sont bien serrés.

S'assurer que ni la coque, ni la grille d'admission d'eau de la turbine n'est endommagée. Remplacer au besoin ou faire réparer les pièces endommagées.

Nettoyage

Nettoyer la cale deux fois par an avec de l'eau chaude et du détergent (ou tout autre produit conçu à cette fin) afin d'éliminer tout dépôt d'essence, d'huile et d'électrolyte, ainsi que toute tache d'humidité.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque. Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Laver les déflecteurs d'air avec le nettoyeur Bombardier (N/P 293 110 001) et de l'eau. Pour enlever de petites égratignures, utiliser un poli pour pare-brise en acrylique, polycarbonate ou autres matériaux semblables.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du Knight's Spray-Nine* de Kor-kay System Ltd ou l'équivalent.

Respecter l'environnement en évitant tout déversement de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo d'inspecter l'intégrité des systèmes d'alimentation et de lubrification tel que spécifié dans le TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE.

Remisage

REMARQUE: Retirer les bouchons de vidange pendant la période de remisage.

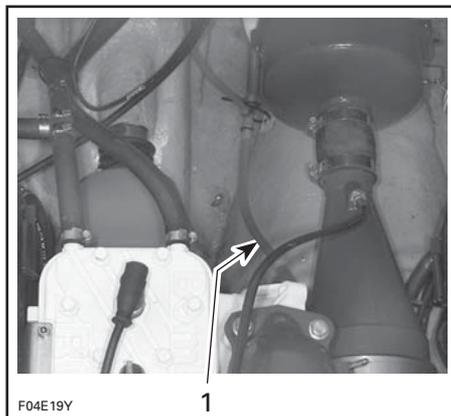
Pour bien remisier le bateau, on recommande de le confier à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Toutefois, les opérations qui suivent peuvent être faites par le propriétaire avec un minimum d'outils.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Vidange du moteur

Vérifier le boyau de vidange du moteur. S'assurer qu'il n'y a ni sable ni autres particules dans le boyau, et que ce dernier ne soit pas obstrué afin que l'eau puisse s'écouler du moteur. Si nécessaire, nettoyer le boyau et le raccord. Voir la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

ATTENTION: L'eau contenue dans le boyau de vidange doit pouvoir s'écouler librement, sinon elle risque d'être emprisonnée dans le moteur et de sérieusement endommager ce dernier en cas de gel. S'assurer que le boyau de vidange du moteur n'est pas obstrué.



TIPIQUE

1. Le boyau de vidange doit être propre

Système d'alimentation

Ajouter un stabilisateur d'essence Sea-Doo, ou l'équivalent, dans le réservoir pour éviter que l'essence se détériore. Se conformer aux indications du fabricant afin de bien utiliser ce produit.

AVERTISSEMENT

Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Se tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Voir les instructions à la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

Système de propulsion

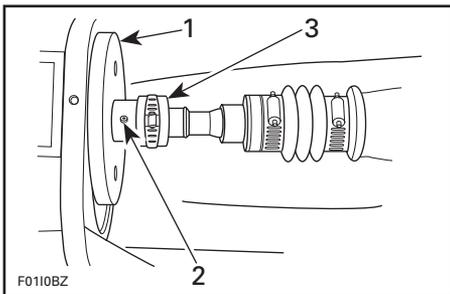
Le lubrifiant contenu dans le réservoir d'arbre d'hélice doit être vidangé et le réservoir nettoyé puis rempli avec de l'huile synthétique Bombardier «poly-lester» 75W90 GL5 de type «C» pour engrenages. Voir le tableau ci-dessous. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour effectuer cette opération.

ATTENTION: N'utiliser que de l'huile pour turbines Bombardier ou de l'huile synthétique équivalente pour engrenages, sinon la durée de vie des pièces pourrait être réduite. Ne pas mélanger des huiles de différentes marques ni de différents types.

RÉSERVOIR D'ARBRE D'HÉLICE	
MODÈLE	CAPACITÉ (mL)
Sportster LE DI	115

Lubrifier le volant moteur près du raccord de graissage. Utiliser de la graisse synthétique.

ATTENTION: Ne pas trop lubrifier. Cesser dès que le soufflet en caoutchouc commence à se déplacer. Ne jamais laisser de vêtements, d'outils ou d'autres objets dans le compartiment moteur.



1. Volant moteur (côté PDM)
2. Raccord de graissage
3. Soufflet d'arbre d'entraînement

Nettoyage/réparation du bateau

Laver le bateau et la remorque à l'eau savonneuse (utiliser un détergent doux seulement). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever tout organisme marin retenu à la coque.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique exposées avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du Knight's Spray-Nine* de Kor-kay System Ltd ou l'équivalent.

S'il faut réparer la carrosserie ou la coque, communiquer avec le concessionnaire. Pour retoucher la peinture sur les pièces mécaniques, utiliser la peinture en aérosol de Bombardier. Pour les réparations mineures du gel-coat, utiliser le nécessaire de réparation distribué par Gelcote¹ International (www.gelcote.ca). Remplacer toute étiquette et tout autocollant endommagés.

Nettoyer la cale à l'eau chaude combinée à un détergent ou avec un produit de nettoyage pour cale. Rincer à fond. Dévisser le bouchon de vidange, puis le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) afin que la cale puisse se vider.

Protection antigel

Dans les régions froides, où il y a risque de gel, le système de refroidissement doit être rempli d'une solution composée à parts égales d'eau et d'antigel.

ATTENTION: Verser le mélange d'antigel dans le système de refroidissement. Sinon, l'eau gèlera dans le moteur et dans le système d'échappement, ce qui entraînera de graves dommages.

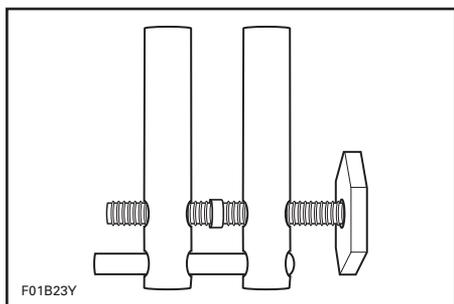
1. Gelcote est une marque de commerce de Gelcote International

REMARQUE: Dans la mesure du possible, on recommande d'utiliser un antigel biodégradable compatible avec les moteurs à combustion interne en aluminium.

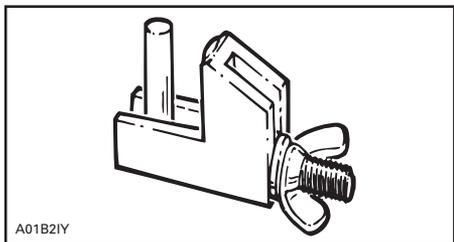
ATTENTION: Toujours utiliser un antigel à base d'éthyle-glycol et contenant des agents anticorrosion recommandés précisément pour les moteurs d'aluminium.

REMARQUE: Il n'est pas nécessaire de faire tourner le moteur pendant cette opération, mais on recommande de l'avoir fait fonctionner auparavant pour expulser l'eau des composants du système de refroidissement.

Certains boyaux doivent être bouchés afin d'éviter que le système de refroidissement ne se vide avant que les chemises de refroidissement se soient remplies d'antigel. Utiliser les pince-boyaux (non compris) (N/P 529 032 500 ou 295 000 076).



TYPIQUE — PINCE-BOYAU (N/P 529 032 500)

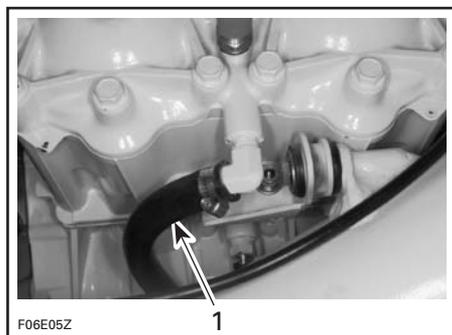


TYPIQUE — PINCE-BOYAU (N/P 295 000 076)

L'air s'échappera des boyaux de purge du tuyau d'échappement calibré.

Installer un pince-boyau sur le boyau de vidange du moteur.

Débrancher de la culasse le boyau d'alimentation d'eau du moteur, tel qu'illustré sur la photo ci-dessous.



TYPIQUE

1. Débrancher le boyau d'alimentation en eau du moteur

Fixer temporairement un tuyau au raccord d'entrée d'eau du moteur.

Insérer un entonnoir dans le tuyau. Verser un mélange d'antigel et d'eau dans le moteur jusqu'à ce que la solution soit visible dans le boyau de vidange du moteur.

Enlever le tuyau installé temporairement et rebrancher le conduit d'alimentation en eau au moteur.

Retirer le pince-boyau.

Presque tout l'antigel s'écoulera lorsque le pince-boyau sera enlevé. Utiliser un contenant pour le recueillir. Se débarrasser de l'antigel conformément aux règlements en vigueur dans chaque région.

REMARQUE: Bien que presque tout l'antigel s'écoulera, il se sera mélangé à l'eau qui aurait pu demeurer dans les cavités du système de refroidissement. Cela préviendra les problèmes qu'aurait entraînés le gel.

Dans le cas du moteur Rotax 947 DI, certaines précautions doivent être prises puisque l'eau ne s'écoule pas complètement du moteur.

REMARQUE: Lors de la préparation pré-saisonnière, vider l'antigel du système de refroidissement tel qu'expliqué ci-dessus avant de mettre le bateau à l'eau.

Traitement contre la corrosion

Essuyer l'eau restée dans le compartiment moteur.

Vaporiser du lubrifiant Bombardier Lube sur les pièces métalliques du compartiment moteur.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant Bombardier Lube.

Fin de la préparation au remisage

Enduire la carrosserie d'une cire non abrasive.

Le couvercle du compartiment moteur devrait être partiellement soulevé pendant le remisage (détacher les amortisseurs à gaz pour en empêcher l'ouverture complète). Enlever le panier de rangement et le placer sur le pont. Ces précautions permettent d'éviter la condensation et réduisent la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Soulever la languette de la manière montrée ci-dessous avec un tournevis plat.



TYPIQUE - SOULEVER LA LANGUETTE

Libérer l'extrémité de l'amortisseur. Dégager l'autre côté.

Laisser le couvercle du compartiment moteur légèrement ouvert.

Ceci permettra d'éviter la formation de condensation et réduira la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Si le bateau est remisé à l'extérieur, le couvrir d'une bâche opaque munie d'évents qui le protégera des rayons du soleil et empêchera l'accumulation de saleté et de poussière, ainsi que la détérioration des composants de plastique et du fini.

ATTENTION: Ne jamais remiser le bateau de façon qu'il soit exposé aux rayons du soleil, car cela ferait pâlir le fini. Le bateau ne doit jamais être laissé dans l'eau pendant le remisage. Bien fermer l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie.

Au remisage, il faut immobiliser les roues de la remorque et soulever la proue du bateau avec le vérin de cette dernière (s'il y a lieu) pour permettre à l'eau de s'écouler. Dévisser les bouchons de vidange.

Préparation présaisonnière

Se servir du TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE à la fin du présent document, à la colonne traitant de la préparation présaisonnière.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Observer toutes les recommandations des passages marqués «AVERTISSEMENT» et «ATTENTION» qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'origine Bombardier ou des pièces équivalentes approuvées.

REMARQUE: Il est fortement recommandé qu'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo effectue l'inspection annuelle de sécurité et les rappels sécuritaires en même temps que la préparation présaisonnière.

Préparation présaisonnière

Se servir du TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE ci-dessous.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

N'effectuer les opérations d'aucune autre façon que celle indiquée dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide. À moins d'indication contraire, il faut arrêter le moteur et mettre l'interrupteur coupe-circuit principal à «OFF» avant de faire l'entretien.

Tableau de préparation présaisonnière

REMARQUE: Il est fortement recommandé que le concessionnaire effectue l'inspection annuelle de sécurité en même temps que la préparation présaisonnière.

VÉRIFICATIONS	RESPONSABLE
Lubrification et protection contre la corrosion	CONDUCTEUR
Vérification de l'état du capuchon du cordon de sécurité et de la borne du DESS	CONCESSIONNAIRE
Vérification de l'état et de la charge de la batterie et installation de celle-ci	CONCESSIONNAIRE
Vérification des raccords électriques du démarreur et de l'acheminement des câbles ①	CONCESSIONNAIRE
Remplissage du réservoir d'huile	CONDUCTEUR
Remplacement du filtre à essence	CONCESSIONNAIRE
Vérification de l'état des conduits d'essence ①	CONCESSIONNAIRE
Mise sous pression du système d'alimentation ①	CONCESSIONNAIRE
Inspection des dispositifs de fixation du système d'alimentation	CONCESSIONNAIRE
Inspection de la direction et de la direction assistée à basse vitesse ①	CONCESSIONNAIRE
Inspection des systèmes d'accélérateur et de changement de vitesse ①	CONCESSIONNAIRE
Inspection des orifices de vidange du pont, de la pompe de cale et des bouchons de vidange	CONCESSIONNAIRE
Vérification de l'état de l'extincteur et du support ①	CONDUCTEUR

① Vérification sécuritaire faite pendant l'inspection annuelle de sécurité.

ATTENTION: Faire cette opération dans un endroit bien aéré. Le boyau d'arrosage doit être installé ou le bateau doit être dans l'eau pour refroidir le moteur. Ne pas faire tourner le moteur sans le refroidir à l'eau sinon l'intérieur du boyau d'échappement sera endommagé, et peut-être même le moteur.

DIAGNOSTIC DES PANNES

Le tableau suivant aide à déterminer la cause probable de problèmes simples. Certains de ces problèmes peuvent être résolus assez rapidement par le propriétaire mais, dans certains cas, l'intervention d'un technicien compétent en mécanique peut s'avérer nécessaire. Dans un tel cas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire effectuer la réparation.

Rien ne fonctionne dans le système électrique

AUTRE OBSERVATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Aucun bip ne se fait entendre au moment de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> • L'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF». • La batterie est déchargée ou manquante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'interrupteur et le mettre à «ON». • Charger la batterie ou en installer une neuve.

Signaux codés de l'avertisseur sonore

NOMBRE DE BIPS	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
2 courts bips (au moment de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité).	<ul style="list-style-type: none"> • Le cordon de sécurité fonctionne bien (bon contact et capuchon adéquat). 	<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur peut être démarré normalement.
1 long bip (au moment de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité ou en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt dans certains cas).	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise connexion entre le capuchon du cordon de sécurité et la borne du système de sécurité. • Cordon de sécurité inadéquat. • Capuchon du cordon de sécurité sale. • Défectuosité du MEM ou du faisceau de fils. 	<ul style="list-style-type: none"> • Enlever puis remettre le cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité. Deux courts «bips» se feront entendre, ce qui signifie que le système est prêt pour le démarrage du moteur. • Utiliser le cordon de sécurité programmé pour le bateau. Si celui-ci ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. • Nettoyer. • Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
4 courts bips (lorsqu'on enfonce le bouton de démarrage/d'arrêt et que le cordon de sécurité est déjà installé).	<ul style="list-style-type: none"> • Le levier sélecteur N'EST PAS au point mort. 	<ul style="list-style-type: none"> • Placer le levier sélecteur au point mort. Lorsque le levier est déplacé, le court «bip» indique que le levier sélecteur est bien au point mort.
1 court bip (lorsqu'on place le levier sélecteur au point mort).	<ul style="list-style-type: none"> • Le levier sélecteur est bien au point mort. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur peut maintenant être démarré.
8 courts bips.	<ul style="list-style-type: none"> • Défectuosité du MEM (mémoire). 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Signaux continus.	<ul style="list-style-type: none"> • Surchauffe du moteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir plus bas la section SURCHAUFFE DU MOTEUR.

Le moteur ne démarre pas

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Le moteur ne tourne pas mais l'avertisseur sonore se fait entendre.	<ul style="list-style-type: none"> • Se référer au tableau ci-dessus. 	
Le moteur ne tourne pas.	<ul style="list-style-type: none"> • Cordon de sécurité enlevé. • Fusible grillé. • Batterie déchargée. • Raccords de batterie corrodés ou desserrés. • Moteur plein d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer le capuchon sur l'interrupteur. • Vérifier le câblage, puis remplacer le fusible. • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Le moteur tourne lentement.	<ul style="list-style-type: none"> • Batterie déchargée ou faible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Le moteur tourne.	<ul style="list-style-type: none"> • Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau. • Filtre à essence bouché ou contaminé d'eau. • Moteur noyé d'essence: <ul style="list-style-type: none"> – Bougies encrassées ou défectueuses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplir ou vider et remplir avec de l'essence neuve. • Nettoyer. Vérifier s'il y a de l'eau dans le réservoir d'essence. • Remplacer.

Le moteur a des ratés d'allumage ou tourne irrégulièrement

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Faible étincelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies encrassées ou usées. • Panne du MEM. • Trop d'huile parvient au moteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer. • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. • Mauvais réglage de la pompe à huile; voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Mélange air-essence pauvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Carburant vicié, contaminé d'eau ou niveau trop bas. • Filtre à carburant bouché ou contaminé d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vider ou remplir. • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Mélange air-essence riche (consommation d'essence élevée).	<ul style="list-style-type: none"> • Pare-flamme sale ou bouché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer ou remplacer.

Surchauffe du moteur

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
L'avertisseur sonore se fait entendre continuellement.	<ul style="list-style-type: none"> • Admission d'eau de la turbine bouchée. • Système de refroidissement bouché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer. • Rincer le système de refroidissement à l'aide d'un tuyau d'arrosage.

Retours de flamme continuels

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • MEM défectueux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Faible étincelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies sans résistance encrassées ou usées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir la section SURCHAUFFE DU MOTEUR. 	

Préallumage ou détonation

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Essence de mauvaise qualité ou indice d'octane trop bas. • Degré thermique des bougies trop élevé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser de l'essence de bonne qualité, de marque connue et recommandée. • Utiliser les bougies recommandées.

Le moteur manque d'accélération ou de puissance

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Étincelle faible, mélange air-essence incorrect. • Présence d'eau dans l'essence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir le tableau LE MOTEUR A DES RATÉS. • Vider puis remplir.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir le tableau SURCHAUFFE DU MOTEUR. 	

Le bateau n'atteint pas sa vitesse maximale

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Admissions d'eau de la turbine bouchées. • Hélice endommagée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer. • Remplacer. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Bruits anormaux provenant du système de propulsion

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Algues ou débris pris autour de l'hélice. • Arbre d'hélice ou de transmission endommagé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages. • Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE

DESCRIPTION		FRÉQUENCE				Responsable
		10 premières heures	Aux 25 heures ou aux 3 mois	Aux 50 heures ou aux 6 mois	Aux 100 heures ou à la présaison	
GÉNÉRALITÉS	Vérifier l'état et la solidité de fixation de l'extincteur. ④				②	COND.
	Vérifier la lubrification et la protection contre la corrosion.	①		✓	✓	COND.
	Inspecter la borne de DESS du cordon de sécurité et le bouton de démarrage d'arrêt.				②	
MOTEUR	Vérifier l'état et la solidité des supports et tampons d'ancrage du moteur.	✓		✓		CONCESS.
	Inspecter les attaches et les boyaux du système d'échappement. ④	✓		✓	✓	CONCESS.
	Nettoyer les soupapes RAVE ^{MC} .			✓	✓	CONCESS.
	Vérifier le niveau d'huile de l'arbre d'équilibrage.			✓	✓	CONCESS.
	Inspecter, nettoyer et régler les bougies.	✓				CONCESS.
	Remplacer les bougies.			✓		CONCESS.
SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT	Vérifier la position et la solidité des colliers d'échappement.		✓			COND.
	Inspecter les composants du système d'échappement – recherche de signes de fuites, comme de la rouille et/ou des taches noires, des fuites d'eau ou des raccords corrodés/fissurés.		✓			COND.
	Vérifier si les boyaux d'échappement sont brûlés, fissurés ou détériorés. Les boyaux doivent être flexibles et exempts de plis. Remplacer tout boyau d'échappement fissuré, noirci ou détérioré. ④		✓		✓	COND./ CONCESS.
	Vérifier si les composants métalliques de l'échappement sont fissurés, rouillés ou desserrés ou s'ils présentent des fuites. Vérifier le joint de culasse, le collecteur d'échappement, le coude d'injection d'eau et l'adaptateur entre le collecteur et le coude. ④				✓	CONCESS.

DESCRIPTION		FRÉQUENCE				
		10 premières heures	Aux 25 heures ou aux 3 mois	Aux 50 heures ou aux 6 mois	Aux 100 heures ou à la présaison	Responsable
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT	Rincer.		✓ ^③			COND.
	Vérifier l'état des boyaux et des attaches.	✓			✓	CONCESS.
	Inspecter/nettoyer les tubes de vidange du moteur.	✓ ^①	✓			CONCESS.
	Inspecter la soupape régulatrice de débit d'eau.				✓	CONCESS.
SYSTÈME D'ALIMENTATION	Mettre sous pression le système d'alimentation. Vérifier si les conduits, le réservoir et les raccords présentent des fissures ou des fuites.	✓			✓	CONCESS.
	Inspecter la rampe d'alimentation, le boyau haute pression et le module de pompe à essence.	✓			✓	CONCESS.
	Inspecter/lubrifier les câbles d'accélérateur. ④	①	✓		✓	CONCESS.
	Inspecter le filtre à essence et les conduits. ④	✓	✓		✓	CONCESS.
	Remplacer le filtre à essence.				✓ ^⑤	CONCESS.
	Mettre sous pression les conduits d'essence, la soupape d'arrêt et le système d'alimentation . ④	✓	✓		✓	CONCESS.
	Inspecter les sangles du réservoir d'essence. ④	✓			✓	COND.
Remplir le réservoir d'essence.				②	COND.	
SYSTÈME DE LUBRIFICATION	Régler la pompe à injection d'huile.	✓			✓	CONCESS.
	Inspecter les conduits d'huile. ④	✓	✓		✓	CONCESS.
	Remplacer le filtre à huile.				✓	CONCESS.
	Inspecter les sangles du réservoir d'huile. ④	✓			✓	COND.
	Remplir le réservoir d'huile.				②	COND.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	Faire l'essai de l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie. ④	✓	✓		✓	CONCESS.
	Vérifier l'état et le fonctionnement des feux.				②	COND.
	Inspecter le ventilateur et la pompe de cale. ④	✓	✓		②	COND./CONCESS.
	Inspecter les raccords électriques (système d'allumage, boîte(s) électrique(s), système de démarrage, etc.). ④	✓	✓		✓	COND./CONCESS.
	Vérifier le système de sécurité à encodage numérique (DESS). ④	✓			②	COND./CONCESS.
	Vérifier l'avertisseur sonore.	✓		✓	✓	CONCESS.
	Vérifier la solidité de la borne de batterie et celle de fixation de la batterie. ④	✓		✓	✓	COND./CONCESS.
Charger la batterie.				✓	CONCESS.	

DESCRIPTION		FRÉQUENCE				Responsable
		10 premières heures	Aux 25 heures ou aux 3 mois	Aux 50 heures ou aux 6 mois	Aux 100 heures ou à la présaison	
SYSTÈME DE DIRECTION	Inspecter et régler les câbles et ses extrémités. ④	✓		✓	✓	CONCESS.
SYSTÈME DE DIRECTION À BASSE VITESSE	Inspecter et régler le câble d'accélérateur et ses extrémités. ④	✓		✓	✓	CONCESS.
SYSTÈME DE PROPULSION	Vérifier l'état du soufflet et des cannelures de l'arbre de transmission.			✓		CONCESS.
	Vérifier l'état de la bague flottante de l'arbre de transmission.			✓		COND./CONCESS.
	Lubrifier le volant moteur (côté PDM).	✓	✓			COND.
	Régler le câble et du système de changement de vitesse. ④	✓			✓	CONCESS.
	Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir d'huile pour turbine et l'état de l'huile.	Remplacer	✓		Remplacer	CONCESS.
	Inspecter le poussoir du couvercle de la turbine.				✓	CONCESS.
	Vérifier l'état de l'hélice.				②	COND.
	Vérifier le jeu entre l'anneau d'usure et l'hélice.			✓		CONCESS.
Vérifier l'état de la grille d'admission d'eau.				②	COND.	
COQUE ET CARROSSERIE	Vérifier l'état de la coque. ④	✓			②	COND./CONCESS.
	Vérifier l'état du sabot.	✓			✓	COND.
	Lubrifier les loquets du couvercle du compartiment de rangement.	①		✓		COND.
	Nettoyer l'orifice de vidange du pont et du clapet de cale. ④				②	COND./CONCESS.

REMARQUE: Certains points faisant partie des VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION ne sont pas nécessairement inscrits dans ce tableau.

CONCESS.: Concessionnaire

COND.: Conducteur

① Toutes les 10 heures pour une utilisation en eau salée.

② Vérification quotidienne.

③ Rinçage quotidien pour une utilisation en eau salée ou souillée.

④ Vérification sécuritaire effectuée pendant l'inspection annuelle de sécurité (responsabilité du conducteur).

⑤ Toutes les 250 heures d'utilisation.

FICHE TECHNIQUE

MOTEUR		SPORTSTER LE DI
Nombre de moteurs		1
Moteur		ROTAX 947 DI, 2 temps
Type d'admission		Soupape à clapet
Système d'échappement		Refroidi par eau/injection d'eau avec régulateur
Lubrification	Type	Injection d'huile
	Huile	Huile à injection synthétique Formula XP-S
Nombre de cylindres		2
Cylindrée		951.2 cm ³ (58 po ³)
Engagement du limiteur de régime du moteur		7200 tr/mn (± 50)
REFROIDISSEMENT		
Type		Circuit ouvert. Débit direct du système de propulsion
CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Puissance de la magnéto		270 W @ 6000 tr/mn
Type d'allumage		Numérique à induction
Bougies	Fabricant et type	NGK, ZRF4F
	Écartement	1.1 mm (.043 po)
Démarrage		Démarrateur électrique avec engrenage de réduction
Batterie		Non comprise ①
Fusibles	Fusibles principaux	20 A (2)
	Alimentation du MEM	5 A
	Système de charge	15 A (1)
	Ventilateur de cale	7.5 A
	Pompe de cale	3 A
	Feux de navigation	3 A
	Alimentation des indicateurs	5 A
	Accessoires additionnels	10 A

① Exide R-24-130, 12 V, 25 A•h (130 minutes de réserve) ou R-24-160 (160 minutes) ou bien l'équivalent recommandé.

Bornes de batterie: Sur le dessus. De type rond et conique.

Dimensions maximales permises de la batterie: 285 mm (11-1/4 po) de long x 190 mm (7-1/2 po) de large x 238 mm (9-3/8 po) de haut.

SYSTÈME D'ALIMENTATION		SPORTSTER LE DI
Carburant recommandé		Essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane d'au moins 87 (R+M)/2 Ailleurs qu'en Amérique du Nord, utiliser un carburant de type 90 RON .
Injection		Injection directe de type Orbital, carter de papillon double de 46 mm (1.81 po)
PROPULSION		
Système de propulsion		Turbine Formula de Bombardier
Nombre de turbines		1
Type de turbine		Débit axial, monophasé
Transmission		Prise directe
Type d'huile du réservoir d'arbre d'hélice		Huile synthétique Sea-Doo «polyolester» SAE 75W90 GL5 pour engrenages
Angle de pivot de direction (tuyère)		~ 26°
Niveau d'eau minimal requis pour le système de propulsion		90 cm (3 pi)
DIMENSIONS		
Longueur hors-tout		4.42 m (14 pi 6 po)
Longueur hors-tout sur la remorque		5 m (16 pi 5 po)
Bau		2.16 m (7 pi 1 po)
Tirant d'eau		30 cm (12 po)
Angle de varangue		20°
Hauteur hors-tout		1.07 m (3 pi 6 po)
Hauteur hors-tout sur la remorque		1.50 m (4 pi 11 po)
Poids (à sec)		560 kg (1235 lb)
Limite de charge (passagers et bagages)		4 passagers OU 325 kg (715 lb) (pour une utilisation en eau calme)
Matériau de la coque		Composite (fibre de verre)
CONTENANCES		
Réservoir d'essence (réserve incluse)		85 L (22 gal É.-U.)
Réservoir d'arbre d'hélice	Capacité	120 mL (4.0 oz É.-U.)
	Niveau d'huile	Jusqu'au bouchon
Réservoir d'huile à injection		9 L (2.3 gal É.-U.)

BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE			
DESCRIPTION		UNITÉ	SYMBOLE
longueur.....		mètre.....	m
masse.....		kilogramme.....	kg
force.....		newton.....	N
liquide.....		litre.....	L
température.....		Celsius.....	°C
pression.....		kilopascal.....	kPa
couple de serrage.....		newton-mètre.....	N•m
vitesse terrestre.....		kilomètre par heure.....	km/h
vitesse marine.....		noeud.....	n

PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo.....	K.....	mille.....	1000
centi.....	c.....	un centième.....	0.01
milli.....	M.....	un millième.....	0.001
micro.....	μ.....	un millionième.....	0.000001

FACTEURS DE CONVERSION			
POUR CONVERTIR DES		EN ①	MULTIPLIER PAR
po.....		mm.....	25.4
po.....		cm.....	2.54
po ²		cm ²	6.45
po ³		cm ³	16.39
pi.....		m.....	0.3
oz.....		g.....	28.35
lb.....		kg.....	0.45
lbf.....		N.....	4.4
lbf•po.....		N•m.....	0.11
lbf•pi.....		N•m.....	1.36
lbf•pi.....		lbf•po.....	12
lbf•po ²		kPa.....	6.89
oz imp.....		oz É.-U.....	0.96
oz imp.....		mL.....	28.41
gal imp.....		gal É.-U.....	1.2
gal imp.....		L.....	4.55
oz É.-U.....		mL.....	29.57
gal É.-U.....		L.....	3.79
noeuds.....		MPH.....	1.15
MPH.....		km/h.....	1.61
Fahrenheit.....		Celsius.....	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius.....		Fahrenheit.....	(°C x 1.8) + 32
cv.....		kW.....	.75

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toutes les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour en faciliter l'utilisation.

RENSEIGNEMENTS SUR LA GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2005 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

1. PORTÉE DE LA GARANTIE

BRP US Inc. ("BRP")* garantit chaque bateau sport Sea-Doo 2005 ("bateau sport") vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un concessionnaire nord-américain BRP autorisé ("concessionnaire"), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. Si votre bateau sport est équipé d'un moteur Rotax® le moteur Rotax® est aussi couvert par la même *garantie limitée* décrite ci-dessous. Si votre bateau sport est équipé d'un autre type de moteur, ce moteur sera donc couvert par la garantie limitée du fabricant de ce moteur et n'est pas couvert par la présente *garantie limitée*.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente *garantie limitée* entrera en vigueur à compter de la date de livraison au premier acheteur au détail ou la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, à la première d'une des deux dates mentionnées ci-dessus, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour soixante (60) mois consécutifs.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour douze (12) mois consécutifs. Un bateau sport est considéré comme étant commercial lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

Les composantes reliées aux émissions qui sont incluses dans le tableau ci-dessous, qui sont installées sur des bateaux sports Sea-Doo 2005 certifiés par l'EPA (voir la liste ci-dessous) sont couvertes pour vingt-quatre (24) mois consécutifs ou deux cent (200) heures d'utilisation, selon le premier des deux termes atteint. Si les deux cent (200) heures sont atteintes durant la période normale de garantie, les composantes reliées aux émissions continueront d'être couvertes jusqu'à la fin de la période normale de garantie.

Les bateaux sports Sea-Doo 2005 certifiés par l'EPA sont celles équipées de moteur: 947 DI, 4-TEC®, 4-TEC SC et 4-TEC IC.

- Composants reliés aux émissions:
- Capteur de position d'accélérateur (CPA)
- Sonde de température d'air (STA)
- Sonde de pression d'air (SPA)

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente *garantie ne prolonge* pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine BRP, installés par un concessionnaire lors de la livraison d'un bateau sport neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour le bateau sport. La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente *garantie ne prolonge* pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP a été effectué et documenté et que le bateau sport soit enregistré auprès du manufacturier en bonne et due forme. Seulement le propriétaire original ayant acheté le bateau sport d'un concessionnaire américain ou canadien et les propriétaires subséquents qui habitent aux États-Unis ou au Canada sont éligibles à la couverture de garantie décrite dans ce texte. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication et doit apporter le bateau sport incluant toutes pièces défectueuses au concessionnaire dans un délai raisonnable durant la période de garantie. Si le bateau sport n'a pas été enregistré, le propriétaire devra présenter une preuve d'achat du bateau sport au concessionnaire avant qu'il puisse effectuer les réparations sous garantie. Le propriétaire doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de BRP.

5. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer ou remplacer les pièces du bateau sport présentant un vice de conception ou de fabrication, selon le jugement de BRP. De telles réparations ou remplacements seront effectués sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre, par un concessionnaire. La responsabilité de BRP se limite à effectuer les réparations ou le remplacement des pièces requises avec des pièces d'origine BRP. Les frais de transport pour apporter le bateau chez le concessionnaire sont la responsabilité du propriétaire. Si des réparations sous garantie doivent être effectuées à l'extérieur du Canada ou des États-Unis, le propriétaire sera responsable pour tous frais additionnels due aux pratiques normales locales, notamment: transport, assurances, taxes, frais d'immatriculation, frais d'importation et tout autres frais financiers, incluant des frais imposés par les gouvernements, états, territoires et leurs agents respectifs. BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les bateaux sports fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces due à l'usure normale;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur* de bateau sport Sea-Doo;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par BRP, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire BRP;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le *Guide du conducteur*;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le *Guide du conducteur*);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages liés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et

Cette garantie sera annulée si:

- Le bateau sport est modifié d'une telle façon pour que son utilisation, sa performance ou sa durabilité en sont affectées de façon permanente.
- Le bateau sport est utilisé à des fins de course ou autre compétition et ce, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS, CONSÉQUENTIELS, DIRECTS, INDIRECTS OU TOUT AUTRE DOMMAGE NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE, INCLUANT MAIS SANS Y RESTREINDRE: frais d'essence, frais reliés au transport du bateau sport au concessionnaire, frais de déplacement du technicien, frais pour transporter ou remorquer le bateau, frais de quais, remisage, frais de téléphone, cellulaire, télécopieur, télégramme; location d'un bateau de remplacement durant les réparations de garantie, taxi, hébergement, perte ou dommages à des objets personnels, inconvéniens, frais d'assurance, paiements de prêt, perte de revenu ou de profits ou perte de jouissance ou d'utilisation du bateau sport. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente *garantie limitée*. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) Ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente *garantie limitée*, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle

VALCOURT (QUÉBEC) J0E 2L0

Tél.: (819) 566-3366

* Au Canada, Bombardier Produits Récréatifs inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2004 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2005

1. PORTÉE DE LA GARANTIE

BRP US Inc. ("BRP")* garantit chaque bateau sport Sea-Doo 2005 ("bateau sport") vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un distributeur/concessionnaire nord-américain BRP autorisé ("distributeur/concessionnaire"), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. Si votre bateau sport est équipé d'un moteur Rotax® le moteur Rotax® est aussi couvert par la même *garantie limitée* décrite ci-dessous. Si votre bateau sport est équipé d'un autre type de moteur, ce moteur sera donc couvert par *la garantie limitée du fabricant* de ce moteur et n'est pas couvert par la présente *garantie limitée*.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente *garantie limitée* entrera en vigueur à compter de la date de livraison au premier acheteur au détail ou la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, à la première d'une des deux dates mentionnées ci-dessus, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour soixante (60) mois consécutifs.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS. Un bateau sport est considéré comme étant commercial lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine BRP, installés par un distributeur/concessionnaire lors de la livraison d'un bateau sport neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour le bateau sport. La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de *la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale*.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux Bateaux Sports Sea-Doo 2005 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des Bateaux Sports Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue ("le distributeur/concessionnaire BRP"), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP a été effectué et documenté et que le bateau sport soit enregistré auprès du fabricant en bonne et due forme auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP. De plus, la garantie ne s'applique que si le bateau sport Sea-Doo est acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside. Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la *garantie limitée* liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le distributeur/concessionnaire dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication et doit apporter le bateau sport incluant toutes pièces défectueuses au distributeur/concessionnaire dans un délai raisonnable durant la période de garantie. Si le bateau sport n'a pas été enregistré, le propriétaire devra présenter une preuve d'achat du bateau sport au distributeur/concessionnaire avant qu'il puisse effectuer les réparations sous garantie. Le propriétaire doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de BRP.

5. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer ou remplacer les pièces du bateau sport présentant un vice de conception ou de fabrication, selon le jugement de BRP. De telles réparations ou remplacements seront effectués sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre, par un distributeur/concessionnaire. La responsabilité de BRP se limite à effectuer les réparations ou le remplacement des pièces requises avec des pièces d'origine BRP. Les frais de transport pour apporter le bateau chez le distributeur/concessionnaire sont la responsabilité du propriétaire. Si des réparations sous garantie doivent être effectuées à l'extérieur du pays où le véhicule a été vendu, le propriétaire sera responsable pour tous frais additionnels due aux pratiques normales locales, notamment: transport, assurances, taxes, frais d'immatriculation, frais d'importation et tout autres frais financiers, incluant des frais imposés par les gouvernements, états, territoires et leurs agents respectifs. BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les bateaux sports fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces due à l'usure normale;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le "*Guide du conducteur* de bateaux sport Sea-Doo";
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par BRP, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un distributeur/concessionnaire BRP;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le *Guide du conducteur*;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le *Guide du conducteur*);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et

Cette garantie sera annulée si:

- bateau sport est modifié d'une telle façon pour que son utilisation, sa performance ou sa durabilité en sont affectées de façon permanente.
- Le bateau sport est utilisé à des fins de course ou autre compétition et ce, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS, CONSÉQUENTIELS, DIRECTS, INDIRECTS OU TOUT AUTRE DOMMAGE NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE, INCLUANT MAIS SANS Y RESTREINDRE: frais d'essence, frais reliés au transport du bateau sport au distributeur/concessionnaire, frais de déplacement du technicien, frais pour transporter ou remorquer le bateau, frais de quais, remisage, frais de téléphone, cellulaire, télécopieur, télégramme; location d'un bateau de remplacement durant les réparations de garantie, taxi, hébergement, perte ou dommages à des objets personnels, inconvéniens, frais d'assurance, paiements de prêt, perte de revenu ou de profits ou perte de jouissance ou d'utilisation du bateau sport. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente *garantie limitée*. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) Ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un distributeur/concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente *garantie limitée*, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
- c) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

GRUPE SUPPORT À LA CLIENTÈLE

VALCOURT (QUÉBEC) J0E 2L0

Tél.: 01 819-566-3366

* Dans le territoire couvert par cette *garantie limitée*, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2004 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

SITES WEB

Site Web Sea-Doo de BRP: www.sea-doo.com

Garde côtière canadienne	www.ccg-gcc.gc.ca/obs-bsn/sbg-gsn/main_e.htm
Garde côtière américaine	www.uscgboating.org/regulations/boating_laws.htm
Alabama	www.dcnr.state.al.us/mp/menu.htm
Alaska	www.dnr.state.ak.us/parks/boating
Arizona	www.azgfd.com
Arkansas	www.agfc.state.ar.us/
Californie	www.dbw.ca.gov
Caroline du Nord	www.ncwildlife.org/fs_index_02_regulations.htm
Caroline du Sud	www.dnr.state.sc.us/etc/boating.htm
Colorado	http://parks.state.co.us/boating/
Connecticut	http://dep.state.ct.us/rec/prgactiv.htm
Dakota du Nord	http://www.state.nd.us/gnf/boating/
Dakota du Sud	www.state.sd.us/gfp/divisionwildlife/boating/index.htm
Delaware	www.dnrec.state.de.us/fw/fwwel.htm
Floride (eau douce)	http://floridaconservation.org/law
Floride (eau salée)	www.dep.state.fl.us/law
Georgie	www.boat-ed.com
Hawaii	www.hawaii.gov/dlnr/dbor/dbor
Idaho	www.idahoparks.org/rec/boating.html
Illinois	http://131.230.57.1/stat_rul/ILLREG.htm
Indiana	www.state.in.us/dnr/regulations
Iowa	www.iowadnr.com/
Kansas	www.kdwp.state.ks.us/boating/boating.html
Kentucky	www.state.ky.us/agencies/fw/boating.htm
Louisiane	www.w/f.state.la.us
Maine	www.state.me.us/ifw/rv/boatinglaws2002.htm
Maryland	www.dnr.state.md.us/boating
Massachusetts	www.state.ma.us/dfwele/dle/boatrvsafe.htm

Michigan	www.boat-ed.com/mi/handbook
Minnesota	www.dnr.state.mn.us/safety/boatwater
Mississippi	www.dmr.state.ms.us
Missouri	www.mswp.state.mo.us
Montana	www.fwp.state.mt.us/education/outdoorskills.asp
Nebraska	www.ngpc.state.ne.us/boating
Nevada	http://www.boatnevada.org/
New Hampshire	www.state.nh.us/safety/ss/links.html
New Jersey	www.state.nj.us/mvs/boats.htm
New York	www.nysparks.com
Nouveau-Mexique	www.emnrd.state.nm.us/nmparks/pages/question/regulate/rules/nmac172.pdf
Ohio	www.dnr.state.oh.us/odnr/watercraft
Oklahoma	www.boat-ed.com
Oregon	www.osmb.state.or.us
Pennsylvanie	www.fish.state.pa.us
Rhode Island	www.state.ri.us/dem/topics/boating.htm
Tennessee	www.state.tn.us/twra/boatmain.html
Texas	www.tpwd.state.tx.us/boat/boat.htm
Utah	www.nr.state.ut.us/parks/boating.htm
Vermont	www.boatsafe.com/vermont
Virginie	www.dgif.state.va.us/boating
Virginie-Occidentale	www.dnr.state.wv.us/law/boating.htm
Washington	www.parks.wa.gov/boating.asp
Wisconsin	http://www.dnr.state.wi.us/org/caer/cs/Registrations/Boats.htm
Wyoming	http://gf.state.wy.us

REMARQUE: Ces sites Web constituent des sources d'information pour le propriétaire du bateau et sont à jour au mois de mars 2003. BRP n'est pas responsable du contenu de ces sites et n'en fait pas la promotion.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

AMÉRIQUE DU NORD

ÉTATS-UNIS (Sauf Puerto Rico)	BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA 7575, BOMBARDIER COURT C.P. 8035 WAUSAU, WI. 54401 Tél.: (715) 848-4957 Télécopieur: (715) 847-6879 http://www.brp.com
CANADA Alberta Colombie-Britannique Manitoba Ontario Québec Saskatchewan Territoires du Nord-Ouest Yukon Île-du-Prince-Édouard Nouveau-Brunswick Nouvelle-Écosse Nunavut Terre-Neuve	BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. 75, RUE J.A. BOMBARDIER SHERBROOKE (QC) J1L 1W3 Tél.: (819) 566-3366 Télécopieur: (819) 566-3062 http://www.brp.com

Si votre bateau sport Sea-Doo doit être réparé sous garantie, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo avec votre carte d'enregistrement de garantie ou tout autre document attestant la date d'achat. Advenant une question ou un problème ayant trait à la garantie, communiquez avant tout avec le gérant de service ou le propriétaire de la concession de bateaux sport Sea-Doo.

Pour connaître le concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo le plus près, composez le 1 800 361-5192.

REMARQUE: Si vous demeurez à l'extérieur du Canada et des États-Unis, consultez votre distributeur Sea-Doo local.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES **CE**

Mise en application des directives du conseil: 94/25/CE — Embarcation récréative
89/336/CEE — Compatibilité électromagnétique

Normes de conformité: ISO 7840, ISO 8469, ISO 8665, ISO 8846, ISO 8848, ISO 8849, ISO 9094, ISO 9097, ISO 10087, ISO 10088, ISO 10133, ISO 10240, ISO 11105, ISO 11591, ISO 11592, ISO 12215, ISO 12216, ISO 13592, COLREGS, ABYC H-5, ABYC H-8

Nom du fabricant: Bombardier Motor Corporation of America.

Adresse du fabricant: 451 E. Illinois Ave
Benton, Illinois
62812-0394

Nom de l'importateur: Société ANF — Industrie S.A.

Adresse de l'importateur: 2, rue du Nouveau Bercy
94220 Charenton
Paris, France

Organisme informé de la directive 94/25/CE: Institut international de certification marine
Centre de Trèves, rue de Trèves 45
1040 Bruxelles, Belgique

Organisme compétent concernant la directive 89/336/CEE: UTAC
Autodrome de Linas-Monthéry, B.P. 212
91311 Monthéry cedex, France

Type d'équipement: Bateaux sport, à proximité de la côte, catégorie C

Noms et numéro(s) de modèle: _____
Nom de modèle

Numéro(s) de modèle

Je, soussigné, déclare par les présentes que l'équipement mentionné ci-dessus est conforme aux directives et normes prescrites.

Nom du signataire: Fernando Garcia

Titre du signataire au nom de Bombardier Motor Corporation of America: Directeur - Affaires publiques et réglementaires — bateaux sport Sea-Doo

Homologation et certification

Les bateaux mentionnés ci-dessus sont conformes aux normes qui suivent:

NORME	TYPE DE CERTIFICATION
Garde-côtière américaine	Autocertification
Garde-côtière canadienne	Autocertification
Registre des navires russes	Certifié par Registre des navires russes 8, Dvortsovaya Nab., 191186 St-Petersbourg, Russie
Directive 89/336/CEE du conseil sur la compatibilité électromagnétique	Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme compétent. Organisme compétent: UTAC Autodrome de Linas-Montlhéry, B.P. 212 91311 Montlhéry cedex, France
Directive 94/25/EC du parlement européen et du conseil sur les embarcations récréatives	Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme notifié. Organisme notifié: Institut international de certification marine Centre de Trèves, rue de Trèves 45 1040 Bruxelles, Belgique

Guide du conducteur confirmation de réception

Votre concessionnaire

Nom:	_____

Adresse:	_____

Il s'agit du représentant de notre société qui demeure à votre disposition pour vous aider à résoudre tout problème qui pourrait survenir.

Dès que vous prenez possession du véhicule, veuillez dater et signer le reçu et le remettre (ou le faire parvenir) au concessionnaire afin de valider la garantie.

Les conditions de garantie sont énumérées dans la section Garantie du présent guide.

----- Découper ici

Reçu
Nom: _____
Adresse: _____
Propriétaire de _____ N° du modèle _____
NIC (à faire remplir par le client ou le concessionnaire vendeur) _____
La présente garantie entre en vigueur le _____ (date).
Le concessionnaire dont le nom apparaît sur le présent document m'a clairement décrit l'utilisation, l'entretien, les caractéristiques de sécurité et la politique de garantie. Je suis également satisfait de la préparation de prélivraison et de l'inspection de mon bateau sport. De plus, on m'a remis un exemplaire du <i>Guide du conducteur</i> de mon bateau sport, ainsi qu'un <i>Guide de sécurité</i> et une <i>vidéocassette de sécurité</i> .
Signature: _____
Date: _____

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Bombardier Produits récréatifs inc.

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec)
Canada J1L 1W3

Numéro de télécopieur au Canada: (819) 566-3590



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

NUMÉRO DE MODÈLE
DU BATEAU _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DE LA COQUE (N.I.C.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR
ROTAX (N.I.M.) _____

Propriétaire: _____

NOM

RUE

APP.

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le bateau sport SEA-DOO pour vous assurer qu'il l'a inscrit auprès de BRP.

219 700 408

CA

OPERATOR'S GUIDE, SPORTSTER LE DI / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, SPORTSTER LE DI / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.